

can-am



SÉRIE RENEGADE

GUIDE DU CONDUCTEUR

Comprend des informations sur la sécurité, le véhicule et son entretien

NO ON

⚠ AVERTISSEMENT

Lisez attentivement ce guide du conducteur. Il contient des informations sécuritaires importantes

Âge minimum recommandé pour le conducteur : 16 ou plus.

Conservez ce Guide du conducteur dans le véhicule en tout temps.

Le retrait ou la modification des pièces liées aux émissions d'échappement et aux émissions de ce véhicule hors route est illégal.

Les contrevenants s'exposent à des pénalités civiles et/ou criminelles en vertu des lois de la Californie et fédérales.

AVERTISSEMENT

LA CONDUITE DE CE VÉHICULE PEUT ÊTRE DANGEREUSE. En cas de conduite imprudente, une collision ou un capotage peut survenir, même pendant des manœuvres courantes comme les virages, la conduite dans une pente ou le franchissement d'obstacles.

Pour votre sécurité, comprenez et suivez tous les avertissements contenus dans ce guide de l'utilisateur et sur les étiquettes sur votre véhicule. Toute négligence dans le respect des avertissements peut entraîner des BLESSURES GRAVES, VOIRE MORTELLES!

Conservez ce Guide du conducteur dans le véhicule en tout temps.

AVERTISSEMENT

Ne pas tenir compte des avertissements et des instructions de sécurité présentés dans ce guide, de la VIDÉO DE SÉCURITÉ et des étiquettes apposées sur les produits peut causer des accidents graves ou mortels.

AVERTISSEMENT

Les performances de ce véhicule peuvent dépasser celles des autres véhicules que vous avez déjà conduits. Prenez le temps de vous familiariser avec votre nouveau véhicule.

AVERTISSEMENT DE LA PROPOSITION 65 DE L'ÉTAT DE CALIFORNIE

AVERTISSEMENT

L'utilisation, les réparations et l'entretien d'un véhicule hors route peuvent vous exposer à des produits chimiques, incluant le monoxyde de carbone, les phtalates et le plomb issus des gaz d'échappement, reconnus par l'État de Californie comme provoquant des cancers et des malformations congénitales ou affectant le système reproducteur. Pour réduire l'exposition, évitez de respirer les gaz d'échappement et ne faites pas tourner le moteur au ralenti sauf si cela est nécessaire. Réparez le véhicule dans un espace bien ventilé et portez des gants ou lavez vos mains fréquemment lorsque vous réparez votre véhicule. Pour en savoir davantage, visitez le

www.p65warnings.ca.gov/products/passenger-vehicle.

MC® Marques de commerce de BRP ou de ses affiliés.

Voici une liste partielle des marques de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées. Les marques commerciales peuvent ne pas être enregistrées dans toutes les juridictions.

Can-Am®

D.E.S.S.^{MC}

DPS^{MC}

Renegade®

ROTAX®

TTI^{MC}

XPS®

Tous droits réservés. Aucune partie du présent Guide du conducteur ne peut être reproduite sous quelque forme que ce soit sans l'autorisation écrite préalable de Bombardier Produits Récréatifs Inc.

©Bombardier Produits Récréatifs Inc. (BRP) 2025

Deutsch	Dieses Handbuch ist möglicherweise in Ihrer Landessprache verfügbar. Bitte wenden Sie sich an Ihren Händler oder besuchen Sie: www.operatorsguides.brp.com
English	This guide may be available in your language. Check with your dealer or go to: www.operatorsguides.brp.com
Español	Es posible que este manual esté disponible en su idioma. Consulte a su distribuidor o visite: www.operatorsguides.brp.com
Français	Ce guide peut être disponible dans votre langue. Vérifier avec votre concessionnaire ou aller à: www.operatorsguides.brp.com
Italiano	Questa guida potrebbe essere disponibile nella propria lingua. Contattare il concessionario o consultare: www.operatorsguides.brp.com
中文	本手册可能有您的语种的翻译版本。请向经销商询问，或者登录 www.operatorsguides.brp.com 查询。
日本語	このガイドは、言語によって翻訳版が用意されています。 ディーラーに問い合わせるか、次のアドレスでご確認ください： www.operatorsguides.brp.com
Nederlands	Deze handleiding kan beschikbaar zijn in uw taal. Vraag het aan uw dealer of ga naar: www.operatorsguides.brp.com
Norsk	Denne boken kan finnes tilgjengelig på ditt eget språk. Kontakt din forhandler eller gå til: www.operatorsguides.brp.com
Português	Este manual pode estar disponível em seu idioma. Fale com sua concessionária ou visite o site: www.operatorsguides.brp.com
Русский	Воспользуйтесь руководством на вашем языке. Узнайте о его наличии у дилера или на странице по адресу www.operatorsguides.brp.com
Suomi	Käyttöohjekirja voi olla saatavissa omalla kielelläsi. Tarkista jälleenmyyjältä tai käy osoitteessa: www.operatorsguides.brp.com
Svenska	Denna bok kan finnas tillgänglig på ditt språk. Kontakta din återförsäljare eller gå till: www.operatorsguides.brp.com

Modèles couverts

Renegade X xc 1000R

Au Canada, les produits sont distribués et entretenus par Bombardier Produits Récréatifs inc. (BRP).

Aux États-Unis, les produits sont distribués et entretenus par BRP US Inc.

Dans l'Espace économique européen (qui comprend les États membres de l'Union européenne plus le Royaume-Uni, la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein), la Communauté des États indépendants (y compris l'Ukraine et le Turkménistan) et la Turquie, les produits sont distribués et entretenus par BRP European Distribution S.A. et d'autres sociétés affiliées ou filiales de BRP.

Dans tous les autres pays, les produits sont distribués et entretenus par Bombardier Produits Récréatifs Inc. ou de ses sociétés affiliées.

En lisant ce Guide du conducteur, n'oubliez pas :

⚠ AVERTISSEMENT

Indique un danger potentiel qui, s'il n'est pas évité, peut se traduire en blessure sérieuse ou mort.

TABLE DES MATIÈRES

.....	1
INFORMATIONS GÉNÉRALES	
INFORMATIONS GÉNÉRALES	10
Avant de partir	10
Messages sur la sécurité	11
À propos de ce Guide du conducteur	11
INFORMATIONS DE SÉCURITÉ	
PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES	14
Éviter toute intoxication au monoxyde de carbone	14
Évitez les feux d'essence et les autres dangers	14
Éviter de se brûler avec des pièces chaudes	14
Accessoires et modifications	14
MESSAGES DE SÉCURITÉ SPÉCIAUX	16
AVERTISSEMENTS OPÉRATIONNELS	20
Transport d'un passager	22
Conduire sans vêtements de protection	23
Drogue, alcool	24
Vitesses excessives	24
Position conseillée dans le véhicule	26
Terrain inconnu	26
Déplacement sur un terrain excessivement rugueux, glissant ou meuble ..	27
Virages mal négociés	27
Collines excessivement raides	28
Ascension de colline	28
Descente de colline	29
Déplacements ou virages dans les pentes	30
Calage, recul ou débarquement pendant la montée d'une pente	31
Négociation des obstacles	32
Dérapages ou glissades	32
Modifications inappropriées	36
Charger, transporter ou tracter une charge	37
INSPECTION AVANT RANDONNÉE	38
Liste d'inspection avant randonnée	38
CONDUITE DU VÉHICULE	41
Vêtements de conduite	42
Le transport d'un passager est interdit	43
Conduite récréative	43
Environnement	44
Limites de conception	45
Utilisation hors route	45
Techniques de conduite	45
TRANSPORT DE CHARGES ET TRAVAIL	54
Travailler avec ce véhicule	54

Transport de charges	54
ÉTIQUETTES IMPORTANTES APPOSÉES SUR LE VÉHICULE (CANADA ET ÉTATS-UNIS)	58
Étiquette mobile.....	58
Étiquettes de sécurité.....	59
Étiquettes mobiles de conformité	71
ÉTIQUETTES IMPORTANTES APPOSÉES SUR LE VÉHICULE (À L'EXTÉRIEUR DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS)	72
Pictogramme de Sécurité	73
RAPPORTER LES DÉFAUTS DE SÉCURITÉ.....	85

RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE

COMMANDES PRINCIPALES	88
GUIDON	89
LEVIER D'ACCÉLÉRATEUR.....	89
LEVIER DE FREIN	89
MANETTE DE VERROUILLAGE DES FREINS.....	89
PÉDALE DU FREIN	90
INTERRUPTEUR D'ARRÊT DU MOTEUR	90
CLÉ ET BORNE RF D.E.S.S.	91
COMMANDES SECONDAIRES	93
BOÎTIER DE COMMANDE DE MANETTE D'ACCÉLÉRATEUR.....	94
LEVIER SÉLECTEUR.....	96
COMMUTATEUR MULTIFONCTION.....	97
BOUTON D'AVERTISSEUR.....	98
ÉQUIPEMENT	100
SIÈGE DU CONDUCTEUR	100
REPOSE-PIEDS	101
SORTIE 12 VOLTS.....	101
PORTE-BAGAGES ARRIÈRE.....	101
TROUSSE D'OUTILS	101
SUPPORT DE JAUGE	102
CONSOLE	102
AFFICHAGE NUMÉRIQUE 4,5 PO	103
AFFICHAGE MULTIFONCTIONNEL.....	103
Voyants	104
RÉGLAGES	105
CARBURANT	107
Spécifications d'essence	107
PROCÉDURE DE RAVITAILLEMENT EN CARBURANT	108
PÉRIODE DE RODAGE	110
Fonctionnement pendant le rodage	110
PROCÉDURES DE BASE	111
Mise sous tension du système électrique	111
Démarrage du moteur	111
Arrêt du moteur	112
Utilisation du frein de stationnement.....	112
Choisir une vitesse	112

OPÉRATIONS SPÉCIALES	113
Moteur noyé	113
Présence d'eau dans la boîte de vitesses CVT	113
Présence d'eau dans le boîtier du filtre à air	113
Véhicule renversé	114
Véhicule immergé dans l'eau	115
PERSONNALISER LA CONDUITE	116
Réglages de la suspension	116
Réglage du niveau d'assistance du système de servodirection dynamique (DPS) (modèles avec DPS)	118
TRANSPORT DU VÉHICULE	120
Utilisation de la motorisation du véhicule pour monter sur l'équipement de remorquage	121
Utilisation d'un treuil pour tirer le véhicule sur un équipement de remorquage	122
Immobilisation du véhicule pour le transport	122
Retrait du véhicule de la remorque	123

ENTRETIEN

CALENDRIER D'ENTRETIEN	126
Réglementation de l'EPA - véhicules canadiens et américains (É-U)	126
Entretien après chaque utilisation dans un environnement extrême	127
Conditions d'utilisation intensive	127
Calendrier d'entretien	128
Dossiers d'entretien	141
PROCÉDURES D'ENTRETIEN	150
Réinitialisation du message : Entretien requis	150
FILTRE À AIR DU MOTEUR	150
FILTRE À AIR DE LA TRANSMISSION CV	153
HUILE MOTEUR	154
FILTRE À HUILE MOTEUR	156
FILTRE DU RENIFLARD D'AÉRATION D'ESSENCE	157
RADIATEUR	157
LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT	158
SILENCIEUX ET PARE-ÉTINCELLES	161
BOÎTE DE VITESSES	163
CORPS DE PAPILLON	165
BOUGIES	165
COUVERCLE DE LA TRANSMISSION VC	166
COURROIE DE DISTRIBUTION	168
POULIES D'ENTRAÎNEMENT ET ENTRAÎNÉES	169
BATTERIE	169
FUSIBLES	170
LUMIÈRES	171
PROTECTEUR ET SOUFFLETS D'ARBRE DE TRANSMISSION	173
ROULEMENT DE ROUE	173
JANTES ET PNEUS	174
DIRECTION	177
SUSPENSION	178
FREINS	179

SOINS DU VÉHICULE	181
Nettoyage et protection du véhicule.....	181
REMISAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE	183

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

IDENTIFICATION DU VÉHICULE	186
Numéro d'identification du véhicule (NIV)	186
Numéro d'identification du moteur (NIM).....	186
Étiquettes mobiles de conformité	186
Étiquette de conformité	187
Étiquettes de renseignements techniques.....	190
BRP RF DESS POST GEN3 (CAN)	191
États-Unis et Canada	191
Mexique	192
Brésil	192
Japon	193
Europe.....	193
RÉGLEMENTATION RÉGISSANT LE SYSTÈME DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE BRUIT (CANADA/ÉTATS-UNIS).....	197
VALEURS DES ÉMISSIONS SONORES ET DES VIBRATIONS (TOUS LES PAYS SAUF CANADA ET ÉTATS-UNIS)	198
DÉCLARATION DE CONFORMITÉ - CE.....	199
DÉCLARATION DE CONFORMITÉ - R.U.	200
DÉCLARATION DE CONFORMITÉ - COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EURASIATIQUE.....	201

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES.....	204
---	------------

DÉPANNAGE

DIRECTIVES DE DIAGNOSTIC DES PANNES	212
Le moteur ne tourne pas	212
Le moteur tourne, mais refuse de démarrer	212
Accélération ou puissance insuffisante du moteur	213
Surchauffe du moteur.....	214
Retour de flamme du moteur	214
Ratés d'allumage.....	215
Le véhicule ne peut atteindre sa vitesse maximale.	215
Levier sélecteur difficile à déplacer.....	216
Le régime du moteur augmente, mais le véhicule n'avance pas.....	216
Assistance du système de servodirection réduite	216

MESSAGES DE L’AFFICHAGE NUMÉRIQUE	217
---	-----

GARANTIE

GARANTIE LIMITÉE BRP ÉTATS-UNIS ET CANADA : 2026 CAN-AM® VTT	220
GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS DE L’EPA, É.-U.	224
GARANTIE DU SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS PAR ÉVAPORATION DE CALIFORNIE	227
GARANTIE LIMITÉE INTERNATIONALE BRP : 2026 CAN-AM® VTT	230
GARANTIE LIMITÉE BRP POUR L’ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN, LA COMMUNAUTÉ DES ÉTATS INDÉPENDANTS ET LA TURQUIE : 2026 CAN-AM® VTT	235

RENSEIGNEMENTS SUR LE CLIENT

INFORMATIONS SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS	242
NOUS CONTACTER	244
Asie-Pacifique	244
Europe, Moyen-Orient et Afrique	244
Amérique latine	245
Amérique du Nord	245
CHANGEMENT D’ADRESSE/PROPRIÉTAIRE	246

Cette page est intentionnellement
vide

INFORMATIONS GÉNÉRALES

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Félicitations! Vous êtes maintenant propriétaire d'un tout nouveau VTT® Can-Am. Vous profiterez de la garantie limitée BRP et du réseau de concessionnaires Can-Am hors route autorisés, toujours prêts à fournir les pièces, le service ou les accessoires dont vous avez besoin.

Lors de la livraison, on vous a d'abord expliqué la garantie, puis on vous a fait signer la liste de vérification de prélivraison pour confirmer que la préparation de votre nouveau véhicule vous satisfaisait pleinement.

Votre concessionnaire est déterminé à ce que vous soyez entièrement satisfait. Pour obtenir plus d'information, communiquez avec le concessionnaire.

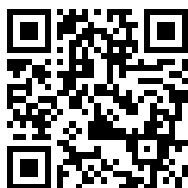
Avant de partir

Pour savoir comment réduire les risques d'accident pour vous ou les passants, lisez le Guide du conducteur avant de conduire le véhicule.

Lisez également toutes les étiquettes de sécurité apposées sur le véhicule et visionnez attentivement la *vidéo de sécurité* sur :

<https://can-am.brp.com/off-road/safety>

Ou utilisez le code QR suivant:



Ce véhicule est uniquement conçu pour être utilisé hors route. On l'utilise principalement à des fins récréatives, mais on peut également l'utiliser à des fins utilitaires.

Le non-respect des avertissements contenus dans ce guide peut mener à des BLESSURES GRAVES et même au DÉCÈS.

Âge minimal recommandé

Ce véhicule est de catégorie S; il est donc important de suivre cette recommandation au sujet de l'âge :

- Une personne de moins de 16 ans ne doit jamais conduire ce véhicule.

Formation

N'utilisez jamais ce véhicule sans avoir reçu la formation adéquate. **Suivez une formation.** Tous les utilisateurs devraient s'inscrire à une formation donnée par un instructeur certifié.

Pour de plus amples renseignements sur la sécurité en VTT, communiquez avec votre concessionnaire Can-Am hors route autorisé, notamment concernant les formations offertes près de chez vous.

Aux États-Unis, communiquez avec le Specialty Vehicle Institute of America (SVIA) au 1 800 887-2887 ou au Canada, le Conseil canadien de la sécurité (CCS) au 1 613 739-1535.

Messages sur la sécurité

Les types de messages de sécurité, leur apparence et la façon dont ils sont utilisés dans ce guide sont expliqués de la façon suivante :

Ce symbole d'avertissement de sécurité  signale un risque de blessure.

AVERTISSEMENT

Indique un danger potentiel qui, s'il n'est pas évité, peut se traduire en blessure sérieuse ou mort.

ATTENTION

Indique une situation dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, entraînera la mort ou des blessures graves.

AVIS

Avertit d'une directive qui, si elle n'est pas suivie, risque d'endommager gravement les composants du véhicule ou la propriété d'autrui.

À propos de ce Guide du conducteur

Ce Guide a été rédigé pour que le propriétaire, ou le conducteur, d'un véhicule neuf se familiarise avec les diverses commandes, les opérations d'entretien et les méthodes de conduite sûres. Ces directives sont indispensables pour assurer une bonne utilisation du produit.

Conservez ce Guide du conducteur dans le véhicule afin de pouvoir vous y référer pour l'entretien, le diagnostic ou la formation d'autres personnes.

Notez également que le guide est offert en plusieurs langues. En cas de divergence par rapport à la version originale anglaise, cette dernière a préséance.

Pour consulter et/ou imprimer une copie supplémentaire de ce Guide du conducteur, veuillez aller sur le site:

www.operatorsguides.brp.com

L'information contenue dans ce document était exacte à la date de publication. Il faut noter toutefois que BRP adopte une politique d'amélioration continue de ses produits, sans engagement à incorporer les améliorations aux produits déjà fabriqués. En raison de changements de dernière minute, il peut y avoir certaines différences entre le produit tel que fabriqué et les descriptions et la fiche technique du présent guide. BRP se réserve le droit d'annuler ou de modifier les caractéristiques, fonctions, modèles et équipements sans encourir d'obligation.

Ce Guide du conducteur doit se trouver dans le véhicule au moment de sa vente.

Cette page est intentionnellement
vide

INFORMATIONS DE SÉCURITÉ

PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES

Éviter toute intoxication au monoxyde de carbone

Tous les gaz d'échappement des moteurs contiennent du monoxyde de carbone, un gaz mortel. L'inhalation de monoxyde de carbone peut provoquer des maux de tête, des étourdissements, de la somnolence, des nausées, de la confusion et finalement la mort.

Le monoxyde de carbone est un gaz incolore, inodore et insipide qui peut être présent même si aucun gaz d'échappement n'est visible ou senti. Il est possible de se trouver rapidement en présence de concentrations mortelles de monoxyde de carbone et d'être incapable de réagir et de se sauver. Par ailleurs, des concentrations de monoxyde de carbone peuvent rester mortelles pendant des heures ou des jours dans les endroits clos ou mal ventilés. Si des symptômes d'intoxication au monoxyde de carbone sont ressentis, quitter immédiatement les lieux, aller à l'air frais et demander un traitement médical.

Afin d'éviter les blessures graves ou même la mort causées par du monoxyde de carbone :

- Ne faites jamais fonctionner le véhicule dans un endroit mal aéré ou partiellement clos, comme un garage, un abri d'auto ou une grange. Même si on essaie de chasser les gaz d'échappement avec des ventilateurs ou en ouvrant les portes et les fenêtres, la concentration du monoxyde de carbone peut rapidement devenir dangereuse.
- Ne faites jamais fonctionner le véhicule à l'extérieur là où les gaz d'échappement pourraient être aspirés dans un bâtiment par les ouvertures, comme les fenêtres et les portes.

Évitez les feux d'essence et les autres dangers

L'essence est extrêmement inflammable et hautement explosive. Des vapeurs d'essence peuvent se répandre et être allumées par une étincelle ou une flamme à plusieurs mètres du moteur. Pour réduire les risques d'incendie ou d'explosion, suivez les instructions ci-dessous :

L'essence est toxique et peut provoquer des blessures ou le décès.

- Ne siphonnez jamais de l'essence avec la bouche.
- En cas d'ingestion d'essence, d'éclaboussure dans les yeux ou d'inhalation des vapeurs d'essence, consultez immédiatement votre médecin.
- En cas de déversement d'essence sur soi, se laver à l'eau et au savon et changer de vêtements.

Éviter de se brûler avec des pièces chaudes

Certaines parties, comme les disques de frein et des composants de l'échappement, chauffent pendant une utilisation normale. Pour éviter les brûlures, évitez tout contact pendant et peu de temps après l'utilisation.

Accessoires et modifications

Toute modification ou ajout d'accessoires approuvé par BRP pourrait affecter le comportement de votre véhicule. Il est alors important de vous familiariser avec votre véhicule et ces changements, et d'adapter votre conduite en conséquence.

Évitez d'installer des équipements qui ne sont pas spécifiquement approuvés par BRP pour le véhicule et évitez les modifications non autorisées. Ces modifications et équipements n'ont pas été testés par BRP peuvent présenter des risques. Par exemple, ils peuvent :

- causer une perte de contrôle et augmenter le risque d'accident;
- provoquer une surchauffe ou des courts-circuits, augmenter le risque d'incendie ou de brûlures;
- affecter les dispositifs de protection fournis par le véhicule;
- modifier le comportement de la remorque lors du transport du véhicule;
- entraîner un risque de perte d'objets lors du transport sur la route;

vosre véhicule peut également devenir illégal à conduire.

Communiquez avec votre concessionnaire BRP Hors route pour connaître les accessoires BRP disponibles pour votre véhicule.

Pour des raisons de sécurité, certains accessoires BRP doivent être installés par un concessionnaire BRP. Cependant, si vous décidez d'installer l'accessoire vous-même, lorsque le concessionnaire n'est pas tenu de le faire, il est important de suivre attentivement toutes les instructions et, le cas échéant, de comprendre toutes les informations relatives à l'utilisation du produit ou son entretien.

Si l'accessoire a été installé sur votre véhicule par une autre personne que vous, BRP vous recommande fortement de lire le feuillet d'instructions correspondant, car il peut contenir d'autres informations sur l'utilisation de l'accessoire en toute sécurité ou son entretien.

Les fiches d'instructions sont disponibles sur le site web :

- [HTTPS://INSTRUCTIONS.BRP.COM](https://instructions.brp.com)

MESSAGES DE SÉCURITÉ SPÉCIAUX

CE VÉHICULE N'EST PAS UN JOUET. SON UTILISATION PEUT ÊTRE DANGEREUSE.

- Ce véhicule se manie différemment des autres véhicules, y compris les motocyclettes et les voitures. En cas de conduite imprudente, une collision ou un capotage peut survenir, même pendant des manœuvres courantes comme les virages, la conduite dans une pente ou le franchissement d'obstacles.

DES BLESSURES GRAVES ET MÊME LA MORT peuvent survenir en cas de non-respect de ces instructions :

- Lisez attentivement ce Guide du conducteur et toutes les étiquettes de sécurité apposées sur le produit et conformez-vous aux marches à suivre. Regardez avec attention la Vidéo de sécurité avant toute utilisation du véhicule.
- Suivez toujours la recommandation d'âge : Une personne de moins de 16 ans ne doit jamais conduire ce véhicule.
- Ne prenez jamais place sur ce véhicule sans porter un casque approuvé de taille adaptée et d'autres vêtements de conduite nécessaires. Reportez-vous au paragraphe **ÉQUIPEMENT DE RANDONNÉE** dans la sous-section **CONDUITE DU VÉHICULE** pour des informations détaillées.
- Inspectez et confirmez toujours que le véhicule fonctionne de façon sécuritaire avant toute utilisation. Reportez-vous à **INSPECTION AVANT RANDONNÉE**. Observez toujours les consignes du programme d'entretien inclus dans ce Guide du conducteur. Reportez-vous à la section **ENTRETIEN**.
- Sur les modèles 1 place, n'effectuez aucune modification et n'utilisez pas les porte-bagages pour transporter un passager.
- Ne transportez jamais un passager à bord de ce véhicule. Les passagers agissent sur l'équilibre et la direction et augmentent le risque de perdre la maîtrise.
- Ne transportez jamais un passager à bord de ce véhicule sauf s'il s'agit d'un modèle 2 places. Les passagers agissent sur l'équilibre et la direction et augmentent le risque de perdre la maîtrise.
- Les pneus du véhicule ne conviennent pas aux surfaces asphaltées.
- N'utilisez jamais ce véhicule sur des surfaces asphaltées, y compris les trottoirs, les entrées de cour, les stationnements et les rues.
- Ce véhicule n'est pas prévu pour circuler sur des surfaces asphaltées; si vous devez emprunter de telles surfaces sur une courte distance, évitez de tourner brusquement le guidon et d'actionner subitement les manettes d'accélérateur et de frein. Réduisez la vitesse.
- Ce véhicule n'est pas prévu pour circuler sur les routes et les autoroutes (c'est une pratique illégale dans la plupart des endroits). Toute circulation sur les routes ou les autoroutes présente un risque de collision avec un autre véhicule.
- N'utilisez jamais ce VTT après avoir consommé des drogues ou de l'alcool, lorsque vous êtes fatigué ou malade. Cette obligation s'applique aussi aux passagers. Ces conditions augmentent le temps de réaction du conducteur et altèrent ses capacités de jugement. Toujours utiliser votre VTT avec prudence.
- Ne faites jamais de cabrés, de sauts ni d'autres cascades.
- Ne conduisez jamais à une vitesse excessive. Déplacez-vous à une vitesse qui convient au terrain, à la visibilité, aux conditions d'utilisation et à votre expérience.

- Conduisez toujours lentement et soyez très prudent lorsque vous vous aventurez en terrain inconnu. Demeurez attentif aux variations de terrain en circulant à bord de ce véhicule.
- N'utilisez jamais le véhicule en terrain très accidenté, glissant ou friable, à moins d'avoir appris et pratiqué les techniques nécessaires à la maîtrise de ce véhicule sur de tels terrains. Soyez toujours particulièrement prudent sur ces types de terrain.
- Suivez toujours les procédures appropriées pour tourner telles que décrites dans la section *TECHNIQUES DE CONDUITE*.
- Ne jamais utiliser le véhicule sur des pentes trop escarpées pour le véhicule ou votre niveau de compétence.
- Utilisez toujours les procédures d'ascension décrites dans *TECHNIQUES DE CONDUITE*. Examinez le terrain attentivement avant de monter une pente. Ne jamais monter une pente dont la surface est glissante ou friable.
- Utilisez toujours les procédures de descente de pente et de freinage décrites dans *TECHNIQUES DE CONDUITE*. Examinez le terrain attentivement avant de descendre une pente.
- Pour vous déplacer à flanc de colline, utilisez toujours les procédures décrites dans *TECHNIQUES DE CONDUITE*. Éviter les pentes dont la surface est glissante ou friable.
- Procédez toujours de la façon indiquée plus loin dans ce guide lors d'un calage ou si le véhicule recule quand vous montez une colline. Pour éviter tout calage, choisissez la gamme basse et maintenez une vitesse constante en montée. En cas de calage ou si le véhicule est entraîné vers l'arrière, suivez la technique de conduite décrite dans la section *TECHNIQUES DE CONDUITE*.
- Vérifiez toujours s'il y a des obstacles avant de vous aventurer en terrain inconnu. Ne tentez jamais de passer de gros obstacles comme des rochers ou des troncs d'arbres. Procédez toujours de la façon décrite dans la section *TECHNIQUES DE CONDUITE* lorsque vous devez franchir un obstacle.
- Soyez toujours prudent quand le véhicule dérape, patine ou glisse. Apprendre à contrôler de façon sûre un véhicule qui dérape ou qui glisse en s'exerçant à basse vitesse sur un terrain égal et de niveau. Sur les surfaces extrêmement glissantes, telles que la glace, circulez très lentement et très prudemment pour réduire le risque de perte de contrôle en dérapant.
- Vérifiez toujours si la voie est libre derrière le véhicule avant de passer en marche arrière. Après avoir fait les vérifications nécessaires, passez en marche arrière et circulez lentement.
- Ne dépassez jamais la charge admissible pour ce véhicule. Tenez compte du poids du conducteur, ainsi que de tous les autres accessoires et charges ajoutés. Répartir la charge adéquatement et la fixer de manière appropriée. Ralentissez et observez les instructions de ce guide pour transporter une charge ou tirer une remorque. Prévoir davantage de distance pour freiner.
- Ce véhicule n'est pas conçu pour sauter et ne peut absorber entièrement l'énergie d'impacts tels que les sauts et il vous transmettra cette énergie. La pratique de cabrés peut faire que le véhicule se renverse sur vous. Ces deux exercices sont très risqués et nous vous recommandons de les éviter en tout temps.
- Soyez toujours prudent quand le véhicule dérape, patine ou glisse. Apprendre à contrôler de façon sûre un véhicule qui dérape ou qui glisse en s'exerçant à basse vitesse sur un terrain égal et de niveau. Sur les surfaces

extrêmement glissantes, telles que la glace, circulez très lentement et très prudemment pour réduire le risque de perte de contrôle en dérapant. Si vous conduisez un modèle 2 places et transportez un passager, ne tentez jamais de glissade ou de dérapage ; cela pourrait entraîner le renversement du véhicule ou l'éjection du passager.

- Vérifiez toujours si la voie est libre derrière le véhicule avant de passer en marche arrière. Après avoir fait les vérifications nécessaires, passez en marche arrière et circulez lentement. Tenez compte du fait que sur un modèle 2 places le passager risque de vous bloquer la vue.
- Ne dépassez jamais la charge admissible pour ce véhicule. Tenez compte du poids du conducteur, du passager (modèles 2 places) ainsi que de tous les autres accessoires et charges ajoutés. Répartir la charge adéquatement et la fixer de manière appropriée. Ralentissez et observez les instructions de ce guide pour transporter une charge ou tirer une remorque. Prévoir davantage de distance pour freiner.
- Ce véhicule n'est pas conçu pour sauter et ne peut absorber entièrement l'énergie d'impacts tels que les sauts et il vous transmettra cette énergie. La pratique de cabrés peut faire que le véhicule se renverse sur vous. Ces deux exercices sont très risqués pour vous et votre passager (modèles 2 places) et nous vous recommandons de les éviter en tout temps.
- N'utilisez jamais le véhicule dans une étendue d'eau profonde ou présentant un courant fort. L'eau ne doit jamais dépasser le centre des roues. L'eau réduit la capacité de freinage. Testez vos freins une fois sorti de l'eau, de la boue ou de la neige. Au besoin, freiner à répétition pour sécher les freins.
- Gardez toujours à l'esprit que les conditions météorologiques et du terrain, le système de freinage, l'état des pneus, la vitesse du véhicule et son comportement ainsi que la charge, y compris une charge tractée, constituent certains des éléments qui influencent la distance de freinage. Ajustez votre conduite en fonction de ces éléments.
- BRP recommande de rester assis sur votre VTT lorsque vous roulez en marche arrière. Évitez de vous tenir debout. Votre poids pourrait se déplacer vers l'avant et s'appuyer contre la manette d'accélérateur, causant ainsi une accélération soudaine pouvant mener à la perte de la maîtrise du véhicule.
- Évitez d'utiliser le véhicule si les commandes ne fonctionnent pas normalement.
- Assurez-vous toujours que la pression des pneus est adéquate. Lors du remplacement des pneus, utilisez toujours le type et la taille de pneus recommandés. Pour des informations sur les pneus, reportez-vous à la section *SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES* de ce guide.
- Conduire le véhicule trop rapidement pour vos compétences ou les conditions peut entraîner des blessures. Maniez doucement l'accélérateur pour vous déplacer en sécurité. Les statistiques montrent que les virages à haute vitesse entraînent généralement des accidents et des blessures. N'oubliez jamais que ce véhicule est lourd! S'il venait à se renverser, son poids à lui seul pourrait vous emprisonner, entraînant des blessures.
- Ne jamais modifier ce véhicule en installant ou en utilisant des accessoires pour lesquels il n'est pas conçu. Utilisez seulement des accessoires approuvés par BRP.
- Ne dépassez jamais la charge admissible pour ce véhicule. Tenez compte du poids du conducteur, ainsi que de tous les autres accessoires et charges ajoutés. Répartir la charge adéquatement et la fixer de manière appropriée.

Ralentissez et suivez les instructions de ce guide lorsque vous transportez une charge ou tractez une remorque. Prévoir davantage de distance pour freiner.

AVERTISSEMENTS OPÉRATIONNELS

Les avertissements suivants et leur format répondent aux exigences de la United States Consumer Product Safety Commission. Ils doivent être inclus dans le Guide du conducteur de tous les véhicules tout-terrain ou VTT.

Les illustrations suivantes ne sont que des représentations générales. Votre modèle peut différer.

Utilisation d'un véhicule sans instructions appropriées

AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Utilisation du véhicule sans avoir reçu la formation adéquate.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Le risque d'accident s'accroît beaucoup si le conducteur ne connaît pas la bonne façon d'utiliser adéquatement ce véhicule dans des situations variées et sur divers types de terrains.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Les conducteurs débutants et sans expérience devraient suivre un cours de formation. Ils devraient ensuite pratiquer régulièrement les compétences acquises durant leur formation ainsi que les techniques de conduite décrites dans le présent Guide du conducteur.

Pour plus de renseignements sur un cours de formation, communiquer avec un concessionnaire Can-Am agréé.

Âge minimal recommandé

⚠ AVERTISSEMENT



V00A1AQ

DANGER POSSIBLE

Non-respect de l'âge minimal recommandé pour conduire ce véhicule.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

L'utilisation par un enfant d'un véhicule qui ne convient pas à son âge peut causer des blessures ou la mort.

Même si l'enfant a l'âge minimal recommandé pour conduire ce véhicule, il se peut qu'il ne possède pas les compétences, l'habileté ou le jugement requis pour conduire ce véhicule en toute sécurité, ce qui pourrait entraîner un accident grave.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Aucun enfant de moins de 16 ans ne doit conduire ce véhicule.

Transport d'un passager

⚠ AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Transport d'un passager sur ce véhicule.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Importante réduction de vos capacités à maintenir l'équilibre et la maîtrise du véhicule.

Pourrait entraîner un accident causant des blessures au conducteur ou au passager.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais transporter de passager. Même si le siège du conducteur est long et permet une grande liberté de mouvement, le véhicule n'est pas conçu pour le transport de passagers.

Véhicule dans les rues, routes ou autoroutes publiques

⚠ AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Utilisation du véhicule sur la voie publique, les routes ou les autoroutes.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Risques de collision avec un autre véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

N'utilisez jamais ce véhicule sur la voie publique, une route, une autoroute, un chemin de terre ou une route de gravier. Dans plusieurs endroits, il est illégal d'utiliser ce véhicule sur la voie publique, les routes et les autoroutes.

Conduire sans vêtements de protection

⚠ AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Conduite du véhicule sans porter un casque approuvé, des lunettes de protection et des vêtements protecteurs.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

- L'utilisation du véhicule sans le port d'un casque homologué augmente les risques de blessure grave à la tête et de décès en cas d'accident.
- L'utilisation du véhicule sans le port d'une protection oculaire peut provoquer un accident et augmenter les risques de blessure grave en cas d'accident.
- L'utilisation du véhicule sans vêtements protecteurs augmente les risques de blessure grave en cas d'accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours porter un casque approuvé et bien ajusté. Il est également recommandé de porter :

- Une protection oculaire (lunettes ou visière)
- Une mentonnière rigide
- Des gants et des bottes
- Une chemise ou une veste à manches longues
- Un pantalon.

Drogue, alcool

⚠ AVERTISSEMENT



VIS04270

DANGER POSSIBLE

Utilisation du véhicule sous l'influence de l'alcool ou de drogues.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Le jugement du conducteur peut être sérieusement compromis.

La vitesse de réaction peut être ralentie.

Le sens de l'équilibre et la perception du conducteur peuvent être compromis.

Un accident voire un décès pourraient survenir.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne conduisez jamais ce véhicule sous l'influence de l'alcool ou de drogues.

Vitesses excessives

⚠ AVERTISSEMENT



VIS04263

DANGER POSSIBLE

Conduite du véhicule à une vitesse excessive.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Augmente les risques d'une perte de contrôle du véhicule, ce qui peut provoquer un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Se déplacer à une vitesse qui convient au terrain, à la visibilité, aux conditions d'utilisation et à son expérience.

Tentatives de cabrés, de sauts et autres cascades.

⚠ AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Tentatives de cabrés, de sauts et autres cascades.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Augmente les risques d'accident, dont le renversement.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais tenter d'effectuer des acrobaties, telles que cabrés et sauts notamment. Éviter les manœuvres visant à épater les gens.

Inspection du véhicule

⚠ AVERTISSEMENT

DANGER POSSIBLE

Défaut d'inspecter le véhicule avant de l'utiliser.

Défaut de bien entretenir le véhicule.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Augmente les risques d'accident et d'endommagement de l'équipement.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours inspecter le véhicule avant toute utilisation pour vérifier s'il est en bon état de marche.

Toujours observer les consignes du programme d'entretien inclus dans ce Guide du conducteur.

Cours d'eau gelés

⚠ AVERTISSEMENT

DANGER POSSIBLE

Conduite sur des cours d'eau gelés.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Passer à travers la glace peut provoquer de graves blessures ou la mort.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais conduire le véhicule sur une surface gelée avant de s'être assuré que la glace est assez épaisse pour supporter le poids du véhicule et de sa charge ainsi que la force créée par un véhicule en mouvement.

Position conseillée dans le véhicule

⚠ AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Retirer ses mains du guidon ou ses pieds des repose-pieds lorsque le véhicule est en marche.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Ne pas tenir le guidon, ou ne le tenir qu'à une main, réduit la capacité à maîtriser le véhicule et risque d'entraîner une perte d'équilibre ou une chute du véhicule. Le non-maintien des pieds sur les repose-pieds peut provoquer des blessures ou un accident, les pied ou les jambes risquant d'entrer en contact avec les roues arrière.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Le conducteur doit toujours garder les deux mains sur le guidon et les deux pieds sur les repose-pieds lorsque le véhicule est en marche.

Terrain inconnu

⚠ AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Conduite imprudente du véhicule en terrain inconnu.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Le conducteur peut réaliser trop tard qu'il y a des rochers cachés, des bosses ou des cavités, de sorte qu'il ne pourrait réagir à temps. Il risque de perdre la maîtrise du véhicule ou celui-ci pourrait se renverser.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Conduire lentement et très prudemment en terrain inconnu.

Demeurer attentif aux variations de terrain en circulant à bord de ce véhicule.

Déplacement sur un terrain excessivement rugueux, glissant ou meuble

⚠ AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Conduite imprudente du véhicule en terrain très accidenté, glissant ou meuble.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Peut entraîner une perte d'adhérence ou de maîtrise du véhicule et ainsi provoquer un accident ou un renversement.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne pas utiliser le véhicule en terrain très accidenté, glissant ou friable, à moins d'avoir appris et pratiqué les techniques d'utilisation du véhicule sur ce type de terrain.

Soyez toujours particulièrement prudent sur ces types de terrain.

Virages mal négociés

⚠ AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Virage inadéquat.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

La perte de maîtrise du véhicule pourrait s'ensuivre, causant une collision ou un renversement.

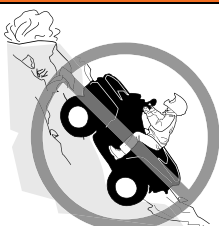
COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours observer les consignes relatives aux virages prescrites dans ce Guide du conducteur. Négocier les virages à basse vitesse avant de tenter un virage à plus haute vitesse.

Ne jamais tourner à une vitesse excessive.

Collines excessivement raides

⚠ AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Utilisation sur des pentes trop escarpées.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Le véhicule peut se renverser plus facilement sur des pentes très escarpées que sur des surfaces de niveau ou sur de petites pentes.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais utiliser le véhicule sur des pentes trop escarpées pour le véhicule ou votre niveau de compétence.

S'exercer sur de petites pentes avant de s'aventurer sur les pentes plus prononcées.

Ascension de colline

⚠ AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Monter les collines de façon inadéquate.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait entraîner une perte de maîtrise ou le renversement du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours observer les consignes relatives aux pentes prescrites dans ce Guide du conducteur.

Toujours examiner le terrain avant de monter une pente.

Ne jamais monter une pente dont la surface est glissante ou friable.

Transférez votre poids vers l'avant.

Ne jamais actionner l'accélérateur et ne jamais changer de vitesse brusquement. Le véhicule pourrait se renverser vers l'arrière.

Ne traversez jamais la crête d'une colline à haute vitesse. Un obstacle, un escarpement prononcé, un autre véhicule ou une autre personne pourrait se trouver de l'autre côté.

Descente de colline

AVERTISSEMENT

**DANGER POSSIBLE**

Méthode de descente inadéquate.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait entraîner une perte de maîtrise ou le renversement du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours observer les consignes relatives aux descentes prescrites dans ce Guide du conducteur.

REMARQUE :

Une technique particulière est nécessaire pour freiner en descente.

Toujours examiner le terrain avant de descendre une pente.

Transférez votre poids vers l'arrière.

Ne jamais descendre une pente à haute vitesse.

Éviter de descendre une pente dans un angle qui ferait trop pencher le véhicule d'un côté. Descendre la pente tout droit dans la mesure du possible.

Déplacements ou virages dans les pentes

⚠ AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Déplacements à flanc de colline ou virages inadéquats dans les pentes.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait entraîner une perte de maîtrise ou le renversement du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais tenter de faire demi-tour sur une pente avant d'avoir maîtrisé la technique du virage sur terrain plat telle que décrite dans le Guide du conducteur. Toujours procéder avec prudence lors de la négociation d'un virage dans une pente.

Éviter dans la mesure du possible de se déplacer latéralement sur une pente escarpée.

Lors d'un déplacement à flanc de colline :

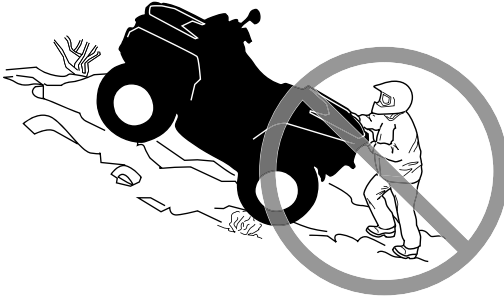
Toujours observer les consignes appropriées décrites dans ce Guide du conducteur.

Éviter les pentes dont la surface est glissante ou friable.

Le conducteur doit transférer son poids vers le côté en amont du véhicule.

Calage, recul ou débarquement pendant la montée d'une pente.

⚠ AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Calage, recul ou débarquement inadéquat quand on monte une pente.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait entraîner un renversement du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Choisir la vitesse basse et maintenir une vitesse constante en montant une côte.

Si le véhicule cesse d'avancer :

Le conducteur doit transférer son poids vers le haut de la colline. Ne jamais actionner l'accélérateur et ne jamais changer de vitesse brusquement. Le véhicule pourrait se renverser vers l'arrière.

Serrer les freins.

Verrouillez le frein de stationnement après l'immobilisation.

Descendez du côté amont ou par un côté si le véhicule est dirigé vers le haut de la pente.

Si le véhicule commence à reculer :

Le conducteur doit transférer son poids vers le haut de la colline. Ne jamais actionner l'accélérateur et ne jamais changer de vitesse brusquement. Le véhicule pourrait se renverser vers l'arrière.

Ne jamais serrer le frein arrière si le véhicule recule.

Serrer graduellement les freins avant.

Une fois complètement arrêté, serrez également le frein arrière et verrouillez le frein de stationnement.

Descendez du côté amont ou par un côté si le véhicule est dirigé vers le haut de la pente.

Retourner le véhicule et reprendre place en suivant la procédure décrite dans ce Guide du conducteur.

Négociation des obstacles

⚠ AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Négociation inadéquate des obstacles.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Peut entraîner une perte de contrôle ou une collision.

Pourrait entraîner un renversement du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours vérifier s'il y a des obstacles avant de vous aventurer en terrain inconnu.

Ne jamais tenter de passer de gros obstacles, tels que des rochers ou des troncs d'arbres.

Lors du franchissement d'obstacles, toujours observer les consignes appropriées décrites dans ce Guide du conducteur.

Dérapages ou glissades

⚠ AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Dérapage ou glissement inadéquat.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Risque de perte de contrôle du véhicule.

Les pneus peuvent soudainement adhérer au sol, ce qui peut provoquer le renversement du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Apprendre à contrôler de façon sûre un véhicule qui dérape ou qui glisse en s'exerçant à basse vitesse sur un terrain égal et de niveau.

Sur les surfaces extrêmement glissantes, telles que la glace, circuler très lentement et très prudemment pour réduire le risque de perte de contrôle en dérapant.

Eau profonde ou rapide

⚠ AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Utilisation du véhicule dans une étendue d'eau profonde ou présentant un courant fort.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Les pneus peuvent flotter, ce qui entraînerait une perte de traction et une perte de contrôle pouvant causer un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais utiliser le véhicule dans une étendue d'eau profonde ou présentant un courant fort.

Vérifier la profondeur de l'eau et la force du courant avant de traverser un cours d'eau. L'eau ne doit pas monter plus haut que le centre des roues. L'eau réduit la capacité de freinage. Faites fonctionner les freins une fois sorti de l'eau. Au besoin, freiner à répétition pour sécher les freins.

Conduite en marche arrière

AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Utilisation inadéquate de la marche arrière.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Risque de heurter un obstacle ou une personne derrière le véhicule, ce qui pourrait causer de graves blessures.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Avant de passer en marche arrière, vérifier si la voie est libre derrière le véhicule. Après avoir fait les vérifications nécessaires, passer en marche arrière et circuler lentement.

Pression des pneus

⚠ AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Utilisation de pneus inadéquats pour ce véhicule, ou pression insuffisante ou inégale.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

L'utilisation de pneus inadéquats pour ce véhicule ou dont la pression est insuffisante ou inégale peut entraîner une perte de contrôle, une crevaison, un glissement du pneu sur sa jante et accroître les risques d'accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours utiliser la taille et le type de pneus spécifiés dans ce Guide du conducteur pour ce véhicule.

Toujours maintenir la pression des pneus au niveau approprié tel que décrit dans ce Guide du conducteur.

Toujours remplacer les roues ou les pneus endommagés.

Modifications inappropriées

⚠ AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Utilisation d'un véhicule ayant fait l'objet de modifications non approuvées.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

L'installation inadéquate d'accessoires ou la modification de ce véhicule peut avoir un effet sur sa maniabilité et pourrait, dans certains cas, causer un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais modifier ce véhicule en installant ou en utilisant des accessoires pour lesquels il n'est pas conçu. Toutes les pièces et tous les accessoires installés sur ce véhicule doivent être approuvés par BRP ; leur installation et leur utilisation doivent se faire conformément aux instructions. Si vous avez des questions, consultez un concessionnaire Can-Am hors route autorisé.

Ne JAMAIS installer de siège pour passager et ne jamais utiliser les porte-bagages pour transporter un passager.

Toute modification du véhicule visant à augmenter sa vitesse et son rendement peut constituer une violation des modalités de la garantie limitée du véhicule. De plus, certaines modifications, telle la dépose des composants du moteur ou du système d'échappement, sont illégales en vertu de la plupart des lois.

Charger, transporter ou tracter une charge

⚠ AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Surcharge du véhicule, transport ou remorquage inadéquat d'une charge.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait avoir un effet sur la maniabilité et causer un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais dépasser la charge admissible pour ce véhicule. Tenir compte du poids du conducteur, ainsi que de tous les autres accessoires et charges ajoutés.

Répartir la charge adéquatement et la fixer de manière appropriée.

Réduire vitesse et négocier les virages lentement lorsque le véhicule transporte un chargement. Prévoir davantage de distance pour freiner.

Toujours suivre les instructions de ce Guide du conducteur pour transporter une charge ou tirer une remorque.

Transport de matériel inflammable ou dangereux.

⚠ AVERTISSEMENT



V03M010

DANGER POSSIBLE

Le transport de matériel inflammable ou dangereux comporte un risque d'explosion.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Des blessures graves ou la mort.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais transporter de matériel inflammable ou dangereux.

INSPECTION AVANT RANDONNÉE

AVERTISSEMENT

Effectuez une inspection avant randonnée avant chaque utilisation pour détecter toute anomalie éventuelle pouvant survenir pendant son utilisation. L'inspection avant randonnée peut aider à surveiller l'usure et les dommages avant qu'un problème ne se manifeste. Remédiez à toutes les déficiences découvertes pour réduire le risque de panne ou de collision.

Avant d'utiliser ce véhicule, le conducteur doit toujours vérifier tous les points indiqués dans la Liste d'inspection avant randonnée.

Liste d'inspection avant randonnée

Avant de démarrer le moteur (clé sur « OFF »)

Éléments à inspecter	Inspections à effectuer	✓
Huile moteur	Vérifiez le niveau d'huile du moteur.	
Fluide de refroidissement	Vérifiez le niveau du liquide de refroidissement.	
Liquide de frein	Vérifiez le niveau de liquide de frein	
Fuites	Rechercher toute fuite sous le véhicule.	
Manette d'accélérateur	Actionner la manette d'accélérateur à quelques reprises pour voir si elle fonctionne bien. Elle doit revenir à la position de ralenti dès qu'on la relâche.	
Manette de verrouillage des freins	Serrer le levier de verrouillage du frein et vérifier s'il fonctionne bien.	
Filtre à air du moteur	Inspecter et nettoyer le filtre à air du moteur.	
Filtre à air de la boîte de vitesses CVT	Inspecter et nettoyer le filtre à air de la boîte CVT	
Système d'échappement	Si ce n'est pas déjà fait, nettoyez la zone entourant le système d'échappement, surtout si lors de la dernière sortie, le véhicule a été utilisé dans un marécage, une tourbière, du foin ou des feuilles mortes.	
Radiateur	Vérifier si le radiateur est propre.	
Siège	Assurez-vous que le siège du conducteur est correctement verrouillé en le tirant plusieurs fois vers l'arrière et vers le haut. Même si vous entendez	

Éléments à inspecter	Inspections à effectuer	✓
	un claquement distinctif pendant l'installation, tirez toujours sur l'arrière et vers le haut pour confirmer le bon verrouillage.	
Soufflets d'arbre de transmission	Vérifiez l'état des soufflets d'arbre de transmission et les protecteurs.	
Pneus	Vérifiez la pression et l'état des pneus Consultez l'étiquette <i>Pression des pneus et charge maximale</i> et effectuez les réglages selon la charge.	
Jantes	Vérifiez si les roues sont endommagées et s'il y a un jeu anormal. Vérifiez si les écrous de roue sont serrés. Serrer les boulons de roue à anneau de retenue (selon l'équipement) Reportez-vous à <i>Roues et pneus</i> dans la rubrique <i>Procédures d'entretien</i> pour connaître les couples de serrage indiqués.	
Rangement	Pour tout transport de charge, respecter la charge admissible du véhicule. Reportez-vous à <i>Chargement des porte-bagages</i> . Assurez-vous que la charge est bien fixée aux porte-bagages.	
	Si vous tirez une remorque ou tout autre équipement : – Vérifier l'état de l'attelage et de la rotule de remorquage – Respectez la charge admissible sur le timon et la capacité de remorquage, comme indiqué sur l'étiquette apposée sur l'attelage ou reportez-vous à la <i>Fiche technique</i>. – Assurez-vous que la remorque est bien attelée.	
Compartiment de stockage	Vérifier que le compartiment de rangement arrière est bien fixé.	
Châssis et suspension	Vérifiez le dessous du véhicule afin de détecter la présence de débris emprisonnés dans le châssis ou les composants de suspension et retirez-les.	

Avant de démarrer le moteur (clé sur « ON »)

Éléments à inspecter	Inspections à effectuer	✓
Affichage numérique	Vérifiez le fonctionnement des témoins de l'affichage numérique (lors des premières secondes après avoir positionné la clé de contact à la position « ON »).	
	Vérifiez s'il y a des messages sur l'affichage numérique.	
Feux	Vérifiez le fonctionnement et la propreté des phares et des feux arrière.	
	Vérifier le fonctionnement des feux de croisement et de route	
	Vérifiez le fonctionnement du feu d'arrêt.	
Niveau de carburant	Vérifiez le niveau d'essence.	
Klaxon	Vérifiez le bon fonctionnement de l'avertisseur sonore (si équipé).	

Après avoir démarré le moteur

Éléments à inspecter	Inspections à effectuer	✓
Guidon	S'assurer que la direction fonctionne adéquatement en tournant de gauche à droite et de droite à gauche	
Levier sélecteur	Vérifier le fonctionnement du levier sélecteur (positions P, R, N, H et L)	
Sélecteur 2 ou 4 roues motrices	Vérifier le fonctionnement du sélecteur de mode 2 ou 4 roues motrices	
Freins	Avancer lentement sur quelques mètres puis serrer la manette des freins et la pédale de frein individuellement. Les freins doivent s'actionner à fond. La manette et la pédale doivent revenir à leur position initiale dès que vous les relâchez.	
Interrupteur d'arrêt du moteur	Vérifier si l'interrupteur d'arrêt du moteur fonctionne normalement	
Clé RF D.E.S.S. Borne	Vérifiez que la borne D.E.S.S. fonctionne correctement en retirant la clé D.E.S.S. de la borne D.E.S.S. pour couper le moteur.	

CONDUITE DU VÉHICULE

Afin d'apprécier pleinement les joies de la conduite de ce véhicule, vous DEVEZ suivre certains conseils et concepts de base. Certains peuvent sembler tout à fait nouveaux, alors que d'autres paraîtront logiques ou évidents.

Prenez le temps d'étudier ce guide du conducteur, les étiquettes de sécurité apposées sur le véhicule et la vidéo de sécurité disponible sur : <https://can-am.brp.com/off-road/safety>. Vous y trouverez une description plus complète de ce que vous devriez savoir avant d'utiliser le véhicule.

Que vous soyez un conducteur novice ou d'expérience, il est essentiel pour votre sécurité de connaître les commandes et les autres caractéristiques du véhicule. Il est également important de connaître la bonne façon de conduire ce véhicule.

Il s'agit d'un VTT de haute performance destiné uniquement à une utilisation hors route. Les conducteurs inexpérimentés peuvent méconnaître les risques et être surpris par le comportement spécifique de ce véhicule tout-terrain dans certaines conditions du terrain.

Le Guide du conducteur ne renferme qu'une quantité limitée de renseignements. Il est fortement recommandé d'obtenir une formation et des informations supplémentaires auprès des autorités locales, des clubs de VTT, d'un organisme de formation de VTT reconnu ou de contacter un concessionnaire Can-Am agréé.

Nous recommandons de respecter l'âge indiqué sur l'étiquette de sécurité apposée sur le véhicule. Même si la personne a l'âge minimal recommandé pour conduire ce véhicule, il se peut qu'elle ne possède pas les compétences, l'habileté ou le jugement requis pour conduire ce véhicule en toute sécurité, ce qui pourrait entraîner un accident grave.

Les personnes présentant une déficience intellectuelle ou des troubles physiques et les amateurs de risques sont plus exposés aux capotages ou collisions pouvant entraîner des blessures, voire le décès.

Les véhicules ne sont pas tous identiques. Chacun présente un rendement, des commandes et des caractéristiques qui lui sont propres. Chacun fait appel à une méthode de conduite particulière et offre une tenue de route différente.

Il est important de bien vous familiariser avec les commandes et le fonctionnement général du véhicule avant de vous aventurer hors route. Exercez-vous dans un endroit approprié et ne présentant aucun danger afin de bien vous familiariser avec les commandes. Conduisez lentement. La conduite à haute vitesse exige beaucoup d'expérience, et les conditions de conduite doivent être favorables.

Les conditions de conduite peuvent varier d'un endroit à l'autre. Elles varient en fonction des conditions météorologiques, qui peuvent changer de façon radicale en peu de temps ou d'une saison à l'autre.

On ne conduit pas de la même façon sur les surfaces sablonneuses qu'on conduit sur les surfaces enneigées, dans des forêts et dans des marécages. Chaque surface peut exiger un niveau supérieur de vigilance et d'habileté. Faites preuve de jugement. Procédez toujours avec prudence. Évitez les risques inutiles pouvant générer une situation de détresse ou causer des blessures.

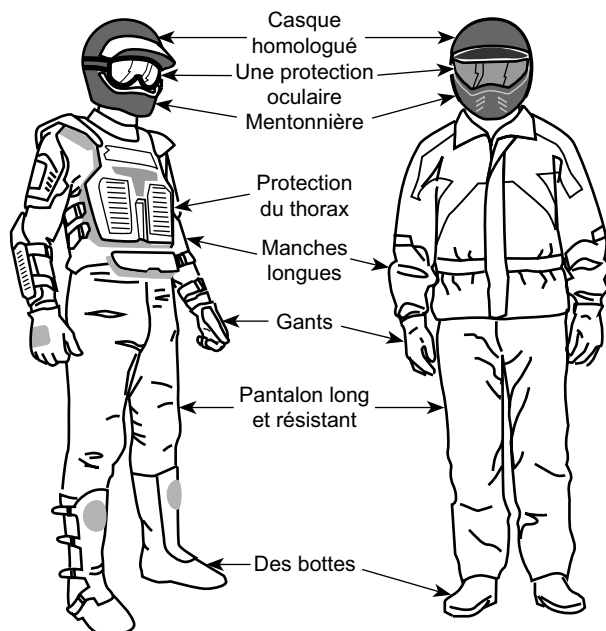
Ne présumez jamais que ce véhicule peut s'aventurer partout sans risque. Un terrain accidenté qui comporte, entre autres, des trous, des dépressions, des talus ou des sols plus ou moins durs peut faire basculer le véhicule ou le rendre instable. Pour éviter ce problème, il est recommandé de ralentir et de toujours observer le terrain devant. Si le véhicule commence à se renverser ou à basculer, il est conseillé de descendre immédiatement DU CÔTÉ OPPOSÉ au renversement !

Une inspection de sécurité annuelle du véhicule est fortement recommandée. Adressez-vous à un concessionnaire autorisé Can-Am hors route pour en savoir plus. Bien que cela ne soit pas requis, il est recommandé qu'un concessionnaire Can-Am hors route autorisé effectue la préparation de présaison du véhicule. Chaque visite au concessionnaire Can-Am hors route autorisé est une bonne occasion de vérifier si le véhicule fait partie d'une campagne de sécurité. Nous vous prions de vous rendre chez votre concessionnaire Can-Am hors route autorisé dans les plus brefs délais si vous avez connaissance d'une campagne liée à la sécurité.

Consultez un concessionnaire Can-Am hors route autorisé pour les accessoires disponibles dont vous pourriez avoir besoin.

Vêtements de conduite

Les conditions météorologiques devraient vous aider à décider comment vous habiller. Habillez-vous selon la température la plus froide prévue. Des sous-vêtements thermiques en contact direct avec la peau constituent un bon isolant. Il est cependant important que le conducteur porte toujours des vêtements protecteurs et un équipement approprié, dont un casque homologué, des lunettes de protection, des bottes, des gants, un gilet à manches longues et un pantalon. Ce type de vêtement protégera le conducteur de certains dangers mineurs qui peuvent se présenter sur la route. Le conducteur doit éviter de porter des vêtements amples qui pourraient se prendre dans le véhicule ou dans les buissons et les branches. Selon les conditions, il se peut que vous deviez également porter des lunettes antibuée ou de soleil. Des lentilles de couleurs différentes conçues pour les lunettes antibuée ou de soleil aident à distinguer les variations de terrain. Portez des lunettes de soleil le jour seulement.



Des passagers avec un équipement de protection requis

Le transport d'un passager est interdit

Ce véhicule est conçu pour le transport d'un conducteur seulement. Même si le siège du conducteur est long, ce véhicule n'est pas conçu pour transporter un ou plusieurs passagers. Ne posez JAMAIS de siège pour passager et n'utilisez jamais le porte-bagages pour transporter un passager. Le transport d'un ou de plusieurs passagers peut modifier la stabilité et la maîtrise du véhicule.

Conduite récréative

Respectez les droits et les limites des autres. Évitez les endroits désignés pour les autres utilisateurs de sites hors route. Cela inclut les sentiers destinés à la motoneige, à l'équitation, au ski de fond, au vélo de montagne, etc. Ne supposez jamais qu'il n'y a personne sur le sentier. Gardez toujours la droite et évitez de zigzaguer d'un côté à l'autre du sentier. Préparez-vous à vous arrêter pour vous ranger sur le côté quand un autre utilisateur arrive en sens contraire.

Adhérez à un club de véhicules tout-terrain. Cela vous permet d'obtenir une carte des sentiers et des conseils ainsi que des renseignements sur les endroits réservés à ce sport. Si aucun club n'existe dans votre région, contribuez à en mettre un sur pied. Les randonnées de groupe et les activités d'un club constituent une expérience sociale des plus intéressantes.

Tenez-vous toujours à une distance sécuritaire des autres véhicules. En jugeant bien la vitesse, les conditions du terrain, la température ainsi que l'état mécanique du véhicule et en ayant confiance au bon jugement des autres, vous serez

en mesure de déterminer la distance de sécurité appropriée. Ce véhicule, tout comme les autres véhicules, ne peut s'arrêter immédiatement. Prévoir davantage de distance pour freiner. Sur les modèles 2 places, la maniabilité, la stabilité et la distance de freinage du véhicule peuvent varier quand vous transportez un passager. Conduisez plus lentement lorsqu'un passager vous accompagne.

Avant d'utiliser le véhicule, informez vos proches de l'itinéraire envisagé et du moment prévu pour le retour.

Selon la durée de la randonnée, munissez-vous d'outils supplémentaires, d'eau, de nourriture et de matériel d'urgence. Renseignez-vous sur les endroits où il sera possible de vous approvisionner en essence et en huile. Préparez-vous à faire face à tout imprévu.

Trousse de premiers soins	Clé à molette
Téléphone cellulaire	Couteau
Ruban adhésif	Lampe de poche
Corde	Lunettes de protection avec lentilles colorées
Ampoules de rechange	Carte des sentiers
Trousse d'outils fournie	Collations

Environnement

Ce véhicule présente, entre autres, l'avantage de vous mener hors des sentiers battus. Il est cependant important de toujours respecter la nature et le droit des autres d'en profiter. Évitez les endroits vulnérables sur le plan environnemental. Ne conduisez pas sur la végétation forestière ni les arbustes; n'abattez pas les arbres et ne détruisez pas les clôtures; évitez de faire tourner les roues à vide et de détruire le terrain. Ayez « le pied léger ».

Ce véhicule peut causer des incendies de forêt par véhicule hors route si des débris s'accumulent à proximité de l'échappement ou d'autres points chauds du moteur et s'allument puis tombent dans l'herbe sèche. Évitez de rouler dans les zones humides, dans les tourbières ou les herbes hautes où les débris peuvent s'accumuler. Si vous avez roulé dans ces endroits, inspectez et enlevez tous les débris du moteur et les points chauds. Reportez-vous à *Soins du véhicule* pour les détails.

Il est interdit de pourchasser les animaux sauvages dans de nombreux endroits. Les animaux peuvent mourir d'épuisement si on les pourchasse avec un véhicule motorisé. Si vous rencontrez un animal sur le sentier, arrêtez-vous pour l'observer paisiblement et avec prudence. Vous en garderez un des plus beaux souvenirs de votre vie.

Respectez le principe: « ce que j'apporte, je le rapporte ». Évitez de jeter des ordures. N'allumez aucun feu de camp à moins d'en avoir la permission. Dans un tel cas, positionnez le feu à une distance raisonnable des endroits secs. Les

dangers que vous pouvez créer sur le sentier pourraient tôt ou tard causer des blessures, à soi-même ou aux autres.

Respectez les terres agricoles. Obtenez toujours la permission du propriétaire avant de vous aventurer en terrain privé. Respectez les cultures, les animaux de ferme et les limites de la propriété.

Enfin, évitez de polluer les cours d'eau, les lacs et les rivières. Ne modifiez en aucun cas le système d'échappement ni le moteur et n'enlevez aucun de ses composants.

Limites de conception

Quoique le véhicule soit exceptionnellement robuste pour sa catégorie, il s'agit par définition d'un véhicule léger et son utilisation doit se limiter à sa fonction première.

L'ajout d'un poids sur une partie quelconque du véhicule modifiera sa stabilité en plus de modifier son rendement.

Utilisation hors route

L'utilisation hors route présente toujours un danger. Tout terrain n'ayant pas été préparé spécialement pour des véhicules présente un danger inhérent lorsque son angle, sa composition et sa pente sont imprévisibles. Le terrain comme tel est une source continue de dangers, et quiconque s'y risque doit en être conscient.

Un conducteur qui s'aventure hors route devrait toujours emprunter la voie la plus sûre en observant rigoureusement le terrain devant lui. Le véhicule ne doit être confié en aucun cas à une personne ne connaissant pas parfaitement les instructions de conduite. Personne ne devrait s'aventurer en terrain escarpé ou incertain.

Techniques de conduite

Le présent guide ne renferme qu'une quantité limitée de renseignements. Il est conseillé d'améliorer ses connaissances et de parfaire son habileté en suivant un cours de formation reconnu.

Les précautions idéales à prendre contre les risques que représente l'utilisation d'un véhicule se résument en quelques mots: prudence, expérience et habileté.

Respectez la signalisation du sentier. Elle est là pour aider tous ses usagers.

Deux choses sont importantes lorsque vous roulez sur des collines ou des pentes : soyez prêt à réagir face à un terrain glissant, à des variations de terrain ou à des obstacles et ajustez constamment la position de votre corps.

S'il y a le moindre doute quant à la capacité du véhicule à négocier en toute sécurité un obstacle ou une étendue, empruntez une autre route.

Hors route, la puissance et la traction, plus que la vitesse, sont importantes. Ne conduisez jamais à une vitesse qui réduit votre visibilité et votre capacité à choisir les passages sécuritaires.

Observez constamment le terrain devant vous pour repérer les variations soudaines d'inclinaison et les obstacles tels que les rochers ou les souches, qui peuvent entraîner une perte de stabilité et faire basculer ou renverser le véhicule.

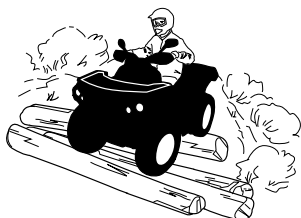
Évitez d'utiliser le véhicule si les commandes ne fonctionnent pas normalement.

Lorsque vous êtes stationné ou à l'arrêt, assurez-vous de placer le levier en position PARK et serrez le frein de stationnement. Cette précaution est particulièrement importante pour le stationnement en pente. En pente raide ou, si le véhicule transporte une charge, bloquez les roues du véhicule avec des roches ou des briques.

Utilisez toujours des techniques de conduite adéquates pour éviter les renversements du véhicule sur les collines et les terrains accidentés et dans les virages.

Position du corps

Pour assurer une bonne maîtrise du véhicule, nous vous recommandons fortement de garder les mains sur le guidon et à portée des commandes. Le même principe s'applique aux pieds sur les repose-pieds. Pour réduire les risques de blessures à vos jambes et à vos pieds, gardez ceux-ci sur les repose-pieds à tout moment. Évitez d'orienter le bout de vos pieds vers l'extérieur ou d'étendre vos pieds pour faciliter les virages, car ils pourraient être heurtés ou bloqués par un obstacle ou entrer en contact avec les roues.



Malgré le fait que ce véhicule soit équipé d'une suspension, un terrain ondulé ou accidenté vous rendra inconfortable et peut même causer des maux de dos. L'adoption d'une position accroupie ou semi-accroupie est souvent nécessaire. Ralentissez et laissez vos jambes fléchies absorber les chocs.

Franchissement de routes

Lorsqu'il faut traverser une route, le conducteur en tête de file doit descendre de son véhicule, observer la route et diriger les autres conducteurs. La dernière personne ayant traversé aide alors le conducteur en tête à traverser à son tour. Évitez de circuler sur les trottoirs. Les trottoirs sont destinés aux piétons.

Virages

Négociez les virages à basse vitesse avant de tenter un virage à plus haute vitesse.

Gardez les mains sur le guidon et les pieds sur les repose-pieds.

Maintenez une vitesse constante ou accélérez légèrement dans le virage.

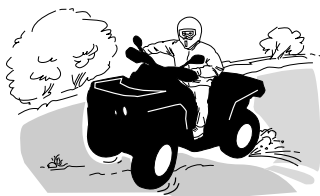
Pour réduire le risque de renversement :

- Manœuvrer avec prudence dans les virages.
 - Ne tournez pas le guidon trop loin ou trop vite en fonction de la vitesse et du terrain. Ajustez l'effort exercé sur le guidon en conséquence.
 - Ralentissez avant d'entrer dans un virage. Évitez de freiner brusquement dans un virage.
 - Évitez d'accélérer soudainement et vivement, même lorsque le véhicule est arrêté ou circule à basse vitesse.
- Ne tentez jamais de faire un dérapage, un glissement inadéquat, des têtes à queue ou d'autres types de cascades. Si le véhicule dérape ou glisse, tournez le volant en direction du glissement ou du dérapage. Ne freinez jamais brutalement et ne bloquez pas les roues.
- Évitez les surfaces asphaltées. Ce véhicule n'est pas conçu pour circuler sur les routes ou les autoroutes et il a plus de chance de se renverser. Si vous devez conduire sur une surface asphaltée, tournez graduellement, roulez lentement et évitez les accélérations ou les freinages brusques.

Évitez de tourner brusquement le guidon et d'actionner subitement l'accélérateur et le frein dans les virages.

AVERTISSEMENT

Ne jamais tourner à une vitesse excessive.



Si le véhicule se met à glisser, tournez le guidon dans la direction du glissement jusqu'à la reprise de la maîtrise du véhicule. Ne serrez jamais les freins à fond et ne bloquez jamais les roues.

AVERTISSEMENT

Les pneus du véhicule ne conviennent pas aux surfaces asphaltées. De plus, le véhicule n'est pas équipé d'un différentiel arrière (les roues arrière tournent toujours à la même vitesse). C'est pourquoi la maniabilité et la capacité de contrôle du véhicule pourraient être grandement réduites sur une surface asphaltée.

Freinage

Gardez les mains sur le guidon et les pieds sur les repose-pieds pendant le freinage.

Exercez-vous à freiner pour vous familiariser avec les freins.

- Freinez d'abord à basse vitesse, puis à une vitesse plus élevée.

- Exercez-vous à freiner en ligne droite à différentes vitesses et intensités.
- Exercez-vous à freiner en cas d'urgence; le freinage est optimal en ligne droite, avec vigueur, sans faire bloquer les roues.

Rappelez-vous que la distance de freinage dépend de la vitesse du véhicule, de la charge et du type de surface. De plus, l'état des pneus et des freins influence grandement la distance de freinage.

REMARQUE :

Lorsque vous freinez alors que le véhicule se dirige en marche avant, le poids du véhicule se transfère aux roues avant. Pour un meilleur freinage, le système de freinage exerce une force supérieure sur les roues avant. Cela influence la maniabilité du véhicule et la direction lorsque vous freinez vigoureusement. Il est important d'en tenir compte lorsque vous freinez.

Marche arrière

Avant de passer en marche arrière, assurez-vous que la voie est libre derrière le véhicule. Reculez lentement et évitez les virages serrés.

Nous vous recommandons de vous asseoir sur votre véhicule tout-terrain lorsque vous effectuez une marche arrière. Évitez de vous tenir debout. Votre poids pourrait se déplacer vers l'avant et s'appuyer contre la manette d'accélérateur, causant ainsi une accélération soudaine.

AVERTISSEMENT

Cette accélération subite en marche arrière pourrait à son tour provoquer une perte de contrôle.

Obstacles

Franchissez les obstacles rencontrés sur « le chemin » avec prudence. Il peut s'agir de pierres détachées, de troncs d'arbres, de surfaces glissantes, de clôtures, de poteaux, de remblais ou de dépressions. Évitez ces obstacles dans la mesure du possible. Rappelez-vous que certains sont trop gros ou dangereux pour qu'on puisse les traverser, et doivent donc être évités. Les pierres et les troncs plus petits peuvent être franchis sans danger, pourvu qu'on les aborde à un angle de 90°. Tenez-vous sur les repose-pieds, genoux fléchis. Ajustez la vitesse sans perdre d'élan et évitez « d'accélérer brusquement ». Tenez le guidon fermement. Transférez votre poids vers l'arrière et franchissez l'obstacle. Assurez-vous que les roues avant demeurent au sol. Tenez compte du fait que l'obstacle peut glisser ou se déplacer en le franchissant.

Montée

Grâce à sa conception, ce véhicule est un excellent grimpeur, à un point tel qu'il pourrait basculer avant même de perdre sa traction. Par exemple, il est fréquent qu'on escalade une colline érodée au point où sa crête est très pointue. Le véhicule peut évidemment surmonter un tel obstacle, mais vous devez le faire en tenant compte du risque de basculement au moment où le poids du véhicule est transféré de l'avant vers l'arrière.

Le même problème peut survenir lorsqu'un objet incrusté soulève l'avant du véhicule plus que vous ne le désirez. Dans ce cas, modifiez votre trajectoire. Tenez compte des risques que représente le déplacement à flanc de colline.

Il est également prudent de bien connaître l'état du terrain de l'autre côté de la colline ou du talus. Il arrive trop souvent qu'il y ait un escarpement impossible à négocier ou à descendre.

Avant d'essayer de monter une colline, gardez ces choses en tête. Monter une côte ne devrait être tenté que par des conducteurs expérimentés. Commencez sur de faibles pentes. Conduisez toujours tout droit vers le haut et maintenez votre poids vers l'avant et vers le haut de la colline. Gardez les pieds sur les appuie-pieds, enclenchez un rapport de boîte de vitesses bas, puis accélérez avant d'entreprendre l'ascension. Essayez de maintenir une vitesse constante et actionnez doucement l'accélérateur pour éviter les accélérations. Une pente abrupte ou une variation de terrain ou le roulement d'une roue sur un obstacle pourrait avoir un impact important sur la stabilité, car il pourrait soulever l'avant du véhicule augmentant le risque de renversement. Certaines collines sont trop raides pour s'arrêter ou récupérer en toute sécurité après une tentative infructueuse d'escalade. Essayez d'éviter les pentes raides. Si vous n'êtes pas prudent, le véhicule pourrait basculer lors de la montée de la colline. Si l'angle est tel qu'il est impossible de grimper ou si le véhicule se met à reculer, freinez en prenant soin de ne pas glisser et serrez le frein de stationnement. Descendez du véhicule par le côté gauche et utilisez ensuite la technique du virage en K (tout en marchant en arrière, à côté du véhicule sur le côté le plus élevé et avec une main sur la manette de frein, reculez lentement l'arrière du véhicule vers le haut de la colline, puis conduisez vers le bas). Marchez ou descendez toujours en amont de la pente et restez à l'écart du véhicule et de ses roues motrices. Ne tentez jamais de retenir un véhicule qui se renverse. Restez à l'écart. Évitez de traverser le sommet de la colline à haute vitesse. Des obstacles, dont des escarpements, peuvent se trouver de l'autre côté.



Descente

Ce véhicule peut gravir des pentes qui sont plus raides qu'il ne peut descendre en toute sécurité. Par conséquent, avant de monter une pente, assurez-vous qu'il est possible de la descendre en toute sécurité.

Si vous ralentissez en descendant une pente glissante, le véhicule pourrait dérailler. Maintenez une vitesse constante ou accélérez légèrement pour reprendre le contrôle.

Maintenez le poids de votre corps vers l'arrière. Freinez graduellement pour éviter de glisser. En descente, ne ralentissez pas avec la compression du moteur et ne mettez pas le véhicule au point mort. Essayez d'éviter les pentes raides. Si vous n'êtes pas prudent, le véhicule pourrait basculer en descendant la pente.



Déplacement à flanc de colline

Cette technique comporte **énormément de risques**, puisqu'elle peut modifier radicalement l'équilibre du véhicule. Il est d'ailleurs recommandé de l'éviter dans la mesure du possible. Cependant, si un tel déplacement est nécessaire, il est important que vous placiez TOUJOURS le poids de votre corps vers le haut de la colline et que vous soyez prêt à descendre de ce côté si le véhicule se renverse. **Ne jamais tenter d'immobiliser le véhicule ou de le protéger des dommages.**

Évitez les obstacles et les dépressions qui auraient pour effet de soulever le véhicule d'un côté, ce qui risquerait de le faire basculer.

⚠ AVERTISSEMENT

Soyez prudent lors du chargement et du transport de réservoirs de liquide. Ils peuvent influencer la stabilité du véhicule lors des déplacements à flanc de colline en tirant vers le bas et en augmentant le risque de renversement.

Escarpements

Les amortisseurs du véhicule se « détendront » complètement et le véhicule s'arrêtera si ses roues avant ou arrière se retrouvent dans le vide, au-dessus d'un escarpement. Si l'escarpement est abrupt ou profond, le véhicule piquera du nez et culbutera.

⚠ AVERTISSEMENT

Évitez de franchir des escarpements. Faites plutôt marche arrière et empruntez un autre trajet.

Franchissement d'étendues d'eau

L'eau peut présenter un danger. Si elle est trop profonde, le véhicule peut « flotter » et chavirer. Vérifiez la profondeur de l'eau et la force du courant avant de traverser un cours d'eau. Le niveau d'eau ne doit pas dépasser les repose-pieds. Dans l'eau comme sur la rive, faites attention aux surfaces glissantes telles que les rochers, l'herbe, les billots, etc. Vous risquez de perdre votre adhérence. Évitez d'entrer dans l'eau à haute vitesse. L'eau freinera le mouvement du véhicule et pourrait vous éjecter du véhicule.



Des freins mouillés réduisent la capacité de freinage. Après être sorti de l'eau, de la neige ou de la boue, actionnez les freins plusieurs fois pour que la chaleur de la friction sèche les freins. Prévoir davantage de distance pour freiner.

Le terrain peut être boueux et marécageux près des cours d'eau. Tenez-vous prêt à rencontrer des « trous » ou des variations de profondeur. De plus, soyez attentif au danger que peuvent poser les rochers, les billots, etc., qui sont recouverts par la végétation.

Conduite sur surfaces gelées

Si le trajet amène à traverser des étendues d'eau gelées, vérifiez si la glace est assez épaisse pour supporter le poids du conducteur, ainsi que celui du véhicule et de sa charge. Soyez particulièrement prudent à proximité des trous dans la glace, car ils indiquent à coup sûr que l'épaisseur de la glace varie.

La glace compromet également la maniabilité du véhicule. Roulez lentement et ne faites pas d'accélération brusques. Cela fait patiner les roues, sans compter que le véhicule pourrait se renverser. Évitez de freiner brusquement. Cela causera probablement une glissade incontrôlée et un renversement. Évitez en tout temps de vous aventurer dans la neige fondante, puisqu'elle pourrait obstruer le fonctionnement des commandes du véhicule.

Conduite sur surfaces enneigées

Au moment de l'inspection prérandonnée, prêtez une attention particulière aux endroits sur le véhicule où des accumulations de neige ou de glace peuvent obstruer la visibilité du feu arrière et des réflecteurs, bloquer les ouvertures de ventilation, bloquer le radiateur et le ventilateur et nuire au mouvement des manettes de commande, des interrupteurs et de la pédale de frein. Avant de démarrer votre VTT, vérifiez le bon fonctionnement du volant, de l'accélérateur, des commandes de freinage.

Lorsque vous conduisez un VTT sur un chemin recouvert de neige, l'adhérence des pneus est généralement réduite amenant ainsi le véhicule à réagir différemment aux commandes. Sur une surface à adhérence réduite, la direction n'est pas aussi vive et précise, la distance de freinage est allongée et l'accélération est moins sensible. Roulez lentement et ne faites pas d'accélération brusques. Les pneus risquent de patiner et le véhicule peut déraiser en survirage. Évitez de freiner brusquement. Le véhicule risque de glisser en ligne droite. Or, le meilleur conseil que l'on puisse donner consiste à réduire la vitesse de façon sécuritaire afin d'anticiper certaines manœuvres pour avoir suffisamment de temps et de distance pour garder le parfait contrôle du véhicule et éviter qu'il ne fasse une embardée.

Lorsque vous conduisez votre VTT sur une surface de neige poudreuse, cette dernière sera entraînée par la turbulence dans le sillage du véhicule. Elle est alors projetée et s'accumule ou fond sur des composants exposés, y compris des pièces rotatives, tels que les disques de frein. L'eau, la neige ou la glace peut avoir une incidence sur le temps de réaction du système de freinage de votre VTT. Freinez fréquemment même lorsqu'il n'est pas nécessaire de ralentir; cela empêchera la glace ou la neige de s'accumuler et asséchera les plaquettes et les disques de frein. De plus, en procédant ainsi dans des conditions de conduite à faible risque, vous vérifiez le niveau d'adhérence et vous êtes conscient de la réaction du véhicule aux commandes données. Retirez la neige et la glace sur la pédale de frein, les repose-pieds, le plancher et les manettes d'accélérateur et de frein. Enlevez fréquemment la neige du siège, du guidon, des phares, des feux arrière et des réflecteurs.

La neige peut cacher des pierres, des troncs d'arbre et d'autres objets. Si la neige est fondante, elle peut réduire la maniabilité du véhicule qui peut s'enliser ou perdre toute adhérence. Regardez au loin et soyez vigilant afin de déceler tout signe visible de tels obstacles. Dans le doute, vous devez garder vos distances. Vous ne devez pas conduire sur une étendue d'eau gelée avant d'avoir vérifié que la glace est capable de supporter le poids du véhicule, avec le conducteur et sa cargaison. N'oubliez pas qu'une épaisseur de glace peut être suffisante pour supporter une motoneige, mais pas un VTT d'un poids identique parce que la surface de contact des quatre pneus est plus petite que celle des chenilles et des skis d'une motoneige.

Pour maximiser le confort et éviter les gelures, portez toujours des vêtements et des équipements de protection pour VTT adaptés aux conditions météorologiques auxquelles vous serez exposé pendant votre voyage.

Après chaque randonnée, enlevez la neige ou la glace qui a pu s'accumuler sur la carrosserie du véhicule ainsi que sur toutes ses pièces mobiles (freins, composants de la direction, rouage d'entraînement, commandes, ventilateur de radiateur, etc.). La neige mouillée gèlera pendant que le véhicule est arrêté et sera plus difficile à enlever au moment de la prochaine inspection avant randonnée.

La conduite dans la neige peut réduire la capacité de freinage. Réduisez votre vitesse et gardez une plus grande distance de sécurité pour le freinage. Les projections de neige peuvent provoquer une accumulation de glace ou de neige sur les commandes et les composants des freins. Serrez les freins fréquemment pour éviter toute accumulation de glace ou de neige.

Conduite sur le sable

Rouler sur le sable, les dunes de sable et la neige est une expérience unique, mais vous devez prendre certaines précautions. La neige et le sable mouillé, épais ou fin peuvent entraîner une perte de traction et faire que le véhicule glisse, s'enfonce ou s'enlise. Dans ce cas, cherchez une base plus solide. Une fois de plus, le meilleur conseil consiste à ralentir et à tenir compte de l'état du terrain.

Pour vous aventurer sur les dunes, nous recommandons de munir le véhicule d'un fanion de sécurité de type antenne. Cela aidera les conducteurs à vous repérer au-delà de la dune de sable suivante. Soyez prudent lorsque vous apercevez un fanion de sécurité devant vous. Puisque ce type de fanion peut se

prendre dans les branches et rebondir sur vous, évitez de l'utiliser là où les branches et les obstacles sont particulièrement bas.

Conduite sur des pierres

La conduite sur un chemin de roches ou de gravier est similaire à la conduite sur glace. La direction du véhicule est ainsi altérée, ce qui pourrait faire glisser ou renverser le véhicule, surtout à haute vitesse. De plus, la distance de freinage peut varier. Rappelez-vous qu'appuyer sur « l'accélérateur brusquement » ou glisser risque de projeter des pierres vers l'arrière, dans la voie du conducteur suivant. Ne faites jamais cela délibérément.

TRANSPORT DE CHARGES ET TRAVAIL

Travailler avec ce véhicule

Ce véhicule peut être utilisé pour effectuer certaines tâches LÉGÈRES, par exemple pour déneiger, tirer du bois ou transporter des charges. Vous pouvez vous procurer divers accessoires chez votre concessionnaire Can-Am hors route autorisé. Pour éviter tout risque de blessures, respectez les instructions et les avertissements concernant l'accessoire. Respectez toujours la charge maximale prescrite pour le véhicule. Un véhicule surchargé peut créer une tension excessive sur les composants et les endommager. Évitez tout effort physique en soulevant ou en tirant des charges lourdes ou en poussant manuellement le véhicule.

AVERTISSEMENT

Avant de quitter le véhicule, abaissez tout équipement ou machine installé.

Transport de charges

Tout chargement transporté sur le véhicule influence sa tenue de route, sa stabilité et la distance de freinage. Ne dépassez pas la charge maximale du véhicule, incluant le poids du conducteur, du passager, du chargement, des accessoires et du timon. Reportez-vous à la *Fiche technique*. Vérifiez si la charge est bien fixée, correctement répartie et qu'elle ne nuit pas à la conduite et à l'éclairage. Soyez conscient que la charge peut glisser ou tomber et provoquer un accident. Évitez les charges dépassant sur les côtés et pouvant se prendre dans les broussailles ou d'autres obstacles.

AVERTISSEMENT

Ne jamais surcharger, remorquer ou transporter une charge de façon inadéquate. Faire preuve de prudence en réduisant la vitesse en fonction de l'état du terrain lors du transport d'une charge ou de traction d'une remorque et éviter les pentes et les terrains accidentés. Prévoir davantage de distance pour freiner. Toujours fixer la charge le plus bas possible pour réduire l'effet d'un centre de gravité trop haut. À défaut de suivre ces recommandations, la maniabilité du véhicule pourrait être réduite, ce qui pourrait causer un accident.

Tableau de charge maximale

Charge maximale permise	141 kg (310 lb)	Inclut le poids du conducteur, du chargement, des accessoires et de la charge sur le timon.
Charge maximale de l'espace de chargement arrière	23 kg (50 lb)	Comprend le poids du chargement et de la charge sur le timon (selon le cas)

Voici un exemple de distribution convenable du chargement du véhicule :

Exemple de répartition de charge

Chargement total du véhicule	Opérateur	Chargement	Accessoires	Poids au timon
141 kg (310 lb)	108 kg (238 lb)	9 kg (20 lb)	10 kg (22 lb)	13 kg (30 lb)

Chargement de l'espace de chargement arrière

Placer le chargement aussi bas que possible – un chargement placé en hauteur augmente le centre de gravité, ce qui peut réduire la stabilité. Distribuez le chargement sur le porte-bagages le plus uniformément possible.

Fixez la charge dans l'espace de chargement arrière. N'utilisez pas une autre partie du véhicule pour fixer la charge. Si le chargement n'est pas attaché de manière sécuritaire, un glissement ou une chute du chargement risque de heurter les passagers ou les piétons; de plus, il pourrait se déplacer pendant la conduite et affecter la conduite du véhicule.

Les objets qui sont plus élevés peuvent nuire à la visibilité du conducteur et être projetés en cas d'accident. Évitez que le chargement dépasse sur les côtés, car il risque de se prendre dans les broussailles ou d'autres obstacles. Évitez que le chargement recouvre ou obstrue les phares ou les feux d'arrêt. Assurez-vous de ne rien faire dépasser de l'espace de chargement et que la charge ne nuit pas à votre visibilité et à la conduite du véhicule.

AVIS

Ne dépassez pas la capacité maximale du porte-bagages. Reportez-vous à la *Fiche technique*.

Ne transportez jamais de bidon d'essence ou de liquides dangereux dans l'espace de chargement arrière.

**AVERTISSEMENT**

Ne jamais surcharger, remorquer ou transporter une charge de façon inadéquate. Faire preuve de prudence en réduisant la vitesse en fonction de l'état du terrain lors du transport d'une charge ou de traction d'une remorque et éviter les pentes et les terrains accidentés. Prévoir davantage de distance pour freiner. Toujours fixer la charge le plus bas possible pour réduire l'effet d'un centre de gravité trop haut. À défaut de suivre ces recommandations, la maniabilité du véhicule pourrait être réduite, ce qui pourrait causer un accident.

**Remorquage
(si équipé d'attelage)**

Ne tirez jamais une charge en l'attachant au pare-chocs, à l'espace de chargement arrière ou à toute autre pièce ou accessoire. Cela peut faire basculer le

véhicule. N'utilisez que l'attelage de remorque (si installé) ou le treuil pour remorquer un chargement.

Dans une situation d'urgence, utilisez le crochet de récupération pour récupérer un véhicule enlisé. Reportez-vous à *Crochet de récupération* de la section *Équipement*.

Lorsque vous remorquez un chargement avec une chaîne ou un câble, assurez-vous qu'il n'y a pas de jeu avant de démarrer et maintenez la tension tout au long du remorquage.

Lorsque vous remorquez un chargement au moyen d'une chaîne ou d'un câble, assurez-vous de freiner progressivement. L'inertie du chargement pourrait entraîner un impact.

Lorsque vous remorquez un chargement, respectez la capacité maximale. Reportez-vous à *Traction d'une remorque* dans cette section.

AVERTISSEMENT

Un jeu de la chaîne ou du câble peut entraîner une rupture ou un contrecoup.

Lorsque vous remorquez un autre véhicule, assurez-vous qu'une autre personne est aux commandes du véhicule tiré. La personne doit freiner et tourner le volant afin de prévenir la perte de maîtrise du véhicule.

Avant de remorquer un chargement au moyen d'un treuil, consultez les directives du fabricant.

Réduisez votre vitesse et négociez les virages lentement lorsque le véhicule remorque un chargement. Évitez les pentes et les terrains accidentés. Ne tentez jamais de monter une pente. Prévoyez une plus grande distance de freinage, en particulier sur les terrains en pente. Procédez avec prudence afin d'éviter de patiner ou de glisser.

Traction d'une remorque (si équipé d'un attelage)

AVIS

Un attelage arrière approuvé par BRP doit être correctement installé sur le véhicule pour tracter une remorque.

Tirer une remorque augmente considérablement le risque de renversement du véhicule, en particulier sur des pentes. Avant de fixer une remorque, assurez-vous que son attelage est compatible avec celui qui est installé sur le véhicule en tant qu'accessoire. Vérifiez que la remorque est horizontale par rapport au véhicule. (Dans certains cas, il peut être nécessaire d'installer une extension spéciale sur le crochet d'attelage du véhicule). Utilisez des câbles et des chaînes de sécurité pour sécuriser la remorque à votre véhicule.

Réduisez votre vitesse et négociez les virages lentement lorsque le véhicule tire une remorque. Évitez les pentes et les terrains accidentés. Ne tentez jamais de monter une pente. Prévoyez une plus grande distance de freinage, en particulier

sur les terrains en pente. Procédez avec prudence afin d'éviter de patiner ou de glisser.

Une cargaison mal chargée peut entraîner une perte de contrôle de la remorque.

Ne dépassez pas la capacité de remorquage ou du timon. Reportez-vous à la *Fiche technique*.

Vérifiez qu'un minimum de poids appuie sur le timon.

Vérifiez que la charge est uniformément distribuée et solidement fixée sur la remorque. Une remorque uniformément équilibrée est plus facile à contrôler.

Positionnez le levier sélecteur à la position L (Basse vitesse) lorsque vous tractez une remorque. En plus d'augmenter le couple disponible, la sélection du mode Basse vitesse compense la charge supplémentaire sur les pneus arrière.

Lorsque le véhicule est arrêté, bloquez les roues du véhicule et de la remorque pour éviter tout mouvement.

Prenez des précautions avant de décrocher une remorque chargée. La remorque ou son chargement peut basculer sur vous ou quelqu'un.

Lorsque vous tirez une remorque, respectez la capacité maximale de traction.

ÉTIQUETTES IMPORTANTES APPOSÉES SUR LE VÉHICULE (CANADA ET ÉTATS-UNIS)

Étiquette mobile

Ce véhicule est accompagné d'une étiquette mobile et d'étiquettes contenant d'importants renseignements sur la sécurité.

Toute personne qui prend place dans le véhicule doit lire et comprendre ces renseignements avant de partir en randonnée.

S **MODÈLE SPORT**

**CE VTT EST UNIQUEMENT CONÇU
POUR UN USAGE RÉCRÉATIF
PAR UN CONDUCTEUR EXPÉRIMENTÉ.**

**CONDUCTEUR SEULEMENT
PAS DE PASSAGERS**

**NE JAMAIS CONDUIRE SI VOUS AVEZ
MOINS DE 16 ANS.**

**CE VTT DE CATÉGORIE S (SPORT) EST UN VTT
HAUTE PERFORMANCE POUR USAGE HORS-ROUTE
SEULEMENT. IL A ÉTÉ CONÇU POUR UNE
UTILISATION SPORTIVE ET COMPÉTITIVE PAR UN
CONDUCTEUR EXPÉRIMENTÉ AVEC DES
COMPÉTENCES AVANCÉES.**

**DES COURS DE CONDUITE DE VTT SONT
DISPONIBLES. POUR PLUS D'INFORMATION
CONTACTEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE.**

**VÉRIFIEZ AVEC VOTRE CONCESSIONNAIRE POUR
INFORMATION SUR LES LOIS LOCALES OU
PROVINCIALES CONCERNANT L'UTILISATION
DES VTT.**

NE PAS RETIRER CETTE ÉTIQUETTE AVANT LA VENTE.

704903319

! AVERTISSEMENT

**L'utilisation incorrecte de VTT peut résulter en
BLESSURES GRAVES ou la MORT.**



**Toujours porter un
casque et des
vêtements de
sécurité approuvés.**



**NE JAMAIS
conduire sur la
voie publique.**



**NE JAMAIS
transporter
de passager.**



**NE CONDUISEZ
JAMAIS après
avoir consommé
des drogues
ou de l'alcool.**

NE JAMAIS conduire:

- sans avoir reçu une formation ou des directives adéquates au préalable.
- à des vitesses excédant vos compétences ou les conditions de conduite.
- sur les routes publiques - au risque de provoquer une collision avec un autre véhicule.
- avec un passager - les passagers affectent l'équilibre et la manoeuvrabilité du véhicule et augmentent le risque de perte de contrôle.

TOUJOURS:

- utiliser des techniques de conduite appropriées pour éviter le renversement du véhicule sur collines, terrains accidentés et dans les virages.
- éviter les chaussées pavées - au risque d'affecter gravement la manoeuvrabilité et le contrôle.

**REPÉRER ET LIRE LE GUIDE DU CONDUCTEUR,
SUIVRE TOUS LES AVERTISSEMENTS ET DIRECTIVES.**

Étiquettes de sécurité

Lisez et comprenez les étiquettes de sécurité sur le véhicule.

Ces étiquettes sont apposées sur le véhicule afin d'assurer la sécurité du conducteur et des passants.

Les étiquettes de sécurité apposées sur le véhicule font partie intégrante de ce dernier.

Si elles se décollent ou sont endommagées, elles seront remplacées gratuitement. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am hors route autorisé.

REMARQUE :

En cas de divergence entre ce guide du conducteur et le véhicule, les étiquettes de sécurité du véhicule ont la priorité sur les étiquettes du présent document.

Étiquette d'avertissement général

⚠ AVERTISSEMENT

L'utilisation incorrecte de VTT peut résulter en BLESSURES GRAVES ou la MORT.



TOUJOURS PORTER UN CASQUE ET DES VÊTEMENTS DE SÉCURITÉ APPROUVÉS



NE JAMAIS UTILISER SUR DES VOIES PUBLIQUES



NE JAMAIS ACCEPTER DE PASSAGERS



NE CONDUISEZ JAMAIS APRÈS AVOIR CONSOMMÉ DES DROGUES OU DE L'ALCOOL

NE JAMAIS conduire :

- sans avoir reçu une formation ou des directives adéquates au préalable.
- à des vitesses excédant vos compétences ou les conditions de conduite.
- sur les routes publiques - au risque de provoquer une collision avec un autre véhicule.
- avec un passager - les passagers affectent l'équilibre et la manœuvrabilité du véhicule et augmente le risque de perte de contrôle.

TOUJOURS :

- utiliser des techniques de conduite appropriées pour éviter le renversement du véhicule sur collines, terrains accidentés et dans les virages.
- éviter les chaussées pavées - au risque d'affecter gravement la manœuvrabilité et le contrôle.

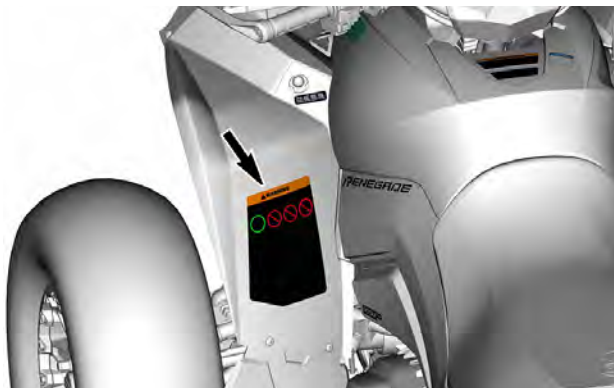
Lire et comprendre toutes les étiquettes de sécurité, localisé et lire le guide du conducteur. Regarder la vidéo de sécurité en vous servant du code QR ou en visitant le site internet Can-am avant de conduire le véhicule.



REPÉRER ET LIRE LE GUIDE DU CONDUCTEUR. SUIVRE TOUS LES AVERTISSEMENTS ET DIRECTIVES.

704908202

Brevet : www.brp.com/fr/a-propos-de-brp/brevets.html



Étiquette d'avertissement du passager



Charge maximale et pression des pneumatiques – Étiquette d'avertissement



AVERTISSEMENT

Une pression inadéquate des pneus ou une surcharge peuvent causer une perte de contrôle causant des BLESSURES GRAVES ou la MORT.

TOUJOURS maintenir une bonne pression des pneus selon la charge sur le véhicule. Se référer au tableau.

NE JAMAIS régler la pression de gonflage de pneu en dessous de la valeur spécifiée. Cela pourrait faire déloger le pneu de la jante.

NE JAMAIS dépasser la capacité de charge totale de 141 kg (310 lb), y compris le poids du conducteur, le chargement et les accessoires.

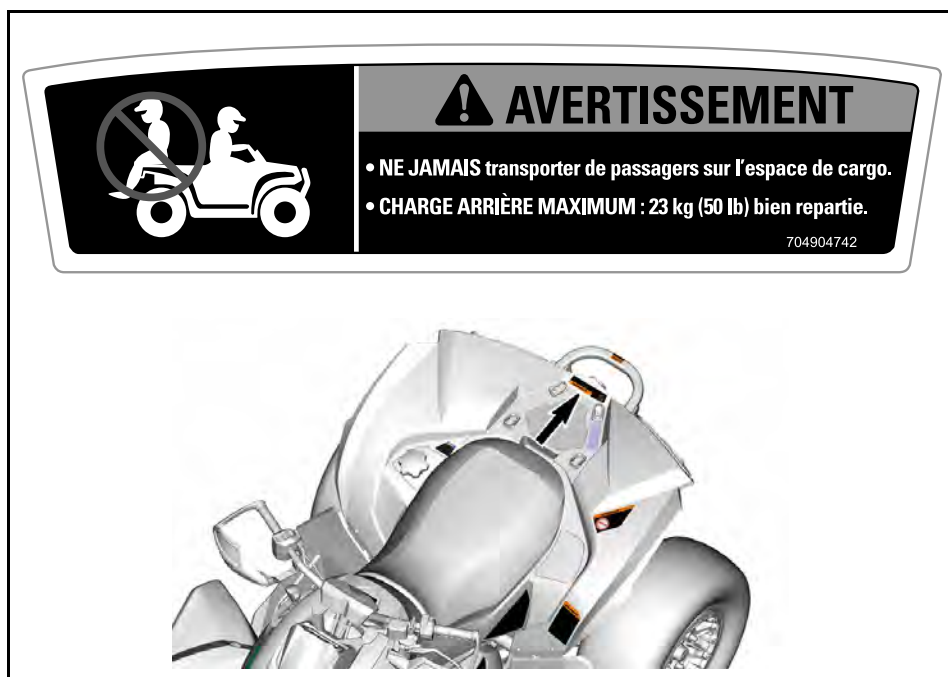
NE JAMAIS excéder 110 km/h si la charge totale est supérieur à 114 kg (250 lb)

PRESSION DES PNEUS FROIDS	
AVANT	48.3 kPa (7 psi)
ARRIÈRE	48.3 kPa (7 psi)

704907621



Charge maximale de l'espace de chargement arrière - Étiquette d'avertissement



Âge recommandé - Étiquette d'avertissement



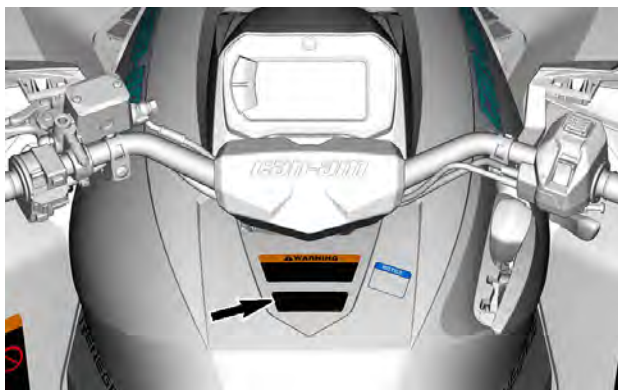
Ne pas utiliser sur route - Étiquette d'avertissement

⚠ WARNING

This vehicle is an all terrain vehicle and is not intended for use on public roads. 704905680_EN

⚠ AVERTISSEMENT

Ce véhicule est un véhicule tout terrain qui n'est pas destiné à être utilisé sur les voies publiques.



Performance du véhicule - Étiquette d'avertissement



AVERTISSEMENT

Familiarisez-vous avec ce VTT; sa performance peut dépasser celle des autres VTT que vous avez déjà essayés.

Ce modèle haute performance n'est destiné qu'à un usage hors route. Les utilisateurs inexpérimentés pourraient sous-estimer les risques et être surpris par le comportement spécifique de ce VTT dans toutes les conditions de terrains.

704902942

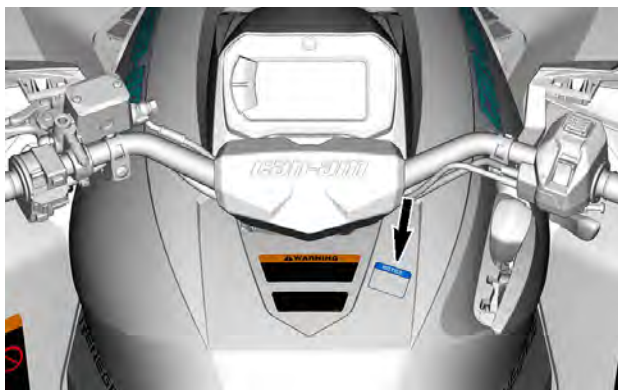


Procédure de sélection - Étiquette d'information

AVIS

- Le VTT DOIT être arrêté avant d'utiliser le levier de transmission.
- Le frein de pied doit être appliqué pour déplacer le levier de transmission de la position Stationnement (P) et Neutre (N).

704903994



Tirer une charge en utilisant un porte-bagage - Étiquette d'avertissement



AVERTISSEMENT

NE JAMAIS attacher ici ou sur le porte-bagages pour tirer une charge.

Ceci pourrait faire renverser le véhicule.

TOUJOURS utiliser l'attache remorque ou le crochet de récupération pour tirer une charge.

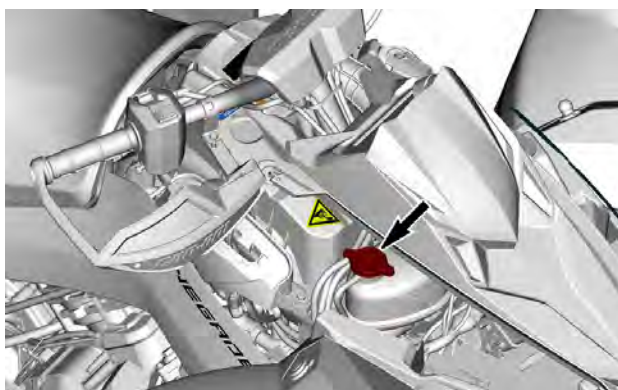
704902778



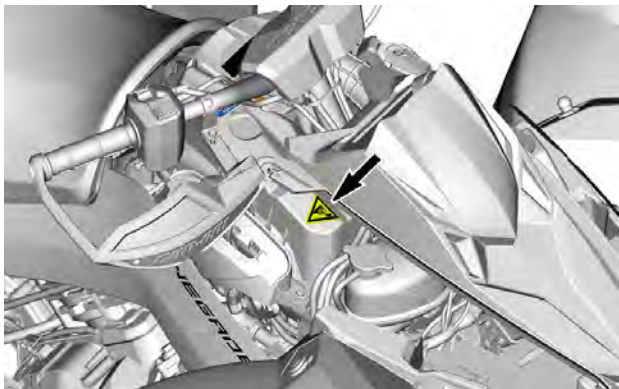
Liquide de refroidissement chaud - Étiquette d'avertissement

AVERTISSEMENT

Ne pas ouvrir à chaud.



Risque de brûlure - Pictogramme d'avertissement



Étiquettes mobiles de conformité

Avertissement de la proposition 65 de l'État de Californie



⚠ AVERTISSEMENT. L'utilisation, la réparation et l'entretien d'un véhicule tout-terrain peuvent vous exposer à des produits chimiques, incluant le monoxyde de carbone, les phtalates et le plomb issus des gaz d'échappement, reconnus par l'État de Californie comme provoquant des cancers et des malformations congénitales ou affectant le système reproductif.

Pour réduire l'exposition, évitez de respirer les gaz d'échappement et ne faites pas tourner le moteur au ralenti sauf si cela est nécessaire. Réparez le véhicule dans un espace bien ventilé et portez des gants ou lavez vos mains fréquemment lorsque vous réparez votre véhicule.

Pour en savoir davantage, visitez le www.P65Warnings.ca.gov/products/passenger-vehicle



704906872_FR

ÉTIQUETTES IMPORTANTES APPOSÉES SUR LE VÉHICULE (À L'EXTÉRIEUR DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS)

Lisez et comprenez les étiquettes de sécurité sur le véhicule.

Ces étiquettes sont posées sur le véhicule pour la sécurité du conducteur, des passagers, ou des passants

Les étiquettes suivantes sont apposées sur votre véhicule et doivent être considérées comme des pièces permanentes du véhicule. Elles doivent être propres et visibles en toutes circonstances. Elles doivent être remplacées lorsqu'elles sont endommagées ou manquantes. Les étiquettes de sécurité sont gratuites. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am hors route autorisé.

Lorsque vous devez remplacer des pièces qui portent un ou des avertissements, n'oubliez pas de commander les mêmes avertissements s'ils ne sont pas présents sur la ou les pièces à remplacer.

REMARQUE :

En cas de divergence entre ce guide et le véhicule, les étiquettes de sécurité sur le véhicule ont préséance sur les étiquettes présentes dans ce guide.

Pictogramme de Sécurité

Lisez et comprenez les étiquettes de sécurité sur le véhicule.

Ces étiquettes sont apposées sur le véhicule afin d'assurer la sécurité du conducteur et des passants.

Les étiquettes de sécurité apposées sur le véhicule font partie intégrante de ce dernier.

Si elles se décollent ou sont endommagées, elles seront remplacées gratuitement. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am hors route autorisé.

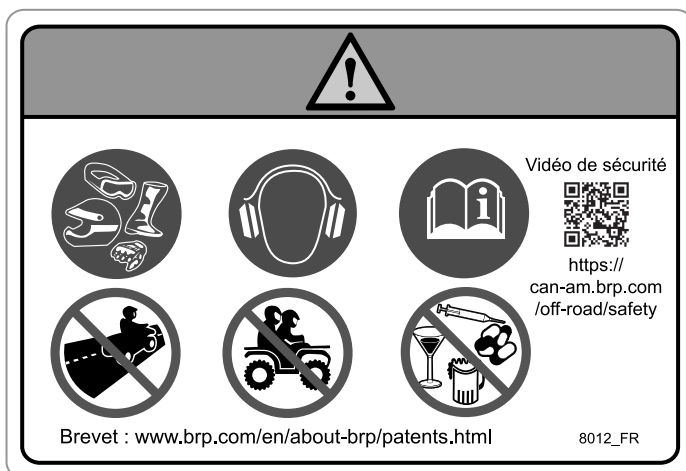
REMARQUE :

En cas de divergence entre ce guide du conducteur et le véhicule, les étiquettes de sécurité du véhicule ont la priorité sur les étiquettes du présent document.

Pictogramme d'avertissement général

AVERTISSEMENT

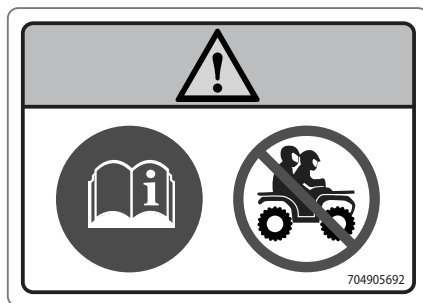
- L'utilisation incorrecte d'un VTT peut entraîner des BLESSURES GRAVES ou la MORT. Suivez toutes les instructions et tous les avertissements.
- Toujours porter un casque homologué et des vêtements de protection.
- Portez toujours une protection oculaire.
- Lisez le Guide du conducteur et regardez la vidéo de sécurité.
- N'utilisez jamais le véhicule sur la voie publique.
- Ne transportez jamais un passager.
- Ne conduisez jamais ce véhicule sous l'influence de l'alcool ou de drogues.



Pictogrammes d'avertissement Passagers

AVERTISSEMENT

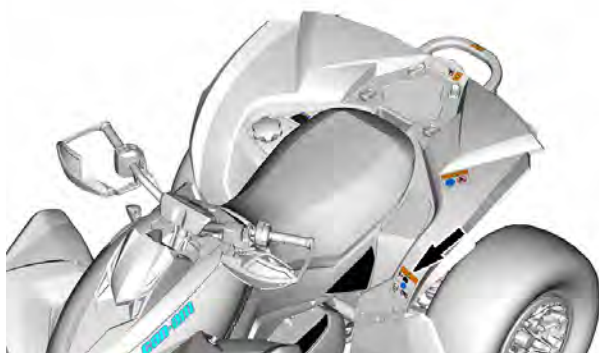
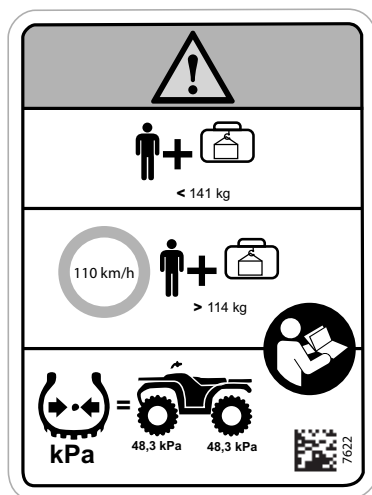
- Lisez ce Guide du conducteur et regardez la vidéo de sécurité.
- Ne transportez jamais un passager.



Charge maximale et pression des pneumatiques – Pictogramme d'avertissement

⚠ AVERTISSEMENT

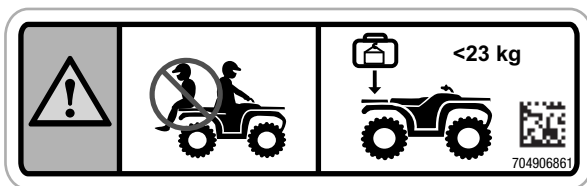
- **NE JAMAIS** dépasser la charge admissible de 141 kg (310 lb) incluant le poids du conducteur, du chargement et des accessoires (et le timon de remorque le cas échéant).
- Ne dépassez **JAMAIS** 110 km/h (68 MPH) si la charge totale est supérieure à (114 kg (250 lb)).
- Lisez le Guide du conducteur et regardez la vidéo de sécurité.
- **TOUJOURS** s'assurer que la pression des pneus est adéquate. Une surcharge et une pression des pneus incorrecte peuvent entraîner une perte de maîtrise, entraînant des **BLESSURES GRAVES** ou **MORTELLES**.



Charges maximales des porte-bagages - Pictogramme d'avertissement

AVERTISSEMENT

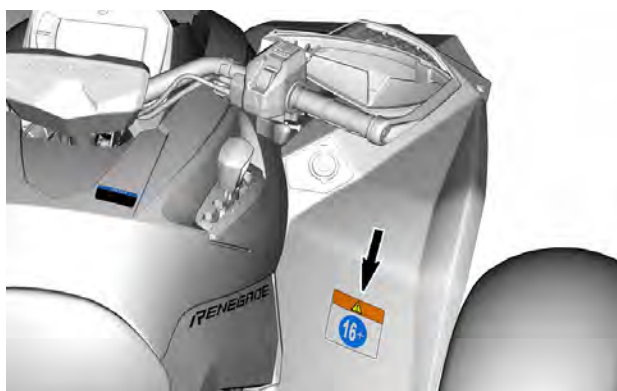
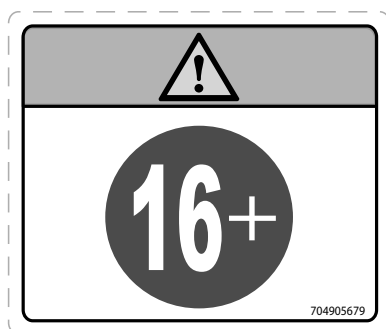
- Ne JAMAIS transporter un passager sur ce véhicule.
- CHARGE ARRIÈRE MAXIMUM : 23 kg (50 lb) répartis uniformément (y compris le poids de la flèche de la remorque, le cas échéant).



Âge recommandé - Pictogramme d'avertissement

AVERTISSEMENT

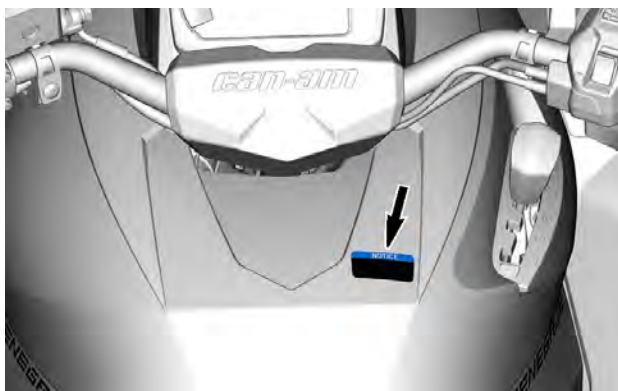
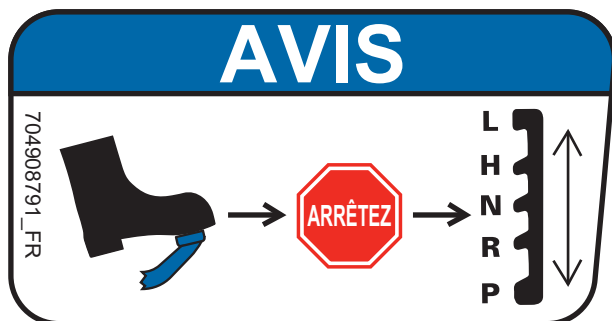
L'utilisation de ce VTT si vous êtes âgé de moins de 16 ans augmente le risque de blessures graves ou mortelles au conducteur.
L'utilisation de ce véhicule tout-terrain EST INTERDITE aux personnes de moins de 16 ans.



Procédures de sélection - Pictogramme Avis

AVIS

Ce véhicule doit être arrêté avant de changer la position du levier sélecteur. **TOUJOURS** appliquer le freinage principal pour passer de Stationnement (P) et du Point mort (N).



Tirer une charge en utilisant les porte-bagages et les pare-chocs - Pictogrammes d'avertissement

AVERTISSEMENT

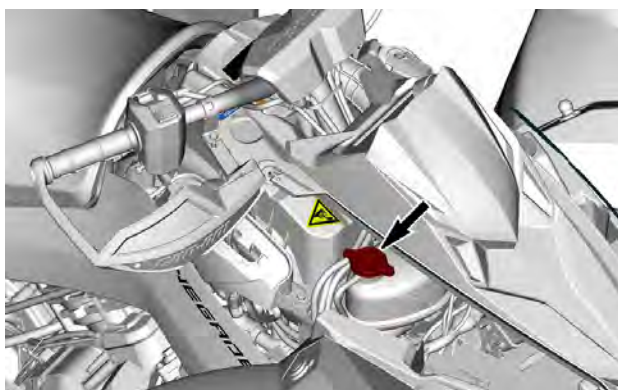
N'attachez JAMAIS sur le pare-chocs ou le porte-bagages pour tirer une charge. Cela peut entraîner le renversement du véhicule.
Utilisez TOUJOURS l'attelage de la remorque ou le crochet de récupération pour tirer une charge.



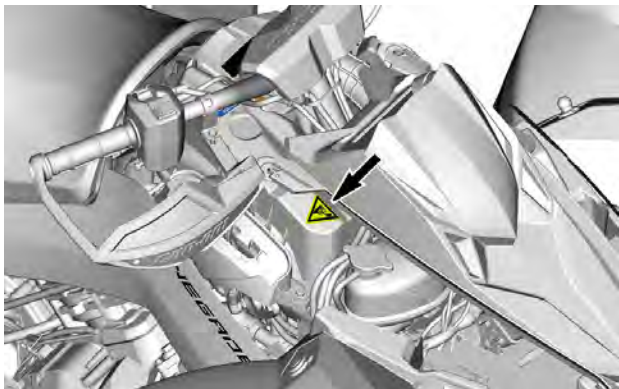
Liquide de refroidissement chaud - Étiquette d'avertissement

AVERTISSEMENT

Ne pas ouvrir à chaud.



Risque de brûlure - Pictogramme d'avertissement



RAPPORTER LES DÉFAUTS DE SÉCURITÉ

Aux États-Unis, si vous pensez que votre véhicule présente un défaut qui pourrait entraîner un accident ou des blessures voire le décès, vous devez informer immédiatement la « National Highway Traffic Safety Administration » (NHTSA) en plus de Bombardier Produits Récréatifs Inc.

Si Transport Canada reçoit d'autres plaintes analogues, elle pourrait ouvrir une enquête et, si elle découvrait un défaut pour la sécurité, elle pourrait exiger un rappel et une campagne de modification. Cependant, Transport Canada ne peut pas s'impliquer dans des situations particulières entre vous, le concessionnaire et Bombardier Produits Récréatifs Inc.

Pour contacter Transport Canada :



819-994-3328 (dans la région de Gatineau-Ottawa et à l'extérieur du pays)
Sans frais: 1 800-333-0510 (au Canada)



Transport Canada - ASFAD
330 Sparks Street
Ottawa, ON
K1A 0N5

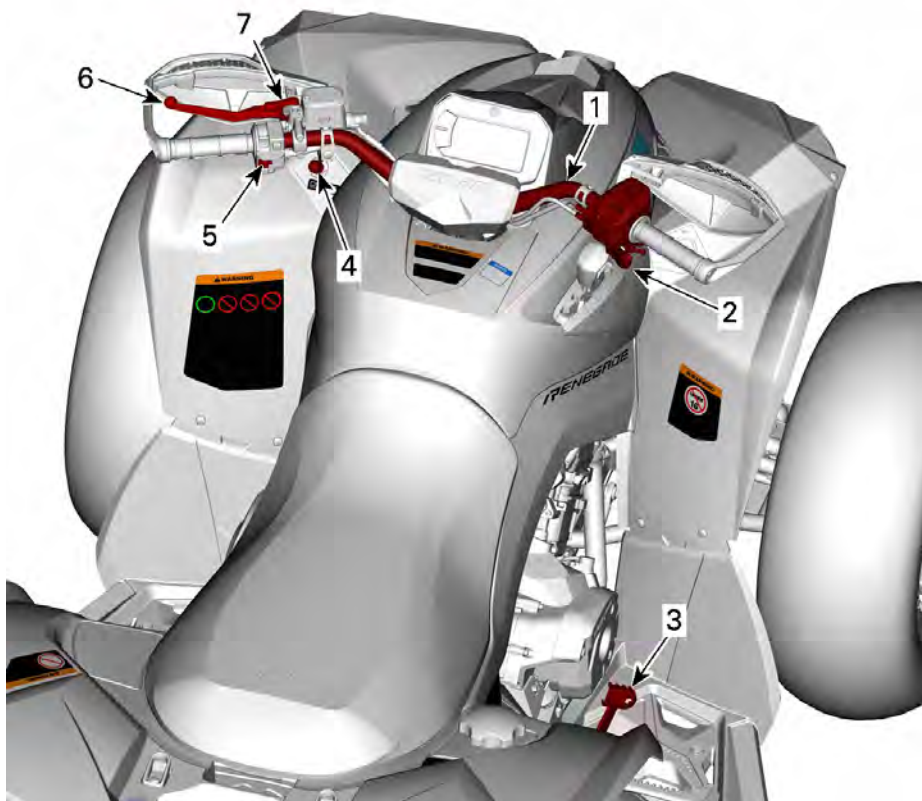


<https://www.tc.gc.ca/recalls>

Cette page est intentionnellement
vide

RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE

COMMANDES PRINCIPALES



1. Guidon
2. Manette d'accélérateur
3. Pédale de frein
4. Borne RF D.E.S.S. ou Interrupteur d'allumage
5. Interrupteur d'arrêt du moteur
6. Manette de frein
7. Manette de verrouillage des freins

En lisant ce Guide du conducteur, n'oubliez pas :



AVERTISSEMENT

Indique un danger potentiel qui, s'il n'est pas évité, peut se traduire en blessure sérieuse ou mort.

GUIDON

Le guidon contrôle la direction du véhicule.

La rotation du guidon vers la droite ou vers la gauche entraîne l'orientation des roues avant pour diriger le véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Une marche arrière rapide peut provoquer une perte de stabilité et de contrôle du véhicule.

LEVIER D'ACCÉLÉRATEUR

La manette d'accélérateur se trouve sur le côté droit du guidon.

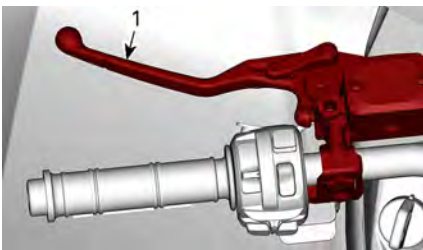
Elle commande le régime du moteur.

Pour augmenter ou maintenir la vitesse du véhicule, appuyez sur la manette d'accélérateur avec votre pouce droit.

Pour réduire la vitesse du véhicule, relâchez la manette d'accélérateur.

LEVIER DE FREIN

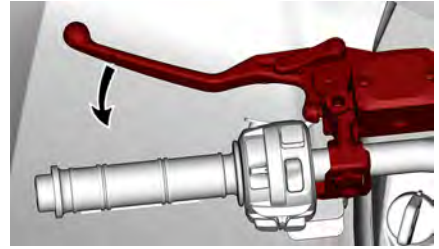
La manette de frein est située sur le côté gauche de la pédale d'accélérateur.



1. Manette de frein

La manette de frein permet de ralentir ou d'arrêter le véhicule.

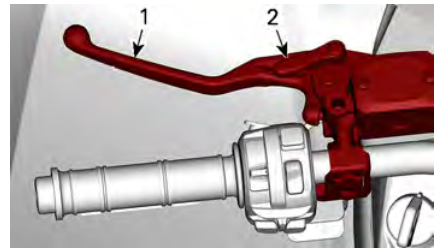
Quand vous appuyez sur cette manette, vous activez les freins avant et arrière.



La puissance de freinage est proportionnelle à la force exercée sur la manette.

MANETTE DE VERROUILLAGE DES FREINS

La manette de verrouillage des freins se situe sur le côté gauche du guidon.



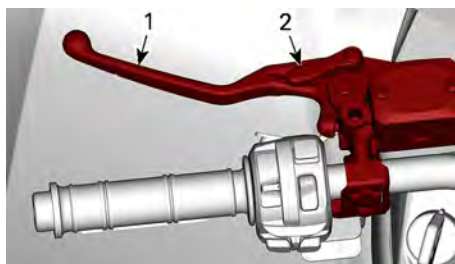
1. Manette de frein
2. Manette de verrouillage des freins

Actionnez la manette de verrouillage des freins lorsque le véhicule n'est pas utilisé.

⚠ AVERTISSEMENT

Il est important d'actionner la manette de verrouillage des freins et de placer le levier sélecteur sur la position de stationnement (P) lorsque le véhicule n'est pas utilisé.

Pour activer la manette de verrouillage des freins, suivez les instructions ci-dessous:



1. Manette de frein
2. Manette de verrouillage des freins

REMARQUE :

La manette de frein de stationnement peut être réglée à diverses positions.

AVIS

Lorsque le frein de stationnement est serré, vérifiez que le véhicule demeure immobilisé.

Pour relâcher la manette de verrouillage des freins, il suffit de serrer cette manette. Elle devrait revenir à la position de repos.

⚠ AVERTISSEMENT

S'assurer que le verrouillage des freins est désactivé avant de conduire le véhicule.
Le fait de conduire le véhicule lorsque la manette de verrouillage des freins est **SERRÉE** peut entraîner des dommages au système de freinage et la perte de la capacité de freinage ou un incendie.

PÉDALE DU FREIN

La pédale de frein est située sur le repose-pied de droite.



1. Pédale de frein

Quand la pédale de frein est enfoncée, seul le frein arrière est actionné.

Lorsque vous la relâchez, elle doit retourner à sa position initiale.

La puissance de freinage est proportionnelle à la force exercée sur la pédale.

REMARQUE :

Ce freinage a aussi un effet sur les roues avant par l'intermédiaire de la transmission lorsque le mode 4 roues motrices est sélectionné.

Si le système de la manette de frein fait défaut, vous pouvez activer le frein arrière en appuyant sur la pédale de frein.

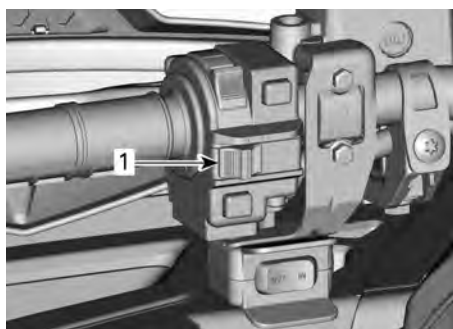
INTERRUPTEUR D'ARRÊT DU MOTEUR

Vous utilisez cet interrupteur pour arrêter le moteur ou en cas d'urgence.

Pour arrêter le moteur, relâchez complètement la manette d'accélérateur et placer l'interrupteur d'arrêt du moteur à la position STOP.

Même si le moteur peut être arrêté, soit en tournant la clé de contact sur la position OFF, soit en retirant la clé D.E.S.S., BRP recommande d'arrêter le moteur en plaçant l'interrupteur d'arrêt du moteur sur la position STOP.

L'interrupteur d'arrêt du moteur est situé au milieu de l'interrupteur multifonction.



1. Interrupteur d'arrêt du moteur

CLÉ ET BORNE RF D.E.S.S. Clé D.E.S.S.

Les clés D.E.S.S. contiennent un circuit électronique qui lui donne un numéro de série électronique unique.

Le système D.E.S.S. lit le code de la clé et permet au moteur de démarrer s'il reconnaît la clé.

Le véhicule est livré avec 1 clé. Cette clé peut être programmé sur les options suivantes :

- Normal
- Performance, ou
- Travail

REMARQUE :

Des clés supplémentaires sont disponibles en accessoire par le biais de votre concessionnaire.

Renseignez-vous auprès d'un

concessionnaire agréé Can-Am hors route pour plus de détails.

⚠ AVERTISSEMENT

Un basculement, un renversement, des collisions et une perte de contrôle du véhicule entraînant des blessures graves ou même la mort sont possibles, et ce, peu importe si vous utilisez la clé performance ou normale. L'utilisation de la clé normale ne remplace pas la préparation, les compétences et la prudence chez le conducteur.

Clé Normale

La clé normale limite l'accélération du véhicule et/ou plafonne sa vitesse à 70 km/h (43 MPH).

⚠ AVERTISSEMENT

Pour descendre des pentes fortes, le limiteur de vitesse peut ne pas suffire pour empêcher le véhicule de dépasser cette vitesse.

Cette clé peut être utile pour les conducteurs qui préfèrent une accélération plus progressive, ou lorsque l'environnement n'est pas compatible avec une vitesse et un couple élevés.

Par exemple, sur des pistes étroites, sinueuses, une clé normale est préférable.

Clé Performance

La clé performance permet à l'utilisateur de profiter du couple maximal, ainsi que de la vitesse de pointe du véhicule.

Cette clé peut s'avérer utile pour les conducteurs qui préfèrent une plus grande réponse de l'accélérateur et dans les environnements où des vitesses plus élevées et une accélération supérieure sont appropriées.

Dans les grands espaces libres et sur les sentiers bien droits, par exemple, les conducteurs pourraient préférer la clé performance.

Clé Travail

La clé Travail ne limite pas le couple moteur, mais offre une vitesse de véhicule programmable.

La limitation de vitesse doit être déterminée par le concessionnaire lors de la création de la clé. Seul le concessionnaire peut modifier la vitesse programmée.

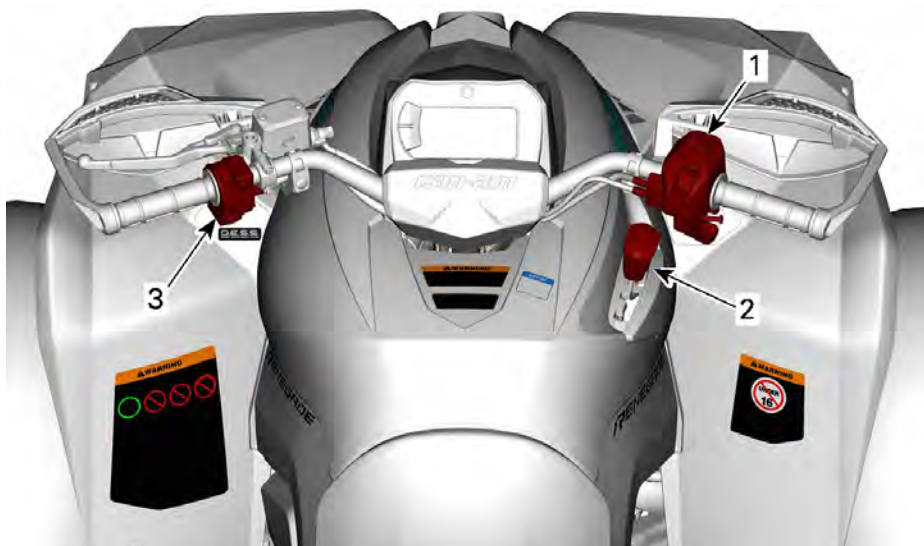
Flexibilité D.E.S.S.

Le système D.E.S.S. de votre véhicule peut être programmé par votre concessionnaire Can-Am hors route autorisé afin d'accepter un maximum de 8 clés distinctes.

Si vous disposez de plusieurs véhicules Can-Am dotés d'une clé D.E.S.S., chacun d'eux peut être programmé par votre concessionnaire Can-Am hors route autorisé pour accepter la clé D.E.S.S. d'autres véhicules.

COMMANDES SECONDAIRES

Certaines caractéristiques pourraient ne pas être applicables à votre modèle ou pourraient être prévues en option.



1. Boîtier de commande de manette d'accélérateur
2. Levier de commande de sens de marche
3. Interrupteur multifonction

En lisant ce Guide du conducteur, n'oubliez pas :



AVERTISSEMENT

Indique un danger potentiel qui, s'il n'est pas évité, peut se traduire en blessure sérieuse ou mort.

BOÎTIER DE COMMANDE DE MANETTE D'ACCÉLÉRATEUR

Contrôleur du papillon électronique (ETC)



1. Sélecteur 2 ou 4 roues motrices
2. Position 2 roues motrices
3. Position 4 roues motrices

Changement de mode de traction

Avant de passer en mode 2 ou 4 roues motrices :

1. Immobilisez complètement le véhicule.
2. Laissez le moteur tourner.
3. Sélectionnez le mode approprié.

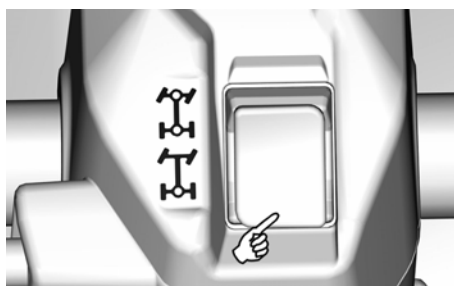
AVIS

Utiliser le sélecteur de mode 2/4 roues motrices lorsque le véhicule est en mouvement peut causer des dommages au différentiel avant.

Mode 2 roues motrices

Dans ce mode, la puissance du moteur n'est transmise que par les roues arrière.

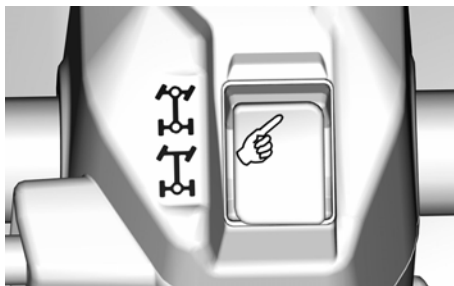
Pour activer le mode 2 roues motrices, appuyez sur le sélecteur vers le BAS.



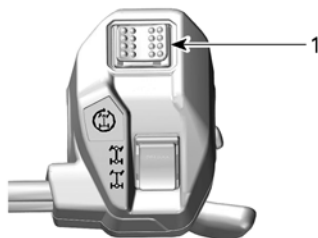
Mode 4 roues motrices

Dans ce mode, la puissance du moteur est transmise par les roues avant et les roues arrière.

Pour activer le mode 4 roues motrices, appuyez sur le sélecteur vers le HAUT.



Sélecteur des modes de conduite



1. Sélecteur des modes de conduite

Le sélecteur des modes de conduite est situé dans le haut du boîtier de commande de manette d'accélérateur.

Deux modes spécifiques peuvent être sélectionnés :

- ECO ou TRAVAIL
- SPORT

Le mode sélectionné sera indiqué dans Mode Affichage.

Lorsque le mode SPORT est activé, un bip sonore est émis.

Mode ECO ou TRAVAIL

Le mode ECO ou TRAVAIL procure une réponse plus douce de l'accélérateur. Il est limité à une vitesse maximale de 70 km/h (43 MPH).

Pour activer le mode ECO ou TRAVAIL, basculez le sélecteur vers la GAUCHE.

Basculez vers la DROITE pour désactiver.

Mode SPORT

Le mode SPORT fournit une réponse plus directe de l'accélérateur.

Ce mode peut être activé avec tous les types de clés et offre la puissance maximale avec la clé utilisée.

Pour activer le mode SPORT, basculez le sélecteur vers la DROITE.

Basculez vers la GAUCHE pour désactiver.

REMARQUE : Sur les modèles 1000 et 1000R, le mode SPORT est automatiquement désactivé lorsque l'affichage numérique est éteint.

Sélecteur du mode Intelligent Engine Braking (iEB) (si équipé)

Le Frein moteur intelligent – Intelligent Engine Braking (iEB) permet à l'utilisateur de régler le niveau de freinage

du moteur avant ou pendant la conduite.

⚠ AVERTISSEMENT

Le niveau du frein moteur a un effet sur la décélération lorsque la manette des gaz est relâchée. Il est déconseillé de modifier le réglage de l'iEB pendant l'exécution de certaines actions. Ces actions incluent, sans limitation : freinage, virage ou descente. Soyez prêt à utiliser le frein pour réduire la vitesse si nécessaire.

Le sélecteur iEB est situé dans le dos du boîtier de la manette d'accélérateur.



Trois (3) niveaux spécifiques sont disponibles et le mode sélectionné est indiqué dans l'affichage Mode.

Mode	Description	Afficher message
Mode 1	Frein moteur Maximum	IEB MAX
Mode 2	Frein moteur Medium	IEB MED
Mode 3	Frein moteur Minimum.	IEB MIN

Utilisez le sélecteur pour modifier le niveau de l'iEB ou afficher le niveau sélectionné.

- **Pression courte (moins de 0,5 seconde) :** Affiche le niveau actuel de l'iEB
- **Pression longue (plus de 1 seconde) :** Sélection du niveau suivant.

Le changement de niveau est séquencé de MAX à MIN à chaque pression longue, et revient à MAX après MIN.

Après un changement de niveau, le nouveau niveau sélectionné est affiché.

Lorsque le niveau MAX est sélectionné et que la manette des gaz est relâchée, le frein moteur seul ralentit considérablement le véhicule, ce qui permet de moins utiliser le levier de frein.

Avec le niveau MIN, une plus grande pression sur le levier de frein est nécessaire pour ralentir ou arrêter le véhicule.

Le dernier niveau sélectionné est automatiquement activé lorsque le véhicule est redémarré après un arrêt complet.

LEVIER SÉLECTEUR

Le levier sélecteur se trouve sur le côté droit du véhicule près de la colonne de direction.



EMPLACEMENT DU LEVIER SÉLECTEUR

Le levier sélecteur permet de modifier la position de la boîte de vitesses.

Le levier sélecteur a 5 positions :

Positions du levier sélecteur	
Position	Pignon
P	Stationnement
R	Marche arrière
N	Point mort
H	Haute vitesse (marche avant)
L	Basse vitesse (marche avant)



POSITIONS DU LEVIER

Il est important de toujours arrêter complètement le véhicule et d'appliquer le frein avant de déplacer le levier sélecteur.

AVIS

Cette boîte de vitesses n'est pas conçue pour que l'on change de vitesse pendant que le véhicule est en mouvement.

Stationnement

La position de stationnement a pour effet de bloquer la boîte de vitesses pour ainsi aider à maintenir le véhicule immobile.

⚠ AVERTISSEMENT

Il est important de toujours utiliser la position « P » (STATIONNEMENT) lorsque le véhicule est inutilisé. Le véhicule peut rouler si le levier sélecteur n'est pas placé sur la position « P » (STATIONNEMENT).

Marche arrière

La position de marche arrière permet au véhicule de reculer.

REMARQUE :

En marche arrière, le régime du moteur est restreint, ce qui limite la vitesse du véhicule à reculons.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsqu'on recule dans une pente, la gravité peut faire augmenter la vitesse du véhicule au-delà de la vitesse maximale en marche arrière.

Point mort

La position de point mort libère la boîte de vitesses.

⚠ AVERTISSEMENT

Il est important de toujours utiliser la position « P » (STATIONNEMENT) lorsque le véhicule est inutilisé. Le véhicule peut rouler si le levier sélecteur est placé sur la position « N » (POINT MORT).

Haute vitesse (marche avant)

Cette position permet de choisir le mode Haute vitesse de la boîte de vitesses. Il s'agit de la plage des vitesses de conduite normales. Cette position permet au véhicule d'atteindre sa vitesse de pointe.

Basse vitesse (marche avant)

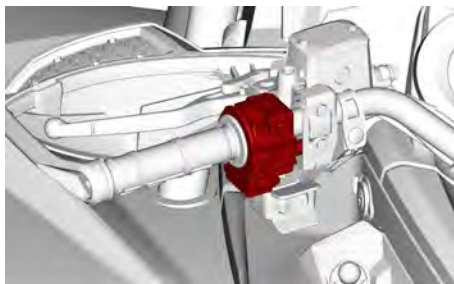
Cette position permet de choisir le mode Basse vitesse. Elle permet au véhicule de se déplacer lentement en offrant un couple maximal au niveau des roues.

AVIS

Sélectionnez la Basse vitesse pour tracter une remorque, transporter une charge lourde, franchir des obstacles ou monter ou descendre des pentes.

COMMUTATEUR MULTIFONCTION

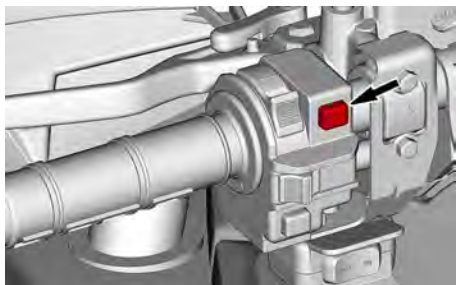
L'interrupteur multifonction se situe sur le côté gauche du guidon.

**Commutateur de phare**

1. Feux éteints
2. Feu de croisement et feu arrière
3. Feu de route et feu arrière

Bouton de démarrage du moteur

Le bouton de démarrage du moteur est situé dans le haut de l'interrupteur multifonction.

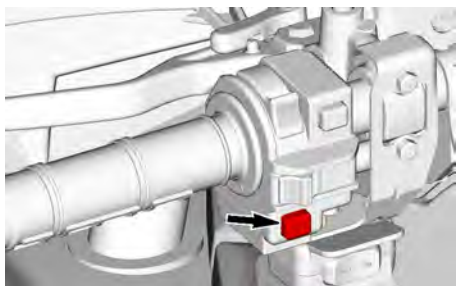


Lorsqu'on appuie sur le bouton et qu'on le tient, le moteur démarre.

Se reporter à la rubrique *Démarrage du moteur* dans la section *Procédures de base* pour consulter la procédure de démarrage complète.

Bouton Neutralisation/DPS

Ce bouton est situé dans le bas de l'interrupteur multifonction.



Il possède 2 fonctions.

- Activer la fonction Neutralisation
- Changer de modes de traction.

Fonction Neutralisation

Cette fonction permet de contourner le limiteur de régime du moteur

lorsque le véhicule est utilisé en marche arrière.

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier que la zone est sécuritaire avant d'activer le mode Neutralisation.

Le mode Neutralisation ne doit être utilisé qu'à faible vitesse et lorsque le véhicule est pris dans la boue ou autre terrain mou.

Ne pas utiliser le mode Neutralisation lors de la conduite normale en marche arrière, cela risque d'entraîner une vitesse excessive.

Pour activer la fonction Neutralisation, procédez de la façon suivante :

1. Assurez-vous que le véhicule est complètement arrêté.
2. Appuyez sur le bouton Neutralisation/DPS et maintenez-le enfoncé, puis appuyez graduellement sur la manette d'accélérateur.

REMARQUE :

Lorsque vous utilisez la fonction Neutralisation, l'indicateur affiche le message **NEUTRALISATION** pour confirmer que la fonction est activée.

3. Pour désactiver la fonction Neutralisation, relâchez simplement le bouton Neutralisation/DPS.

Fonction DPS

Ce bouton sert également à modifier le mode de servodirection dynamique (DPS).

Pour des informations complètes sur les modes DPS, reportez-vous à la section *Personnalisez votre véhicule*.

BOUTON D'AVERTISSEUR

Uniquement sur les véhicules vendus en Finlande

Le bouton du klaxon se situe sous l'interrupteur multifonction gauche.

Appuyez sur le bouton Klaxon pour activer l'avertisseur.

ÉQUIPEMENT

Certains équipements peuvent ne pas être disponibles pour vos modèles ou être en option.

SIÈGE DU CONDUCTEUR

Ce siège est conçu pour transporter un conducteur seulement.

AVERTISSEMENT

Ne jamais permettre à un passager de prendre place sur le véhicule.

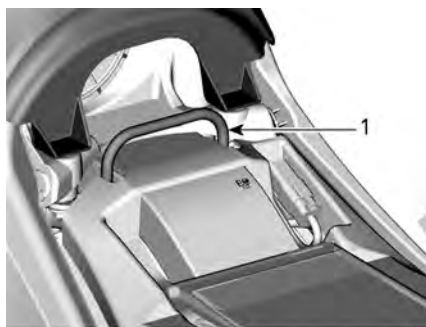
Pour retirer le siège

1. Poussez vers l'avant pour fermer. Ce loquet est situé sous l'arrière du siège.



1. Loquet du siège

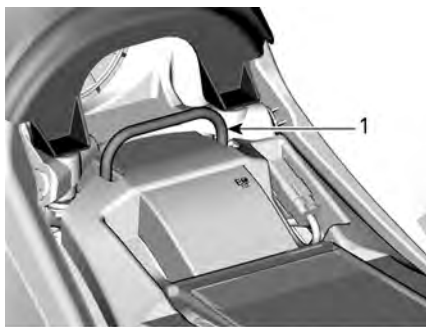
2. Tirez le siège vers l'arrière. Continuez de soulever le siège jusqu'à ce que vous puissiez dégager le mécanisme de retenue avant de la barre de fixation, puis retirez complètement le siège.



1. Barre de fixation

Installation du siège

1. Positionnez l'extrémité avant du siège de sorte que le dispositif de retenue avant sous le siège s'engage avec la barre de fixation.



1. Barre de fixation

2. Après avoir bien placé le siège, appuyez fermement pour le bloquer en place. Un déclic très évident se fera sentir.
3. Vérifiez si le siège est solidement verrouillé en tirant dessus.

AVERTISSEMENT

Vérifiez que le siège de l'opérateur est correctement verrouillé en le tirant plusieurs fois vers l'arrière et vers le haut. Même si vous entendez un claquement distinctif pendant l'installation, tirez toujours sur l'arrière et vers le haut pour confirmer le bon verrouillage.

REPOSE-PIEDS

Les supports de repose-pieds sont situés du côté gauche et du côté droit des repose-pieds.



TYPIQUE

1. Repose-pieds gauche

⚠ AVERTISSEMENT

Le conducteur doit avoir les deux pieds sur les supports de repose-pieds en tout temps lorsque le véhicule est en marche.

SORTIE 12 VOLTS

Cette prise est pratique pour alimenter un projecteur ou un autre équipement portatif.



1. Prise d'accessoire 12V

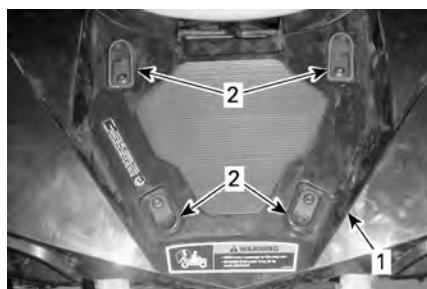
Enlevez le capuchon pour brancher un accessoire dans la prise. Remettez le capuchon en place après

l'utilisation pour protéger la prise contre les intempéries.

PORTE-BAGAGES ARRIÈRE

L'espace de chargement arrière est commode pour le transport de petits objets.

Fixez la charge à l'aide des œillets.



1. Espace de chargement
2. Œillets en plastique

Vérifiez toujours les recommandations concernant les *Charge maximale de l'espace de chargement arrière* – Étiquette d'avertissement.

⚠ AVERTISSEMENT

- Ne transportez jamais un passager dans l'espace de chargement arrière.
- Le chargement ne doit jamais gêner la visibilité du conducteur ni affecter sa capacité à diriger correctement le véhicule.
- Le chargement doit être fixé et ne doit pas dépasser l'espace de chargement.

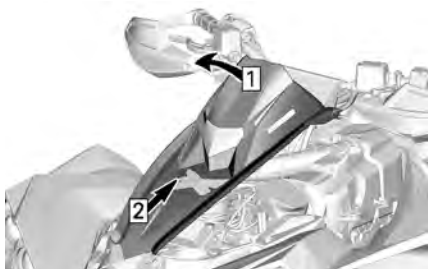
TROUSSE D'OUTILS

La trousse d'outils est située sous le siège. Elle contient les outils permettant un entretien de base.

SUPPORT DE JAUGE

Pour retirer le support de l'indicateur.

1. Tirez l'arrière du support de l'indicateur d'air vers le haut pour dégager les attaches des bagues.
2. Glissez le support de l'indicateur vers l'arrière pour le dégager de la console.



1. Soulevez
2. Glissez vers l'arrière

3. Débranchez le connecteur de l'indicateur.

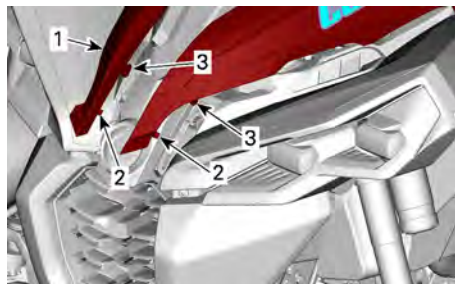
Installation du support de l'indicateur

Inversez la procédure de dépose.

CONSOLE

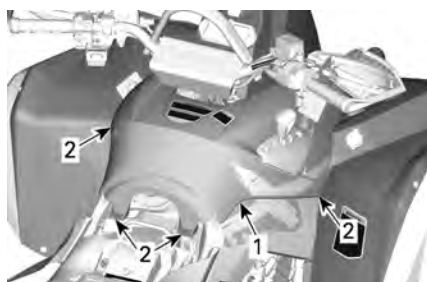
Pour retirer la console

1. Reportez-vous aux procédures de cette section et retirez le siège.
2. Tirez l'avant de la console vers le haut pour libérer les deux pattes de fixation avant.
3. Continuez à soulever pour libérer les deux crochets.



1. Console
2. Attaches
3. Crochets

4. Tirez l'arrière de la console vers le haut pour dégager les attaches des bagues.



1. Arrière de la console
2. Attaches

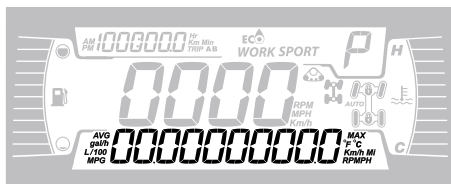
5. Retirez la console en la tirant vers l'arrière.

Installation de la console

Inversez la procédure de dépose.

AFFICHAGE NUMÉRIQUE 4,5 PO

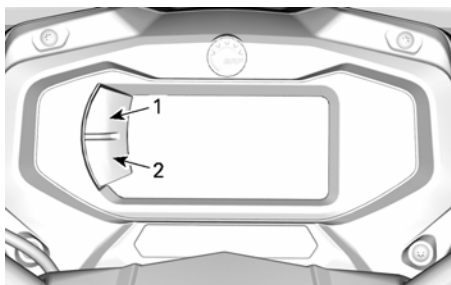
AFFICHAGE MULTIFONCTIONNEL Affichage inférieur



Peut afficher les éléments suivants :

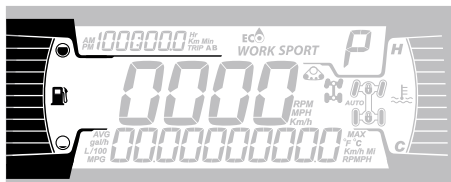
- RÉGIME DU MOTEUR
- Statistiques de vitesse
- Température du moteur
- Tension de la batterie
- Paramètres
- Messages

Utilisez le bouton BAS pour changer les informations affichées.



1. Bouton Supérieur
2. Bouton Inférieur

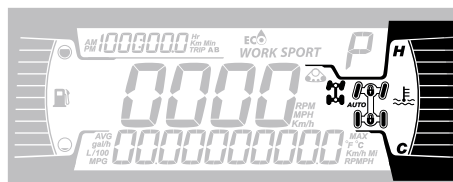
Affichage latéral gauche



L'affichage latéral gauche comprend :

- Indicateur de niveau d'essence

Affichage latéral droit

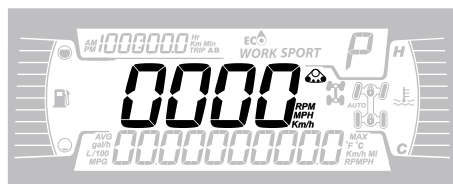


L'affichage latéral gauche comprend :

- Température du moteur
- Témoin 2X4/4X4

Icône	Description
	Icône 2x4
	Icône 4X4

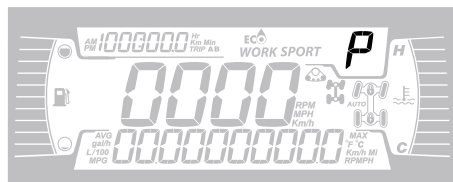
Affichage central



L'affichage central inclut :

- Vitesse du véhicule en km/h ou en mi/h, ou le régime en tr/mn.
- Trousse de suivi active (si équipée)

Position du sélecteur de transmission

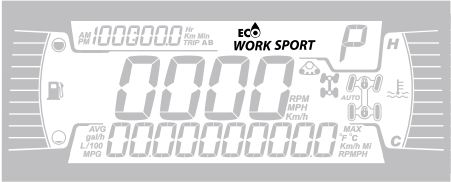


Cet indicateur affiche le rapport engagé de la boîte de vitesse:

- P (Stationnement)
- R (Marche arrière)

- N (Poids mort)
- H (Plage Haute)
- L (Plage Basse)
- - (plage invalide)

Affichage du mode de conduite



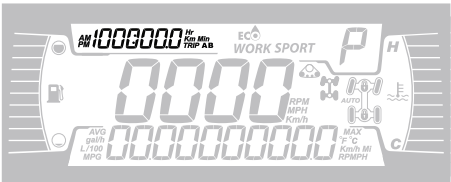
L'affichage du mode de conduite indique le mode de fonctionnement sélectionné :

- ECO ou TRAVAIL (selon la configuration du véhicule)
- SPORT

Pour changer de mode, maintenez le bouton INFÉRIEUR puis exercez une pression courte sur le bouton INFÉRIEUR pour faire défiler les modes disponibles.

Mode Moteur	Message affiché à l'activation
ÉCO	MODE ECO
Travail	Mode TRAVAIL
Sport	MODE SPORT

Affichage du compteur journalier



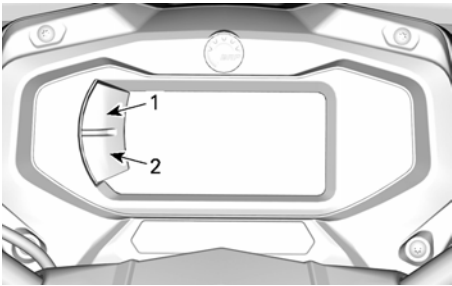
Cet affichage montre les informations des déplacements :

- Odomètre cumulatif

- Compteur A
- Compteur B
- Compteur Heures du véhicule
- Horloge

Utilisez le bouton HAUT pour changer les informations affichées.

Maintenez le bouton SUPÉRIEUR pour réinitialiser les odomètres A/B.



1. Bouton Supérieur
2. Bouton Inférieur

Voyants

Avertissement et témoins lumineux



Avertissement et témoins lumineux	
!	ORANGE - Dysfonctionnement du véhicule
ⓘ	BLEU - Feu de route
⚡	ROUGE - Température du moteur trop élevée.
N	VERT - Neutre
ⓘ	ROUGE - Le levier de verrouillage du frein est engagé ou dysfonctionnement du système de freinage.

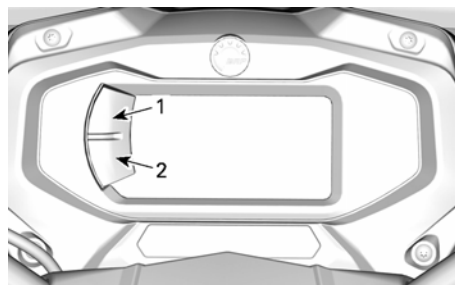
Avertissement et témoins lumineux	
	ROUGE - la tension de la batterie est trop basse ou il y a un problème dans le système électrique.
	ROUGE - Basse pression d'huile Normalement allumé lorsque le moteur est ARRÊTÉ
	ORANGE - Bas niveau d'essence
	ORANGE Activer: Erreur de fonctionnement du système antipollution du véhicule Clignote: Problème de moteur. Le mode Préservation est activé. Faites réparer le véhicule immédiatement.

Icônes et témoins lumineux	
<i>SPORT</i>	– Avertit que le mode Sport est sélectionné.
<i>WORK</i>	– Avertit que le mode Travail est sélectionné.
	– S'il est fixe, il indique que l'entretien doit être effectué. – Consultez votre concessionnaire agréé Can-Am Hors route ou le mécanicien de votre choix pour effectuer l'entretien.
	– Trousse de suivi active (si équipée).

Icônes et témoins lumineux

RÉGLAGES

Les boutons de navigation dans les menus sont situés sur le côté gauche de l'affichage LCD.



1. Bouton Supérieur
2. Bouton Inférieur

Configuration

Appuyez sur le bouton INFÉRIEUR, sélectionnez **PARAMÈTRES** et

maintenez pour ouvrir le menu Paramètres.

Réinitialiser Entretien

Pour réinitialiser le message d'entretien, reportez-vous à la section *Réinitialisation du message : Entretien requis* dans la section *Procédures d'entretien*.

REMARQUE :

Disponible uniquement lorsque l'entretien programme est dû (toutes les 100 heures de fonctionnement du moteur).

Codes d'erreur

Disponible uniquement lorsqu'au moins un code est activé.

Avec le bouton INFÉRIEUR, sélectionnez **CODES** et maintenez pour afficher les codes d'erreur actifs.

Les codes d'erreur défilent sur l'affichage inférieur.

Réinitialiser statistiques (Reset Stat)

Appuyez sur le bouton BAS, sélectionnez **RÉINITIALISER STATISTIQUES** et maintenez pour lancer la réinitialisation.

Unité de mesure

L'indicateur a été réglé en unités impériales à en usine, mais on peut aussi le régler en unités métriques.

Appuyez sur le bouton INFÉRIEUR, sélectionnez **UNITÉS** et maintenez pour changer les unités de mesure.

Réglage de l'horloge

Toutes les actions suivantes doivent être effectuées à l'aide du bouton INFÉRIEUR.

1. Sélectionnez **HORLOGE** et maintenez pour changer l'heure.

2. Appuyez sur le bouton pour sélectionner l'affichage de l'horloge.
3. Appuyez et maintenez le bouton pendant une seconde.
4. Appuyez sur le bouton pour sélectionner le mode horaire 12:00 (AM PM) ou 24:00.
5. Appuyez et maintenez le bouton pour confirmer votre choix.
6. Appuyez sur le bouton pour changer le nombre d'heures (qui clignote).
7. Appuyez et maintenez le bouton pour confirmer votre choix.
8. Appuyez sur le bouton pour passer au réglage des minutes (qui clignote).
9. Appuyez sur le bouton et maintenez-le enfoncé pour confirmer la sélection des minutes.

Réglage de la langue

Il est possible de changer la langue d'affichage.

Consultez un concessionnaire Can-Am hors route autorisé pour connaître les langues disponibles et la configuration de l'indicateur selon vos préférences.

Réglage de la luminosité

Vous pouvez ajuster la luminosité de l'écran LCD selon vos préférences.

Appuyez sur le bouton INFÉRIEUR, sélectionnez **LUMINOSITÉ** et maintenez pour choisir un niveau de luminosité.

Avec le bouton INFÉRIEUR, réglez la luminosité, puis maintenez le bouton pour confirmer la sélection.

CARBURANT

En lisant ce Guide du conducteur, n'oubliez pas :



AVERTISSEMENT

Indique un danger potentiel qui, s'il n'est pas évité, peut se traduire en blessure sérieuse ou mort.

Spécifications d'essence

AVIS

Utilisez toujours de l'essence fraîche. L'essence s'oxyde, le résultat est la perte de l'octane, des composés volatils et la production de dépôts de gomme et de vernis qui peuvent endommager le système d'alimentation.

Le mélange d'essence et d'alcool varie selon les pays et les régions. Ce véhicule a été conçu pour fonctionner avec les carburants recommandés, cependant, n'ignorez pas ce qui suit :

- L'utilisation d'essence contenant de l'alcool au-delà du pourcentage spécifié par la réglementation gouvernementale n'est pas recommandée et peut entraîner les problèmes suivants dans les composants du circuit d'essence :
 - des difficultés de démarrage et de fonctionnement;
 - la détérioration des pièces en caoutchouc ou plastique;
 - la corrosion des pièces métalliques;
 - des dommages causés aux parties internes du moteur.
- Vérifiez fréquemment l'absence de fuites d'essence ou d'autres anomalies du circuit d'essence en cas de soupçon d'une présence d'alcool dans l'essence supérieure à la réglementation gouvernementale en vigueur.
- Les carburants contenant de l'alcool attirent et retiennent l'humidité, ce qui peut entraîner la séparation des phases du

carburant et occasionner des problèmes de performances du moteur ou endommager ce dernier.

Essence recommandée

L'essence doit avoir l'indice d'octane minimal suivant:

Moteurs 1000R	Utilisez de l'essence sans plomb Premium avec un indice d'octane AKI (R+M)/2 de 91 ou un indice d'octane RON de 95.
Tous les autres moteurs	Utilisez de l'essence sans plomb ordinaire avec un indice d'octane AKI (R+M)/2 de 87 ou un indice d'octane RON de 91.

Utilisez de l'essence sans plomb ayant une teneur MAXIMALE de 10 % d'éthanol.



AVIS

N'utilisez jamais d'autres carburants. L'utilisation d'essence inappropriée peut endommager le système d'alimentation ou le moteur.

AVIS

N'utilisez PAS d'essence étiquetée E85.

L'utilisation de carburant étiqueté E15 est interdite par la réglementation de l'EPA aux États-Unis.

PROCÉDURE DE RAVITAILLEMENT EN CARBURANT

⚠ AVERTISSEMENT

- L'essence est inflammable et explosive dans certaines conditions.
- Ne vérifiez jamais le niveau d'essence à la lueur d'une flamme.
- Ne fumez jamais et tenez les flammes et les étincelles à l'écart.
- Travaillez dans un endroit bien aéré.
- Le véhicule doit se trouver sur une surface de niveau pour effectuer le ravitaillement.

1. Arrêtez le moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Arrêtez toujours le moteur avant de faire le plein.

2. Le conducteur doit descendre du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne permettez jamais à quiconque de rester dans le véhicule lors du ravitaillement en essence. Si un feu ou une explosion se produisait au moment du remplissage, un passager pourrait ne pas être en mesure de sortir rapidement du véhicule.

3. Enlevez lentement le bouchon du réservoir d'essence en le desserrant dans le sens antihoraire.



1. Bouchon de réservoir d'essence

⚠ AVERTISSEMENT

Si vous constatez une différence de pression (sifflement lorsque vous desserrez le bouchon du réservoir), faites inspecter ou réparer le véhicule avant de l'utiliser.

4. Insérez le bec dans le goulot de remplissage.
5. Versez l'essence lentement afin que l'air puisse s'échapper du réservoir et éviter que l'essence ne refoule. Évitez de répandre de l'essence.
6. Cessez de remplir lorsque l'essence atteint le bas du goulot de remplissage. **Évitez tout remplissage excessif.**

** AVERTISSEMENT**

Ne remplissez jamais le réservoir d'essence à plein rendement avant de laisser le véhicule exposé à la chaleur. Lorsque la température augmente, l'essence se dilate et risque de déborder.

7. Serrez bien le bouchon de réservoir d'essence dans le sens horaire.

** AVERTISSEMENT**

Essuyez toujours toute essence répandue sur le véhicule.

PÉRIODE DE RODAGE

En lisant ce Guide du conducteur, n'oubliez pas :



AVERTISSEMENT

Indique un danger potentiel qui, s'il n'est pas évité, peut se traduire en blessure sérieuse ou mort.

Fonctionnement pendant le rodage

Une période de rodage de 10 heures de fonctionnement ou 300 km (200 mi) est nécessaire avec le véhicule.

Moteur

Au cours de la période de rodage :

- Évitez les accélérations à plein régime.
- Évitez d'appuyer sur la pédale d'accélérateur à plus du 3/4 de sa course.
- Évitez les accélérations intenses.
- Évitez de rouler à la même vitesse sur de longues périodes.
- Évitez toute surchauffe du moteur.

Toutefois, de brèves accélérations à plein régime et de fréquentes variations de vitesse contribuent à un bon rodage.

Freins



AVERTISSEMENT

Des freins neufs ne fonctionneront à leur pleine capacité qu'après une période de rodage. La performance de freinage peut être réduite, vous devez donc redoubler de prudence.

Appliquez une force de freinage modérée pendant les 40 à 50 premiers freinages.

Courroie

Une courroie d'entraînement neuve requiert une période de rodage de 50 km (30 mi).

Au cours de la période de rodage :

- Évitez d'accélérer ou de décélérer vigoureusement.
- Évitez de tirer une charge.
- Évitez de circuler à plein régime.

PROCÉDURES DE BASE

En lisant ce Guide du conducteur, n'oubliez pas :



AVERTISSEMENT

Indique un danger potentiel qui, s'il n'est pas évité, peut se traduire en blessure sérieuse ou mort.

Mise sous tension du système électrique

Enfoncez et relâchez le bouton de démarrage pendant moins d'une demi-seconde pour que le système électrique soit mis sous tension :

- Pendant 30 secondes, **sans** allumer aucun équipement :
 - Avec la clé D.E.S.S. non installée ou la clé de contact en position ARRÊT, **OU**
 - Avec l'interrupteur d'arrêt du moteur sur la position ARRÊT
- Pendant 10 minutes, allument un équipement :
 - Avec la clé D.E.S.S. installée ou la clé de contact en position MARCHE, **OU**
 - Avec l'interrupteur d'arrêt du moteur sur la position MARCHE (RUN).

Le système électrique s'éteint après 30 secondes si la clé D.E.S.S. est retirée **OU** si l'interrupteur d'arrêt du moteur est sur ARRÊT.

AVIS

La mise sous tension du système électrique à plusieurs reprises ou l'utilisation d'équipement électrique décharge la batterie et vous ne pourrez mettre le moteur en marche.

REMARQUE :

Pour plus de commodité, le mode Neutralisation permet de démarrer le moteur à n'importe quelle position du levier sélecteur. Appuyez de façon continue sur la manette de frein ou sur la pédale de frein tout en appuyant sur le bouton de démarrage du moteur.

Assurez-vous que la clé D. E. S. S. n'est pas installée sur la borne D.E.S.S. S.

Mettez l'interrupteur d'arrêt du moteur sur RUN.

Appuyez sur le bouton de démarrage du moteur et maintenez-le enfoncé jusqu'à ce que le moteur démarre.

Relâchez le bouton de démarrage dès que le moteur démarre.

AVIS

Si le moteur ne démarre pas après quelques secondes, ne retenez pas la clé sur la position Démarrer pendant plus de 10 secondes.

Voir la section *Diagnostic*.

Démarrage du moteur

Le levier sélecteur doit être positionné sur « P » (STATIONNEMENT) ou « N » (POINT MORT).

Arrêt du moteur

⚠ AVERTISSEMENT

Évitez d'arrêter le véhicule :

- sur une pente raide, car le véhicule risque de rouler seul.
- Dans un endroit où les parties chaudes du véhicule peuvent déclencher un incendie.

⚠ AVERTISSEMENT

Engagez toujours le frein de stationnement lorsque vous arrêtez le véhicule.

1. Stationnez le véhicule sur le terrain le plus plat possible.
2. Immobilisez complètement le véhicule.
3. Serrez le frein de stationnement.
4. Utilisez l'interrupteur d'arrêt du moteur pour arrêter le véhicule.
5. Selon le véhicule :
 - Retirez la clé D.E.S.S. de la borne D.E.S.S. ou
 - Mettez la clé sur la position ARRÊT et retirez-la de l'interrupteur d'alimentation.
6. Lorsque vous devez stationner le véhicule sur une pente escarpée ou transporter une charge, bloquez les roues avec des cales. Si vous n'avez pas de cales, utilisez des pierres ou des briques.

Utilisation du frein de stationnement

Le serrage du frein de stationnement est la combinaison des 2 actions suivantes.

1. Après l'arrêt complet du véhicule, mettez le levier de vitesses en position PARK, ET...
2. Engagez le levier de verrouillage du frein. Reportez-vous à la section *Levier de verrouillage du frein* dans *Commandes principales*.

REMARQUE :

Lorsque vous vous garez sur une pente raide ou si le véhicule transporte une charge, bloquez les roues à l'aide de cales. Si vous n'en avez pas, utilisez des pierres ou des briques.

Choisir une vitesse

Actionnez les freins et immobilisez le véhicule, puis sélectionnez la position du levier sélecteur voulue.

Relâchez les freins.

AVIS

Immobilisez toujours le véhicule et actionnez les freins avant de déplacer le levier sélecteur pour changer de rapport. La boîte de vitesses risque d'être endommagée.

Appuyez graduellement sur l'accélérateur pour augmenter le régime moteur et enclencher la boîte de vitesses à changement de vitesse continu.

Inversement, lorsque vous relâchez l'accélérateur, le régime moteur diminue.

OPÉRATIONS SPÉCIALES

Moteur noyé

Si le moteur est noyé et ne démarre pas, on peut activer le mode Noyé qui bloque l'injection et coupe l'allumage quand on lance le moteur. Procédez comme suit:

1. Placez le levier sélecteur sur « P » (STATIONNEMENT).
2. Installez la clé sur la borne D.E.S. S. ou mettez la clé de contact en position ON.
3. Comprimez complètement la manette d'accélérateur et MAINTENEZ-la dans cette position.
4. Appuyez sur le bouton DÉMARRAGE pendant 20 secondes.
5. Relâcher la manette d'accélérateur.
6. Appuyez à nouveau sur le bouton DÉMARRAGE.

Si le moteur ne démarre pas :

1. Débranchez le connecteur électrique de l'injecteur.
2. Nettoyez le pourtour des capuchons de bougie et retirez ces derniers.
3. Déposer les bougies d'allumage.
4. Faites tourner le moteur plusieurs fois.
5. Installez des bougies neuves si possible ou nettoyez et séchez les bougies retirées.
6. Faites démarrer le moteur comme expliqué ci-dessus.

Si le moteur continue de se noyer, consultez un concessionnaire Can-Am hors route agréé.

AVIS

Vérifiez qu'il n'y a pas de carburant dans l'huile à moteur. Si c'est le cas, vidanger l'huile.

Présence d'eau dans la boîte de vitesses CVT.

Le bouchon de vidange de la boîte CVT se trouve sur la partie arrière du

couvercle de la boîte CVT. Il est accessible depuis l'aile arrière gauche.

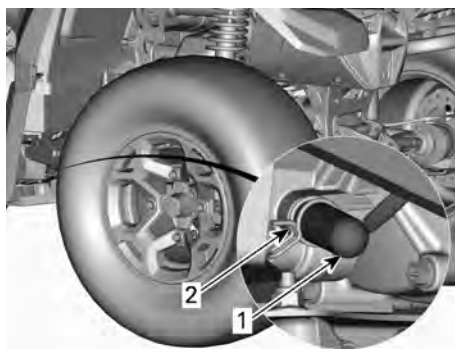
AVIS

En cas de présence d'eau dans la boîte CVT, un glissement de la courroie peut se produire. Le moteur accélérera, mais le véhicule restera immobile.

AVIS

Consultez un concessionnaire Can-Am hors route autorisé pour faire inspecter et nettoyer la boîte de vitesses CVT.

1. Inspectez le réservoir de vidange de la CVT pour vérifier la présence d'eau.



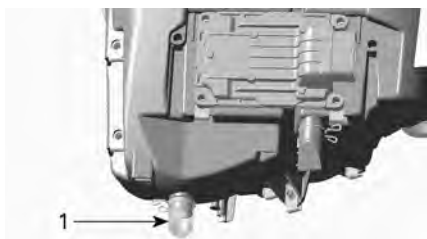
1. Bouchon de vidange
2. Bride à ressort

2. Si c'est le cas, retirez le réservoir de vidange de la CVT pour expulser l'eau.
3. Réinstallez le réservoir de vidange de la CVT et fixez-le à l'aide de la pince à ressort. Assurez-vous que le réservoir est correctement inséré sur le raccord du couvercle de la CVT.

Présence d'eau dans le boîtier du filtre à air

1. Enlevez le panneau latéral gauche.

- Inspectez le réservoir de vidange sous le boîtier de filtre à air pour vérifier la présence d'eau.



TYPIQUE

- Réservoir de vidange du boîtier du filtre à air

- En cas de présence d'eau, appuyez sur les colliers de serrage et retirez les réservoirs pour vidanger l'eau du boîtier de filtre à air.
- Si l'une des conditions suivantes est constatée, apportez le véhicule chez le concessionnaire Can-Am hors route autorisé le plus proche pour faire réparer le véhicule :
 - Si vous trouvez plus de 50 ml (2 fl oz (US)) d'eau (environ 5 réservoirs de vidange) dans le boîtier du filtre à air.
 - Si des dépôts sont présents dans le réservoir de vidange.

Dans un tel cas, le véhicule doit faire l'objet des interventions suivantes :

- Événements
- Nettoyage du filtre à air de la boîte CVT
- Nettoyage de la boîte CVT
- Remplacement du reniflard du réservoir d'essence
- Inspection du lubrifiant et remplacement si besoin (moteur,

boîte de vitesses et entraînement final arrière).

AVIS

Si le véhicule n'est pas réparé, les composants suivants, entre autres, pourraient être irrémédiablement endommagés :

- Moteur et boîte de vitesses
- Pompe à essence
- TRANSMISSION CVT
- Différentiel avant
- Entraînement final arrière.

Véhicule renversé

- Lorsque le véhicule a capoté ou reste incliné d'un côté, remettez-le sur ses roues.
- Vérifiez si le véhicule présente des dommages.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais utiliser un véhicule endommagé.
Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am hors route autorisé.

- Si le véhicule n'est pas endommagé, reportez-vous aux *Procédures d'entretien* et inspectez les éléments suivants :
 - Vérifiez si le boîtier de filtre à air contient de l'huile ; s'il en contient, nettoyez le boîtier et le filtre à air.
 - Vérifiez le niveau d'huile à moteur et faites l'appoint au besoin.
 - Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement et faites l'appoint au besoin.
 - Vérifiez le niveau d'huile de la boîte de vitesses et faites l'appoint au besoin.
 - Vérifiez le niveau d'huile de l'entraînement final arrière et faites l'appoint au besoin.
 - Démarrez le moteur. Si le témoin de pression d'huile reste

allumé, arrêtez immédiatement le moteur. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am Hors route autorisé.

4. Lorsque le véhicule a capoté, il devrait être inspecté par un concessionnaire Can-Am hors route autorisé.

Véhicule immergé dans l'eau

Si le véhicule venait à être immergé, arrêtez immédiatement le moteur.

N'utilisez aucun appareil électrique, y compris le treuil.

Vous devez amener le véhicule chez un concessionnaire Can-Am hors route agréé dès que possible. **NE JAMAIS TENTER DE DÉMARRER LE MOTEUR !**

AVIS

Le véhicule peut être gravement endommagé à la suite de la submersion si vous ne suivez pas les bonnes directives de redémarrage.

Dès que le véhicule est sorti de l'eau, procédez comme suit :

- Vidangez le boîtier du filtre à air, reportez-vous à la section *Eau dans le boîtier du filtre à air*.
- Vidangez la CVT. Reportez-vous à la section *Eau dans la CVT*.

AVIS

Faites réparer le véhicule par un concessionnaire Can-Am hors route autorisé dès que possible.

PERSONNALISER LA CONDUITE

En lisant ce Guide du conducteur, n'oubliez pas :



AVERTISSEMENT

Indique un danger potentiel qui, s'il n'est pas évité, peut se traduire en blessure sérieuse ou mort.



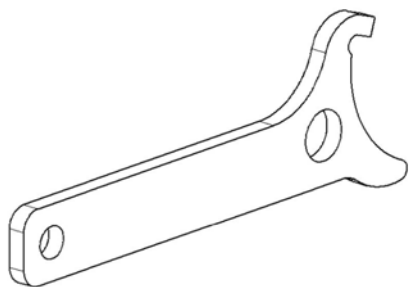
AVERTISSEMENT

Le réglage de la suspension peut influencer la maniabilité du véhicule.

Toujours prendre le temps de se familiariser avec le comportement du véhicule après tout réglage de la suspension.

Voyez ci-dessous pour régler la suspension avec précision.

Employez l'outil de réglage de la suspension fourni dans la trousse d'outils.



Réglages de la suspension

Le réglage de la suspension et la charge peuvent avoir un effet sur le confort et la maniabilité du véhicule.

Le réglage de la suspension dépend du poids du conducteur, de votre préférence personnelle, de la vitesse de conduite et de l'état du terrain.

Effectuez les réglages une position (déclic) à la fois. Effectuez un essai du véhicule dans les mêmes conditions : terrain, vitesse, position de conduite, etc. Procédez de façon méthodique jusqu'à l'obtention du réglage voulu.

Les réglages d'usine conviennent à la plupart des conditions. Tenez compte du fait qu'une augmentation du dégauchement au sol peut influencer la tenue de route du véhicule.

Réglages d'usine de la précharge de la suspension avant

MODÈLE	Réglage d'usine
650	49 mm (1,9 po)
1000R	42,6 mm (1,68 po)

Réglages d'usine de la précharge de la suspension arrière

MODÈLE	Réglage d'usine
650	107 mm (4,2 po)
1000R	106 mm (4,17 po)

Réglage de la précharge à ressort



AVERTISSEMENT

Le réglage des amortisseurs droit et gauche des suspensions avant ou arrière doit toujours être à la même position.

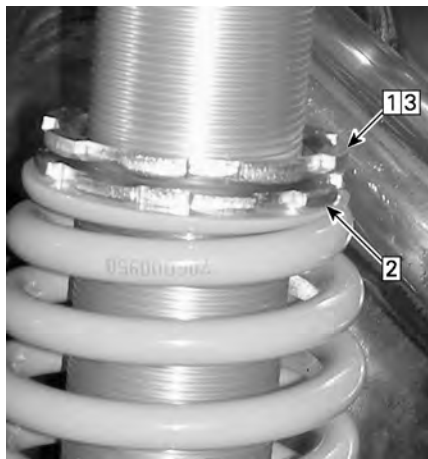
Ne réglez jamais un seul amortisseur.

Un réglage inégal aurait un effet néfaste sur la maniabilité et la stabilité, pouvant entraîner un accident.

Raccourcissez les ressorts pour une tenue de route plus ferme et pour des conditions de terrain rudes.

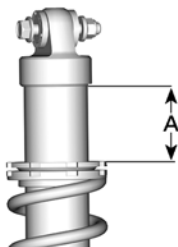
Allongez les ressorts pour une tenue de route plus souple et pour des terrains réguliers.

Réglez la précharge du ressort en tournant l'anneau de réglage.



TYPIQUE - AMORTISSEUR AVEC RÉGLAGE FILETÉ

1. Desserrez l'anneau de réglage supérieur
2. Tournez l'anneau de réglage en conséquence
3. Serrez l'anneau de réglage supérieur



A = DISTANCE DE RESSORT PRÉCHARGÉ

Amortissement de l'amortisseur – modèle X xc

Réglages en usine de l'amortissement de la suspension avant	
Rebond	12 clics anti-horaire à partir de l'arrêt complet
Compression à vitesse élevée	2,25 rotations anti-horaire à partir de l'arrêt complet
Compression basse vitesse	2,25 rotations anti-horaire à partir de l'arrêt complet

Réglages en usine de l'amortissement de la suspension arrière	
Rebond	12 clics anti-horaire à partir de l'arrêt complet
Compression à vitesse élevée	2,25 rotations anti-horaire à partir de l'arrêt complet
Compression basse vitesse	2,25 rotations anti-horaire à partir de l'arrêt complet

Réglages de l'amortissement par compression de l'amortisseur – modèles X xc

L'amortissement de la compression contrôle la manière dont l'amortisseur restreint la course de la compression.



AMORTISSEMENT DE COMPRESSION - DESSUS DE L'AMORTISSEUR

- 1. **Augmenter** (plus ferme)
- 2. **Diminuer** (plus souple)



AMORTISSEMENT DES REBONDS - DESSOUS DE L'AMORTISSEUR

- 1. **Augmenter** (plus ferme)
- 2. **Diminuer** (plus souple)

Action	Résultat
Augmentation de la puissance d'amortissement de la compression	Amortissement de la compression plus ferme
Diminution de la puissance d'amortissement de la compression	Amortissement de la compression plus souple

 **AVERTISSEMENT**

Assurez-vous que le réglage d'amortissement de la compression est identique des deux côtés.

Amortissement des rebonds de l'amortisseur – modèles X xc

L'atténuation du rebond contrôle la manière dont l'amortisseur restreint la course de l'extension.

Réglage du niveau d'assistance du système de servodirection dynamique (DPS) (modèles avec DPS)

Le mode DPS ne peut pas être modifié si le levier de vitesses est placé sur la position MARCHE ARRIÈRE.

Le système de servodirection dynamique (DPS) trimode offre une assistance de direction au conducteur. Le niveau d'assistance s'adapte automatiquement à la vitesse du véhicule et aux besoins du conducteur afin d'offrir une assistance de direction maximale à basse vitesse lorsque le besoin du conducteur est plus élevé. Lorsque la vitesse augmente, l'assistance est réduite progressivement pour maximiser la sensation et la précision de la direction pour le conducteur.

Vous pouvez choisir entre trois modes d'assistance : Minimum, Moyen et Maximum. Chaque mode s'adapte automatiquement à la vitesse du véhicule et aux besoins du conducteur. Il n'est pas nécessaire de modifier le mode pendant la conduite. Ces modes sont utilisés pour régler le niveau d'assistance selon les préférences de chaque conducteur.

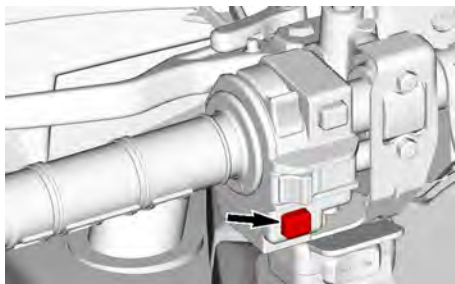
Les modes DPS suivants sont pré-réglés sur le véhicule.

MODE DPS	
DPS MAX.	Direction assistée au maximum
DPS MOY.	Direction moyennement assistée
DPS MIN.	Direction assistée au minimum

Pour changer le mode DPS à l'aide du commutateur multifonction, le moteur doit être en marche. Il ne suffit pas de réveiller le système électrique pour effectuer cette procédure.

Pour voir quel mode DPS est activé :

- Appuyer brièvement (1 seconde) sur le bouton DPS.



- Appuyez à nouveau sur le même bouton pour revenir à l'écran précédent.

Pour changer le mode DPS :

- Appuyez brièvement (1 seconde) sur le bouton DPS pour voir quel mode DPS est activé.
- Appuyez plus longtemps (2 secondes) sur le bouton DPS pour sélectionner un autre mode DPS.

Répétez l'opération jusqu'à ce que le mode souhaité soit activé.

REMARQUE :

Il est également possible de changer le mode DPS en effectuant une pression longue sur le bouton INFÉRIEUR du tableau de bord ou sur le bouton Compteur/ Menu (selon votre modèle). Pour ce faire, il n'est pas nécessaire que le moteur tourne, mais le système électrique doit être sous tension.

TRANSPORT DU VÉHICULE

Lorsque vous communiquez avec un service de remorquage ou de transport, assurez-vous de demander si une remorque à plateau, une rampe de chargement ou une rampe hydraulique est disponible pour soulever le véhicule et attacher les sangles de façon sécuritaire. Assurez-vous que le véhicule est transporté comme spécifié dans cette section.

AVIS

Ne remorquez pas ce véhicule — cela peut sérieusement endommager la transmission du véhicule.

AVIS

Évitez l'utilisation de chaînes pour attacher le véhicule — elles peuvent endommager la finition de surface ou les composants en plastique.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter des blessures graves ou mortelles ou des dommages à des composants importants.

- N'utilisez jamais le câble/corde du treuil pour retenir un véhicule pendant le remorquage.
- Ne roulez jamais avec le câble/corde du treuil attaché à une charge ou à un autre véhicule.
- N'utilisez le treuil que pour aider un véhicule enlisé (neige, boue, etc.).
- Consultez toujours les instructions du fabricant du treuil avant de tracter des charges.

⚠ AVERTISSEMENT

Assurez-vous que tous les sièges, accessoires, charges et objets non fixés à l'intérieur du véhicule sont correctement attachés. Ou retirez-les pour éviter qu'ils ne tombent sur la route et ne créent un danger pour les autres véhicules.

⚠ AVERTISSEMENT

Transportez toujours le véhicule orienté vers l'avant afin d'éviter d'endommager le pare-brise ou d'autres composants. Des pièces risquent de se détacher pendant le transport.

⚠ AVERTISSEMENT

Avant de tenter de monter le véhicule sur une plateforme ou une remorque, veillez à respecter les précautions de sécurité suivantes.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Équipe ment de transport	Le dispositif de transport (plateforme, remorque ou plateau) doit posséder les dimensions et la capacité de charge adéquates pour supporter et transporter le véhicule en toute sécurité.
Véhicule de remorquage	Ne dépassez jamais la capacité et les spécifications de remorquage du véhicule. Assurez-vous que la remorque ou la plateforme est correctement accrochée à l'attelage du véhicule de remorquage.
Visibilité	Veillez à disposer d'une bonne visibilité pendant la totalité de la manœuvre.
Terrain	Le véhicule de remorquage et la remorque doivent se trouver sur une surface de niveau. Utilisez des cales de roues au niveau de la remorque et du véhicule de remorquage pour éviter qu'ils ne bougent.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Rampes	Utilisez des rampes aux spécifications requises et fixez les rampes au niveau de la remorque ou de la plateforme. Évitez les rampes trop inclinées.
Person nes à proximité	Vérifiez toujours que personne ne se tient trop près du véhicule ou de l'équipement de remorquage pendant la montée.
Sièges et accessoi res	Assurez-vous que tous les sièges, les accessoires et le chargement sont correctement fixés. Retirez tout objet qui pourrait tomber sur la route et créer un danger pour les autres véhicules.

Utilisation de la motorisation du véhicule pour monter sur l'équipement de remorquage

Lorsque le véhicule peut monter par lui-même, procédez comme suit :

1. Portez des vêtements de protection.
2. Utilisez uniquement le mode Basse vitesse (selon l'équipement).
3. Lorsque vous conduisez, restez toujours assis.
4. Veillez à bien vous aligner sur les rails ou la plateforme.
5. Partez d'une distance suffisante par rapport à la remorque pour aligner le véhicule en ligne droite sur les rampes. Ne tentez jamais de tourner tandis que vous vous rapprochez de la rampe. Les roues arrière pourraient ne pas être

alignées lorsque vous parvenez à la rampe et le véhicule risque de chuter.

6. Montez en douceur les roues avant sur la rampe pour vérifier l'alignement.
7. Reculez le véhicule, vérifiez que les rampes sont toujours solidement fixées, puis effectuez la manœuvre à une vitesse appropriée.
8. Faites rouler avec précaution le véhicule sur la plateforme ou la remorque. Utilisez une vitesse suffisante pour monter sans patinage ni accélération intempestive. Évitez d'accélérer sur les rampes pour ne pas que les rampes bougent.
9. Si la remorque est inclinée vers l'avant, permettez tout simplement au véhicule de rouler sans accélérer.
10. Une fois le véhicule monté, placez le levier sélecteur sur Park (stationnement). Appliquez le mécanisme de verrouillage des freins (si installé).

Lorsque le véhicule ne peut pas se déplacer par lui-même, ou s'il risque d'aller trop loin, ou encore si certaines conditions dangereuses empêchent que le véhicule monte par lui-même, utilisez un treuil.

Utilisation d'un treuil pour tirer le véhicule sur un équipement de remorquage

Lorsque le véhicule ne peut pas monter par lui-même, procédez comme suit :

AVERTISSEMENT

Demandez l'aide d'une deuxième personne. L'un d'entre vous doit se trouver dans le véhicule pour actionner la direction, les freins et l'interrupteur de treuil, et l'autre doit surveiller les alentours et veiller à la sécurité de la manœuvre.

AVERTISSEMENT

Vérifiez que le crochet de treuil peut être solidement fixé à un point d'ancrage approprié. Utilisez des câblages adaptés.

REMARQUE :

Si le véhicule peut être démarré en toute sécurité, laissez le moteur tourner au ralenti pendant le treuillage afin d'éviter de vider la batterie.

1. Placez le levier sélecteur au point mort (N).
2. Si le véhicule est équipé d'un treuil, utilisez-le pour faire rouler le véhicule sur la remorque.
3. Si le véhicule n'est pas équipé d'un treuil, procédez comme suit :
 1. Attachez la sangle à l'ancrage inférieur du pare-chocs avant.
 2. Attachez les sangles au câble du treuil du véhicule de remorquage.
 3. Tirez le véhicule sur la remorque à l'aide du treuil.
4. Placez le levier sélecteur sur Park (stationnement). Appliquez le mécanisme de verrouillage des freins (si installé).

Immobilisation du véhicule pour le transport

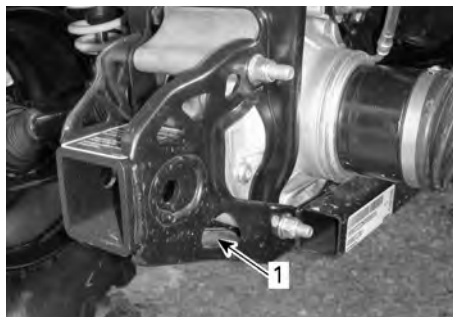
Lorsque vous transportez le véhicule, il faut bien l'arrimer à la remorque ou dans la caisse de la camionnette avec

les sangles appropriées. L'emploi de cordes ordinaires est déconseillé.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter des blessures graves ou mortelles ou des dommages à des composants importants.

- N'utilisez jamais le câble/corde du treuil pour retenir un véhicule pendant le remorquage.
- Ne roulez jamais avec le câble/corde du treuil attaché à une charge ou à un autre véhicule.
- N'utilisez le treuil que pour aider un véhicule enlisé (neige, boue, etc.).
- Consultez toujours les instructions du fabricant du treuil avant de tracter des charges.



1. Emplacement du point d'arrimage arrière

AVIS

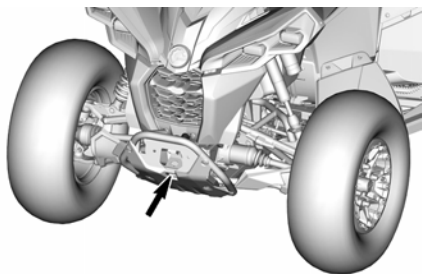
L'emploi d'autres points d'arrimage risquerait d'endommager le véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais remorquer ce véhicule derrière une voiture ou tout autre véhicule. Utiliser une remorque. Ne jamais basculer ce véhicule pour le transporter. Le véhicule doit être dans sa position normale de conduite (sur ses roues).

Ne pas oublier de :

- Videz les porte-bagages avant de transporter le véhicule.
- Placez le levier sélecteur sur « P » (STATIONNEMENT).
- Serrez le frein de stationnement.
- Arrimez le véhicule par les points d'arrimage avant et arrière.



⚠ AVERTISSEMENT

Il faut parfois déplacer le véhicule en cours de transport. Vérifiez que le véhicule est bien aligné sur les rampes avant de procéder à la manœuvre.

⚠ AVERTISSEMENT

La visibilité sera fortement limitée lorsque vous reculez pour descendre de la remorque. Demandez à une autre personne de vous aider pour assurer l'alignement correct et veillez à ce que les alentours soient sécurisés.

Cette page est intentionnellement
vide

ENTRETIEN

CALENDRIER D'ENTRETIEN

L'entretien est très important pour maintenir le véhicule en bon état de marche. Le véhicule doit être entretenu conformément au programme d'entretien.

L'entretien approprié est la responsabilité du propriétaire. Une réclamation au regard de la garantie pourra être rejetée si, entre autres, le propriétaire ou l'opérateur a causé l'apparition de problèmes du fait d'un entretien ou d'une utilisation inapproprié(e).

Effectuez des vérifications périodiques et suivez le programme d'entretien. **L'entretien périodique ne dispense pas d'effectuer la vérification de préutilisation.**

Il est fortement recommandé de vérifier les codes de pannes comme première étape de l'entretien périodique.

AVERTISSEMENT

Si le véhicule n'est pas entretenu correctement conformément au programme et aux procédures d'entretien, celui-ci pourrait devenir dangereux à conduire.

Réglementation de l'EPA - véhicules canadiens et américains (É-U)

Un atelier de réparation ou une personne de votre choix peut effectuer l'entretien, le remplacement ou la réparation des dispositifs et systèmes de contrôle des émissions. Ces instructions ne nécessitent pas de composants ou le service de BRP ou d'un concessionnaire autorisé de véhicules hors route Can-Am.

Bien qu'un concessionnaire Can-Am hors route autorisé ait une connaissance technique approfondie et des outils pour l'entretien de votre véhicule, la garantie relative aux systèmes antipollution n'est pas conditionnée à l'utilisation d'un concessionnaire Can-Am hors route autorisé ou de tout autre établissement avec qui BRP a une relation commerciale.

L'entretien approprié est la responsabilité du propriétaire. Une réclamation au regard de la garantie pourra être rejetée si, entre autres, le propriétaire ou l'opérateur a causé l'apparition de problèmes du fait d'un entretien ou d'une utilisation inapproprié(e).

Pour les demandes de garantie en lien avec les systèmes antipollution, BRP limite le diagnostic et la réparation des pièces liées aux systèmes antipollution aux concessionnaires autorisés de véhicules hors route Can-Am. Pour plus d'informations, reportez-vous à la GARANTIE liée aux émissions selon l'EPA DES É.-U. dans la section de ce document portant sur la *garantie*.

Suivez les instructions pour les exigences en essence dans la sous-section Essence de ce guide. Même si l'essence contenant plus de dix pour cent en volume d'éthanol est facilement disponible, l'EPA a publié une interdiction sur l'utilisation de l'essence contenant plus de 10 % en volume d'éthanol et elle s'applique à ce véhicule. L'utilisation d'une essence contenant plus de 10 % vol d'éthanol avec ce moteur risque d'endommager le système de contrôle des émissions.

Entretien après chaque utilisation dans un environnement extrême

- Rincez l'ensemble du véhicule à l'eau douce.
- Nettoyez le ou les filtres à air de la boîte de vitesses CVT.
- Remplacez le couvercle de la boîte CVT. Drainez le couvercle et nettoyez-le en cas d'eau ou de boue.
- Vérifiez l'état du filtre à air du moteur. Nettoyez le boîtier du filtre à air du moteur si vous trouvez de l'eau ou de la boue.
- Vérifiez visuellement s'il y a de l'eau dans le tuyau de ventilation de la boîte de vitesses, le différentiel avant et la transmission finale arrière. Amenez le véhicule chez votre concessionnaire Can-Am hors route agréé pour effectuer une inspection et un entretien si de l'eau est présente.
- Nettoyez l'amortisseur pour éviter qu'il ne soit endommagé par la poussière ou la saleté.
- Nettoyez les soufflets d'arbre de transmission.

Conditions d'utilisation intensive

Si votre véhicule est utilisé dans les conditions suivantes, reportez-vous à la section **Utilisation intensive** du calendrier d'entretien :

- transport répété de charges à plus de 75 % de la capacité maximale.
 - L'augmentation de la charge de travail appliquée au système d'entraînement réduit la durée de vie de l'huile dans les différentiels, la boîte de vitesses/transmission et le moteur. Cela réduit la longévité des composants internes s'ils ne sont pas remplacés plus fréquemment.
- Conduire à des vitesses excessives pendant une période prolongée.

Une utilisation utilitaire ou professionnelle supérieure à la moyenne nécessite un remplacement plus fréquent des fluides et des composants d'usure qu'une utilisation sur piste, récréative ou utilitaire occasionnelle.

Instructions d'entretien du filtre à air

L'entretien du filtre à air doit être ajusté en fonction des conditions d'utilisation.

La fréquence d'entretien du filtre à air doit être augmentée selon les conditions de poussière suivantes:

- Conduite sur sable sec
- Conduite sur des surfaces poussiéreuses sèches
- Conduite sur des surfaces enneigées
- Conduite sur des sentiers de gravier sec ou dans des conditions semblables.

La conduite en groupe dans de telles conditions exige une augmentation de la fréquence d'entretien du filtre à air.

REMARQUE :

Un préfiltre accessoire doit être utilisé pour éviter l'accumulation de neige lorsque le véhicule est utilisé dans de telles conditions. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am agréé pour plus de détails.

Calendrier d'entretien

Assurez-vous d'effectuer l'entretien approprié aux intervalles recommandés comme indiqué dans les tableaux.

Les intervalles des tableaux d'entretien sont basés sur 3 facteurs :

- Durée au calendrier
- Compteur horaire du véhicule
- Lecture du kilométrage.

Tenir compte de la première éventualité pour déterminer le seuil de maintenance.

Vos habitudes de conduite déterminent les facteurs auxquels vous devrez adhérer. Par exemple :

- Quelqu'un qui utilise son véhicule un week-end sur deux pour faire des randonnées avec des amis suivra probablement le **kilométrage** pour déterminer l'intervalle d'entretien.
- Une personne qui utilise son véhicule rarement au cours de l'année ou seulement à quelques occasions (chasse, camping) suivra très probablement le **calendrier** pour déterminer l'intervalle d'entretien.
- Une personne qui utilise son véhicule tous les jours ou toutes les semaines pendant de longues périodes, par exemple dans le cadre de l'agriculture ou du travail, suivra probablement les **heures de fonctionnement du véhicule** pour déterminer l'intervalle d'entretien.

IMPORTANT : Les tableaux suivants indiquent l'application d'entretien appropriée pendant les 3 premières années. Pour les années suivantes, répétez le même schéma alternativement.

Présentation de l'entretien régulier			
Années civiles	Heures de conduite	Odomètre	Utilisation normale
1	100	3000 km (1900 mi)	A
2	200	6000 km (3700 mi)	A et B
3	300	9000 km (5600 mi)	A

Vue d'ensemble de l'entretien des véhicules à usage intensif et boue/eau

Années civiles	Heures de conduite	Odomètre	Usage intensif et eau/ boue profonde
0,5	50	1500 km (900 mi)	A+
1	100	3000 km (1900 mi)	A+ et A
1,5	150	4500 km (2800 mi)	A+
2	200	6000 km (3700 mi)	A+ et A et B
2,5	250	7500 km (4700 mi)	A+
3	300	9000 km (5600 mi)	A+ et A

UTILISATION NORMALE	A	B
A = Ajuster C = Nettoyer I = Inspecter L = Lubrifier R = Remplacer T = Couple	Chaque année ou 100 heures ou 3000 km (1900 mi)	Tous les 2 ans ou 200 heures ou 6000 km (3700 mi)
Alimentation en carburant et air		
Filtre à air du moteur	I, C, L ou R	
Fonction et composants de l'alimentation en air (boîte à air, corps de papillon, conduits, colliers)*	I, C	
Fonction et composants du système de carburant (bouchon du réservoir, réservoir, tuyaux, colliers de serrage, fuites)*	I	
Pression de la pompe à essence		I
Carrosserie, châssis et accessoires		
État du châssis	I	
Loquet du siège	I	
Treuil	I, C	
Moteur et refroidissement		
Huile à moteur et filtre	R	
Jeu des soupapes (sans tenir compte du calendrier)	I, A	
Bougies (sans tenir compte du calendrier)		R
Joint du moteur	I	
Composants du refroidissement du moteur (concentration du liquide de refroidissement, niveau du liquide de refroidissement, état des tuyaux, colliers de serrage, fuites)*	I, A	
Liquide de refroidissement	R Tous les 5 ans ou 12 000 km (7 500 mi)	
Radiateur	C	
Échappement et émissions		
Filtre du reniflard de ventilation du réservoir d'essence (modèles non EVAP)	R	
Pré-filtre de l'évent de la cartouche (modèles CARB et EVAP)		R

UTILISATION NORMALE	A	B
A = Ajuster C = Nettoyer I = Inspecter L = Lubrifier R = Remplacer T = Couple	Chaque année ou 100 heures ou 3000 km (1900 mi)	Tous les 2 ans ou 200 heures ou 6000 km (3700 mi)
Composants de l'échappement (joints, tuyaux, état du silencieux)*	I	
Pare-étincelles du silencieux	C	
Déchets autour du tuyau d'échappement et de la zone du silencieux	C	
Freins		
Fonction et composants du système de freinage (niveau de liquide, plaquettes de frein, disques de frein, étriers, tuyaux et maître-cylindre)*	I, C, L, A	
Liquide de frein	R Tous les 2 ans	
Transmission		
Huile de boîte de vitesses	R Remplacez après les premiers 3 000 km (1 900 mi) et à 6 000 km (3 700 mi) puis suivre le calendrier régulier.	
Huile de boîte de vitesses	I, A	R
Huile de différentiel avant	I, A	R
Huile de l'entraînement final central et arrière	I, A	R
Pneus (usure, pression)	I, A	
Boulons de roues à anneau de retenue (selon l'équipement)	T	
Écrous de roue	T	
Fonction et composants de l'entraînement (joints d'arbre d'entrée et de sortie, soufflets d'arbre, joints en U de l'arbre d'hélice)*.	I	
Commandes		
Fonctionnement du levier de la boîte de vitesses	I, A	
Câble d'accélérateur (si équipé)	I, A, L	
Fonctionnement de l'accélérateur	I	
Transmission à variation continue (CVT)		

UTILISATION NORMALE	A	B
A = Ajuster C = Nettoyer I = Inspecter L = Lubrifier R = Remplacer T = Couple	Chaque année ou 100 heures ou 3000 km (1900 mi)	Tous les 2 ans ou 200 heures ou 6000 km (3700 mi)
Fonction et composants de la transmission CVT *	I, C, L	
Système électrique		
Connexions de la batterie et état	I, C	
Modules électroniques (codes d'erreur et mises à jour logicielles applicables)	I	
Acheminement du harnais électrique	I	
Capteur de vitesse du véhicule (VSS)		C
Fonctionnement des interrupteurs de commande et de l'éclairage (fonctionnement de tous les éclairages, de tous les interrupteurs)	I	
Guidon		
Fonction et composants de la direction (colonne de direction, biellettes)*	I	
Demi-entretoises de la colonne de direction		I, C, L
Suspension		
Fonction et composants de la suspension (amortisseurs, roulements sphériques, bras de suspension, bras oscillants)*	I, C, T	
Bagues de la barre stabilisatrice	I, L Recommandé tous les 1 000 km (620 mi)	

*Pour une liste exhaustive des procédures d'entretien à effectuer, consultez votre concessionnaire local.

UTILISATION INTENSIVE	A+	A	B
A = Ajuster C = Nettoyer I = Inspecter L = Lubrifier R = Remplacer T = Couple	Tous les 6 mois ou 50 heures ou 1500 km (900 mi)	Chaque année ou 100 heures ou 3000 km (1900 mi)	Tous les 2 ans ou 200 heures ou 6000 km (3700 mi)
Alimentation en carburant et air			
Filtre à air du moteur	I, C, L ou R		
Fonction et composants de l'alimentation en air (boîte à air, corps de papillon, conduits, colliers)*	I, C		
Fonction et composants du système de carburant (bouchon du réservoir, réservoir, tuyaux, colliers de serrage, fuites)*		I	
Pression de la pompe à essence			I
Carrosserie, châssis et accessoires			
État du châssis		I	
Loquet du siège		I	
Treuil	I, C		
Moteur et refroidissement			
Huile à moteur et filtre	R		
Jeu des soupapes (sans tenir compte du calendrier)		I, A	
Bougies (sans tenir compte du calendrier)			R
Joints du moteur		I	
Composants du refroidissement du moteur (concentration du liquide de refroidissement, niveau du liquide de refroidissement, état des tuyaux, colliers de serrage, fuites)*		I, A	I
Liquide de refroidissement	R Tous les 5 ans ou 12 000 km (7 500 mi)		
Radiateur		C	
Échappement et émissions			
Filtre du reniflard de ventilation du réservoir d'essence (modèles non EVAP)		R	

UTILISATION INTENSIVE	A+	A	B
A = Ajuster C = Nettoyer I = Inspecter L = Lubrifier R = Remplacer T = Couple	Tous les 6 mois ou 50 heures ou 1500 km (900 mi)	Chaque année ou 100 heures ou 3000 km (1900 mi)	Tous les 2 ans ou 200 heures ou 6000 km (3700 mi)
Pré-filtre de l'évent de la cartouche (modèles CARB et EVAP)			R
Composants de l'échappement (joints, tuyaux, état du silencieux)*		I	
Pare-étincelles du silencieux	C		
Débris autour du tuyau d'échappement et de la zone du silencieux	C		
Freins			
Fonction et composants du système de freinage (niveau de liquide, plaquettes de frein, disques de frein, étriers, tuyaux et maître-cylindre)*	I, C, A	C, L	
Liquide de frein	R Tous les 2 ans		
Transmission			
Huile de boîte de vitesses	R Remplacez après les premiers 1500 km (900 mi) et à 3000 km (1900 mi) puis suivre le calendrier régulier.		
Huile de boîte de vitesses	I, A	R	
Huile de différentiel avant	I, A	R	
Huile de l'entraînement final central et arrière	I, A	R	
Pneus (usure, pression)	I, A		
Boulons de roues à anneau de retenue (selon l'équipement)		T	
Écrous de roue	T		
Fonction et composants de l'entraînement (joints d'arbre d'entrée et de sortie, soufflets d'arbre, joints en U de l'arbre d'hélice)*.	I		
Commandes			

UTILISATION INTENSIVE	A+	A	B
A = Ajuster C = Nettoyer I = Inspecter L = Lubrifier R = Remplacer T = Coupler	Tous les 6 mois ou 50 heures ou 1500 km (900 mi)	Chaque année ou 100 heures ou 3000 km (1900 mi)	Tous les 2 ans ou 200 heures ou 6000 km (3700 mi)
Fonctionnement du levier de la boîte de vitesses		I, A	
Câble d'accélérateur (si équipé)		I, A, L	
Fonctionnement de l'accélérateur		I	
Transmission à variation continue (CVT)			
Fonction et composants de la transmission CVT *		I, C, L	
Système électrique			
Connexions de la batterie et état		I, C	
Modules électroniques (codes d'erreur et mises à jour logicielles applicables)		I	
Acheminement du harnais électrique		I	
Capteur de vitesse du véhicule (VSS)			C
Fonctionnement des interrupteurs de commande et de l'éclairage (fonctionnement de tous les éclairages, de tous les interrupteurs)		I	
Guidon			
Fonction et composants de la direction (colonne de direction, biellettes)*	I		
Demi-entretoises de la colonne de direction			I, C, L
Suspension			
Fonction et composants de la suspension (amortisseurs, roulements sphériques, bras de suspension, bras oscillants)*	I, C	T	
Bagues de la barre stabilisatrice	I, L Recommandé tous les 1 000 km (620 mi)		

*Pour une liste exhaustive des procédures d'entretien à effectuer, consultez votre concessionnaire local.

EAU/ BOUE PROFONDE	A+	A	B
A = Ajuster C = Nettoyer I = Inspecter L = Lubrifier R = Remplacer T = Couple	Tous les 6 mois ou 50 heures ou 1500 km (900 mi)	Chaque année ou 100 heures ou 3000 km (1900 mi)	Tous les 2 ans ou 200 heures ou 6000 km (3700 mi)
Alimentation en carburant et air			
Filtre à air du moteur	I, C, L ou R		
Fonction et composants de l'alimentation en air (boîte à air, corps de papillon, conduits, colliers)*	I, C		
Fonction et composants du système de carburant (bouchon du réservoir, réservoir, tuyaux, colliers de serrage, fuites)*		I	
Pression de la pompe à essence			I
Carrosserie, châssis et accessoires			
État du châssis		I	
Loquet du siège		I	
Treuil	I, C		
Moteur et refroidissement			
Huile à moteur et filtre	I, A	R	
Jeu des soupapes (sans tenir compte du calendrier)		I, A	
Bougies (sans tenir compte du calendrier)			R
Joints du moteur		I	
Composants du refroidissement du moteur (concentration du liquide de refroidissement, niveau du liquide de refroidissement, état des tuyaux, colliers de serrage, fuites)*		I, A	
Liquide de refroidissement	R Tous les 5 ans ou 12 000 km (7 500 mi)		
Radiateur	C		
Échappement et émissions			
Filtre du reniflard de ventilation du réservoir d'essence (modèles non EVAP)		R	

EAU/ BOUE PROFONDE	A+	A	B
A = Ajuster C = Nettoyer I = Inspecter L = Lubrifier R = Remplacer T = Couple	Tous les 6 mois ou 50 heures ou 1500 km (900 mi)	Chaque année ou 100 heures ou 3000 km (1900 mi)	Tous les 2 ans ou 200 heures ou 6000 km (3700 mi)
Pré-filtre de l'évent de la cartouche (modèles CARB et EVAP)			R
Composants de l'échappement (joints, tuyaux, état du silencieux)*	I		
Pare-étincelles du silencieux	C Nettoyez tous les 500 km (300 mi) ou toutes les 15 heures ou 2 mois		
Débris autour du tuyau d'échappement et de la zone du silencieux	C		
Freins			
Fonction et composants du système de freinage (niveau de liquide, plaquettes de frein, disques de frein, étriers, tuyaux et maître-cylindre)*	I, C, A	C, L	
Liquide de frein	R Tous les 2 ans		
Transmission			
Huile de boîte de vitesses	R Remplacez après les premiers 3 000 km (1 900 mi) et à 6 000 km (3 700 mi) puis suivre le calendrier régulier.		
Huile de boîte de vitesses	I, A		R
Huile de différentiel avant	I, A		R
Huile de l'entraînement final central et arrière	I, A		R
Pneus (usure, pression)	I, A		
Boulons de roues à anneau de retenue (selon l'équipement)		T	
Écrous de roue	T		
Fonction et composants de l'entraînement (joints d'arbre d'entrée et de sortie, soufflets d'arbre, joints en U de l'arbre d'hélice)*.	I		

EAU/ BOUE PROFONDE	A+	A	B
A = Ajuster C = Nettoyer I = Inspecter L = Lubrifier R = Remplacer T = Couple	Tous les 6 mois ou 50 heures ou 1500 km (900 mi)	Chaque année ou 100 heures ou 3000 km (1900 mi)	Tous les 2 ans ou 200 heures ou 6000 km (3700 mi)
Commandes			
Fonctionnement du levier de la boîte de vitesses		I, A	
Câble d'accélérateur (si équipé)		I, A, L	
Fonctionnement de l'accélérateur	I		
Transmission à variation continue (CVT)			
Fonction et composants de la transmission CVT *		I, C, L	
Système électrique			
Connexions de la batterie et état		I, C	
Modules électroniques (codes d'erreur et mises à jour logicielles applicables)		I	
Acheminement du harnais électrique		I	
Capteur de vitesse du véhicule (VSS)			C
Fonctionnement des interrupteurs de commande et de l'éclairage (fonctionnement de tous les éclairages, de tous les interrupteurs)		I	
Guidon			
Fonction et composants de la direction (colonne de direction, biellettes)*	I		
Demi-entretoises de la colonne de direction			I, C, L
Suspension			

EAU/ BOUE PROFONDE	A+	A	B
A = Ajuster C = Nettoyer I = Inspecter L = Lubrifier R = Remplacer T = Couple	Tous les 6 mois ou 50 heures ou 1500 km (900 mi)	Chaque année ou 100 heures ou 3000 km (1900 mi)	Tous les 2 ans ou 200 heures ou 6000 km (3700 mi)
Fonction et composants de la suspension (amortisseurs, roulements sphériques, bras de suspension, bras oscillants)*	I, C	T	
Bagues de la barre stabilisatrice	I, L Recommandé tous les 1 000 km (620 mi)		

*Pour une liste exhaustive des procédures d'entretien à effectuer, consultez votre concessionnaire local.

Dossiers d'entretien

Envoyez une copie du dossier d'entretien à BRP si nécessaire.

Prélivraison	
Numéro de série : _____ Kilométrage : _____ Heures : _____ Date : _____ Numéro du concessionnaire : _____ Remarques : _____ _____	Signature :
Référez-vous au bulletin de prélivraison du véhicule pour les procédures d'installation détaillées	

PREMIÈRE inspection	
Kilométrage : _____ Heures : _____ Date : _____ Numéro du concessionnaire : _____ Remarques : _____ _____	Signature :
Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur	

Service

Kilométrage : Heures : Date : Numéro du concessionnaire : Remarques : 	Signature :
Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur	

Service

Kilométrage : Heures : Date : Numéro du concessionnaire : Remarques : 	Signature :
Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur	

Service	
Kilométrage : _____ Heures : _____ Date : _____ Numéro du concessionnaire : _____ Remarques : _____ _____	Signature :
Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur	

Service	
Kilométrage : _____ Heures : _____ Date : _____ Numéro du concessionnaire : _____ Remarques : _____ _____	Signature :
Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur	

Service

Kilométrage : Heures : Date : Numéro du concessionnaire : Remarques :	Signature :
Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur	

Service

Kilométrage : Heures : Date : Numéro du concessionnaire : Remarques :	Signature :
Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur	

Service	
Kilométrage : _____ Heures : _____ Date : _____ Numéro du concessionnaire : _____ Remarques : _____ _____	Signature :
Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur	

Service	
Kilométrage : _____ Heures : _____ Date : _____ Numéro du concessionnaire : _____ Remarques : _____ _____	Signature :
Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur	

Service

Kilométrage : Heures : Date : Numéro du concessionnaire : Remarques : 	Signature :
Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur	

Service

Kilométrage : Heures : Date : Numéro du concessionnaire : Remarques : 	Signature :
Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur	

Service	
Kilométrage : _____ Heures : _____ Date : _____ Numéro du concessionnaire : _____ Remarques : _____ _____	Signature :
Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur	

Service	
Kilométrage : _____ Heures : _____ Date : _____ Numéro du concessionnaire : _____ Remarques : _____ _____	Signature :
Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur	

Service

Kilométrage : Heures : Date : Numéro du concessionnaire : Remarques : 	Signature :
Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur	

Service

Kilométrage : Heures : Date : Numéro du concessionnaire : Remarques : 	Signature :
Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur	

Service	
Kilométrage : _____ Heures : _____ Date : _____ Numéro du concessionnaire : _____ Remarques : _____ _____	Signature :
Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur	

Service	
Kilométrage : _____ Heures : _____ Date : _____ Numéro du concessionnaire : _____ Remarques : _____ _____	Signature :
Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur	

PROCÉDURES D'ENTRETIEN

Cette section comprend des consignes d'entretien de base.

Étant donné la complexité de certaines procédures d'entretien, de bonnes compétences mécaniques sont requises.

Si vous n'avez pas la compétence mécanique requise pour effectuer ces procédures, n'hésitez pas à contacter un concessionnaire agréé Hors Route Can-Am, un atelier de réparation ou une personne de votre choix.

⚠ AVERTISSEMENT

Sauf indication contraire, le moteur doit être arrêté et la clé toujours retirée avant d'effectuer toute opération d'entretien.

⚠ AVERTISSEMENT

Remplacez toujours les dispositifs de verrouillage (pattes de verrouillage, attaches autobloquantes, etc.) enlevés par des neufs.

Réinitialisation du message : Entretien requis

Cette option est disponible uniquement lorsque l'entretien est nécessaire.

1. A l'aide du bouton BAS (écran numérique 4.5") ou du bouton MENU (écran numérique 7.6"), sélectionnez **REI ENTR** dans **PARAMÈTRES**.
2. Maintenir le bouton enfoncé pour réinitialiser le message d'entretien.

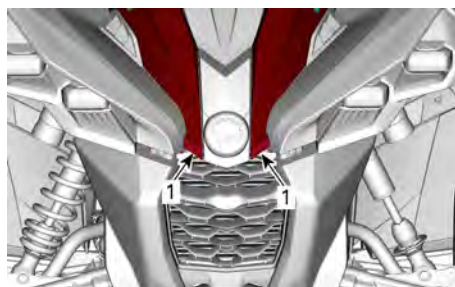
FILTRE À AIR DU MOTEUR

Pour retirer le filtre à air du moteur

AVIS

N'enlevez ou ne modifiez jamais les composants du boîtier de filtre à air. Ne pas respecter cette consigne peut amoindrir les performances du moteur ou l'endommager. Le moteur est étalonné en fonction de ces composants.

1. Enlevez le siège.
2. Soulevez la partie avant du panneau central.



1. *Soulevez ici*
3. Retirez la console. Reportez-vous à la section *Équipement*.
4. Faites tourner le couvercle du filtre à air dans le sens antihoraire pour l'enlever.

REMARQUE :

Une clé à douille peut être utilisée afin de faciliter la dépose.



1. Couvercle du filtre à air

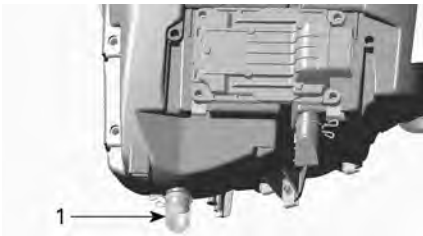
5. Enlevez le filtre à air.



DÉPOSE DU FILTRE À AIR

Inspection et vidange du boîtier du filtre à air du moteur

1. Retirez le flanc gauche.
2. Videz le tube de vidange de l'admission du boîtier de filtre à air.



TYPIQUE

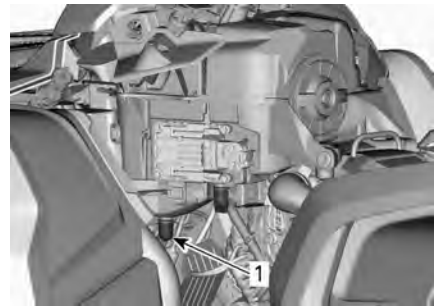
1. Réservoir de vidange du boîtier du filtre à air
3. Vérifiez si la chambre d'air sale du filtre à air est propre.

- Si vous y trouvez des débris ou de l'eau, nettoyez la chambre du filtre avec un aspirateur.

AVIS

Ne pas souffler d'air comprimé à l'intérieur du filtre à air.

4. Vérifiez le tube de vidange du filtre à air (chambre d'air propre).
 - Si vous trouvez des débris ou de l'eau, reportez-vous à *Procédures spéciales*.
 - Trouvez la source de la contamination.



1. Tube de vidange du filtre à air

Nettoyage et lubrification du filtre à air du moteur

Nettoyage du filtre papier

1. Assurez-vous que le filtre en mousse est retiré du filtre en papier.
2. Tapotez le filtre en papier pour faire tomber la poussière lourde.

Cela libère la saleté et la poussière du filtre en papier.

REMARQUE :

Le filtre en papier a une durée de vie limitée ; remplacez-le lorsqu'il est trop sale ou obstrué.

AVIS

Il n'est pas recommandé d'injecter de l'air comprimé sur le filtre en papier. Cela pourrait endommager les fibres du papier et réduire la capacité de filtration du filtre en milieu poussiéreux. Si le filtre à air du moteur est trop sale et ne peut être nettoyé en suivant la procédure recommandée, il devrait être remplacé.

AVIS

Ne nettoyez pas le filtre en papier avec une solution nettoyante.

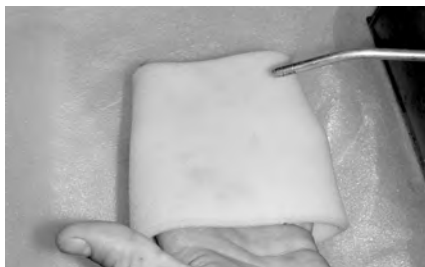
Nettoyage du filtre de mousse

1. Vaporisez le filtre en mousse des deux côtés à l'aide d'un bon nettoyant de filtre à air et suivez les instructions du fabricant.



TYPIQUE

2. Séchez complètement le filtre en mousse.



TYPIQUE

REMARQUE :

Une seconde application peut être nécessaire pour les filtres très sales.

Huilage du filtre de mousse

1. Assurez-vous que le filtre est propre. Reportez-vous à la section *Nettoyage du filtre en mousse*.
2. Vaporisez de l'huile pour filtre à air sur l'élément filtrant en mousse préalablement séché.



TYPIQUE

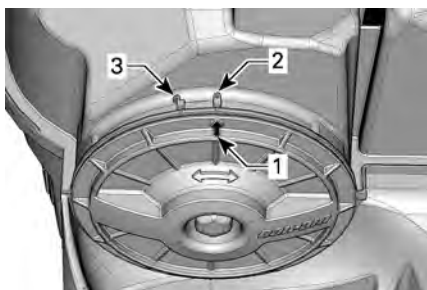
3. Laissez agir pendant 3 à 5 minutes.
4. Retirez tout excédent d'huile qui pourrait atteindre le filtre en papier en enveloppant l'élément du filtre en mousse dans un tissu absorbant et en serrant doucement. Cela garantit également une répartition totale de l'huile sur le filtre en mousse.
5. Réinstallez le filtre en mousse sur le filtre en papier.

**TYPIQUE**

6. Graissez légèrement le corps en plastique du filtre pour faciliter l'installation et le retrait ultérieur.

Installer le filtre à air

1. Réinstallez le filtre en mousse sur le filtre en papier.
2. Graissez légèrement le joint torique et le corps en plastique du filtre à air.
3. Installez le filtre à air dans l'ordre inverse de la dépose.
4. Assurez-vous que le couvercle du filtre à air est bien verrouillé sur le boîtier du filtre. Voyez les indications sur le couvercle et le boîtier du filtre.



1. Flèche de position du couvercle
2. Verrouillé
3. Déverrouillé
5. Remettre en place toutes les pièces enlevées.

FILTRE À AIR DE LA TRANSMISSION CV**Pour retirer le filtre à air de la boîte de vitesses CVT**

1. Pour retirer au support de l'indicateur, reportez-vous à la section *Équipement*.
2. Retirez le filtre à air sur l'admission d'air de la boîte CVT en étirant ses côtés.



1. Filtre à air de la boîte de vitesses CVT

Vérification de l'état du filtre à air de la boîte de vitesses CVT

1. Inspectez le filtre et remplacez-le s'il n'est pas en bon état.
2. Nettoyez doucement le filtre à l'aide d'une solution d'eau savonneuse, puis rincez complètement.
3. Séchez le filtre complètement.
4. Nettoyez l'intérieur du conduit d'admission d'air de la boîte CVT.

Installation du filtre à air de la boîte de vitesses CVT

1. Installez le filtre à air sur l'admission d'air de la boîte CVT en étirant ses côtés.
2. Pour réinstaller le support de l'indicateur, reportez-vous à la section *Équipement*.

HUILE MOTEUR

Vérification du niveau d'huile à moteur

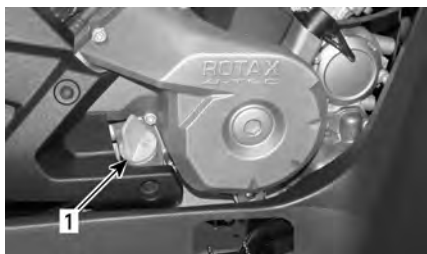
AVIS

Un niveau d'huile inapproprié risque d'endommager sérieusement le moteur et la boîte de vitesses.

AVIS

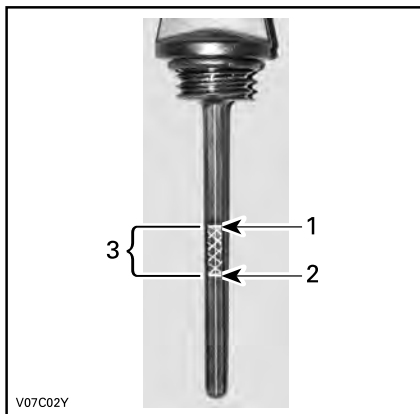
Vérifiez le niveau d'huile lorsque le moteur est froid.

1. Placez le véhicule sur une surface de niveau.
2. Nettoyez le pourtour de la jauge pour éviter que des particules ne tombent dans le moteur.



TYPIQUE - CÔTÉ DROIT DU MOTEUR

1. Jauge d'huile
3. Dévissez la jauge du niveau d'huile, retirez-la et essuyez-la avec un chiffon.
4. Réinsérez la jauge du niveau d'huile et vissez-la à fond.
5. Retirez la jauge et vérifiez le niveau d'huile. Le niveau d'huile doit arriver à égalité ou près de la marque de maximum.



TYPIQUE

1. Plein
2. Ajouter
3. Plage de fonctionnement

Si le niveau est entre deux marques, remettez la jauge en place.

Si le niveau de l'huile est en-dessous de la marque la plus basse, ajoutez de l'huile, comme suit :

- Placez un entonnoir dans le tube de la jauge.
- Versez une petite quantité d'huile et revérifiez le niveau.
- Continuez à ajouter de l'huile jusqu'à ce que le niveau atteigne la marque supérieure.

AVIS

Évitez tout remplissage excessif. Essuyez de renverser de l'huile.

6. Vissez la jauge correctement.

Huile moteur recommandée

Les moteurs Rotax® ont été développés et validés avec de l'huile XPS®.

BRP recommande en tout temps l'utilisation de son huile XPS ou d'une huile équivalente.

Les dommages causés par l'utilisation d'une huile qui ne convient pas pour

ce moteur peuvent ne pas être couverts par la garantie limitée BRP.

Huile de moteur recommandée XPS

Usage général	Huile synthétique 5W40
Basse température	Huile synthétique 0W40
Haute température	Huile synthétique 10W50

Si l'huile de moteur XPS recommandée n'est pas disponible

Utilisez de l'huile moteur SAE 4 temps synthétique conforme ou supérieure aux spécifications suivantes de l'industrie des lubrifiants :

Vérifiez toujours l'étiquette de certification de service API sur le récipient d'huile afin de vous assurer qu'elle comporte au moins l'une des classes ci-dessus.

- **Classification de service API : SN, ou**
- **JASO MA2**

Changez l'huile de moteur

ATTENTION

L'huile à moteur peut être brûlante. Attendez que l'huile du moteur refroidisse.

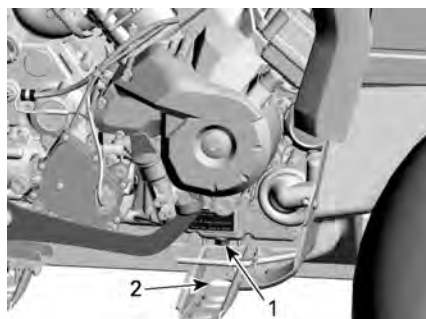
AVIS

L'huile moteur et le filtre à huile peuvent être remplacés simultanément.

3. Enlevez la jauge de niveau d'huile.
4. Nettoyez le moteur autour du bouchon de vidange.
5. Placez un bac de récupération sous le bouchon de vidange du moteur.
6. Dévissez le bouchon de vidange magnétique et jetez le joint d'étanchéité.

ATTENTION

L'huile à moteur peut être brûlante.



1. Bouchon magnétique de vidange
2. Accès par le châssis

7. Attendez assez longtemps pour permettre à l'huile de s'écouler hors du moteur et du filtre à huile.
8. Remplacez le filtre à huile. Reportez-vous à la section *Remplacement du filtre à huile moteur*.
9. Nettoyez le bouchon de vidange magnétique afin de retirer toute rognure de métal et tout résidu.

AVIS

La présence de débris donne une indication des dommages dans le moteur.

10. Installez un joint d'étanchéité NEUF sur le bouchon de vidange magnétique.

1. Placez le véhicule sur une surface de niveau.
2. Amenez le moteur à sa température normale de fonctionnement, puis arrêtez-le.

AVIS

**N'utilisez jamais le joint d'étanchéité une seconde fois.
Installez toujours un joint d'étanchéité neuf.**

11. Installez et serrez le bouchon de vidange magnétique.

Couple de serrage	
Bouchon de vidange M12	20 ± 2 Nm (15 ± 1 lbf-pi)
Bouchon de vidange M18	30 ± 2 Nm (22 ± 1 lbf-pi)

12. Remplissez au niveau approprié avec une huile recommandée.

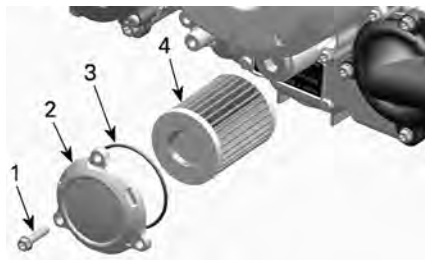
Reportez-vous à la *Fiche technique* pour la contenance de l'huile.

13. Démarrez le moteur et laissez-le tourner au ralenti quelques minutes.
14. Assurez-vous que le filtre à huile et le bouchon de vidange ne présentent pas de fuite.
15. Arrêtez le moteur.
16. Attendez un instant pour permettre à l'huile de s'écouler dans le carter, et vérifiez ensuite le niveau d'huile.
17. Remplissez au besoin.
18. Éliminez l'huile conformément à la réglementation locale sur l'environnement.

FILTRE À HUILE MOTEUR

Retrait du filtre à huile

- Nettoyez la surface autour du filtre à huile.
- Enlevez le couvercle de filtre à huile.
- Enlevez le filtre à huile.

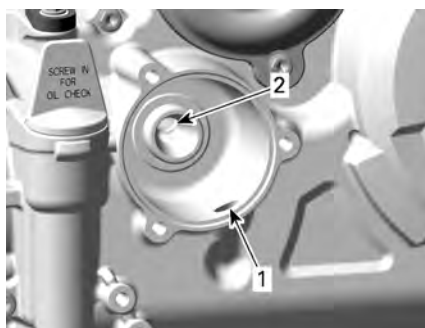


TYPIQUE

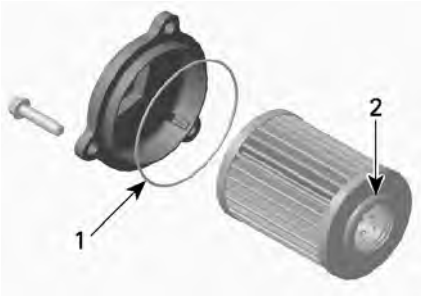
- Vis du filtre à huile
- Couvercle du filtre à huile
- Joint d'étanchéité
- Filtre à huile

Installer le filtre à huile

- Vérifiez si les zones d'entrée et de sortie du filtre à huile présentent des saletés ou d'autres contaminants, et nettoyez au besoin.



- Orifice d'admission allant de la pompe à huile au filtre à huile
- Orifice de sortie allant au système d'approvisionnement en huile du moteur
- Installez un joint torique NEUF sur le couvercle du filtre à huile.
- Positionnez le filtre neuf dans le couvercle.
- Appliquez de l'huile à moteur sur le joint torique et à l'extrémité du filtre.



1. Huilez légèrement
2. Huilez légèrement

AVIS

Faites attention à ne pas pincer le joint torique pendant l'installation du filtre et du couvercle.

5. Installez le couvercle sur le moteur.
6. Serrez les vis du couvercle de filtre à huile au couple recommandé.

Couple de serrage

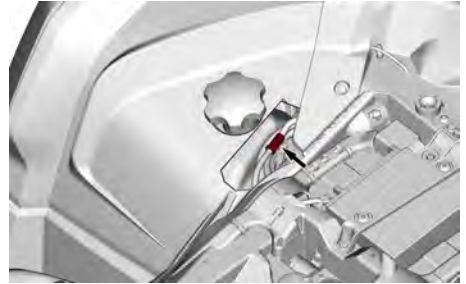
Vis du couvercle de filtre à huile	$10 \pm 1 \text{ Nm}$ ($89 \pm 9 \text{ lbf-po}$)
------------------------------------	--

7. Essuyez toute huile renversée sur le moteur.

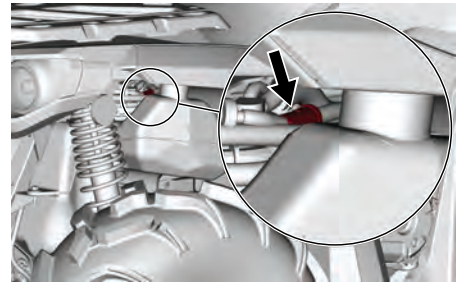
FILTRE DU RENIFLARD D'AÉRATION D'ESSENCE

Remplacement du filtre du reniflard d'aération d'essence

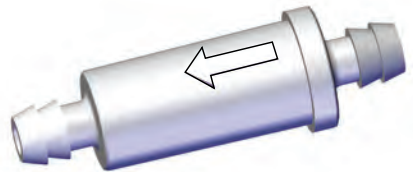
Le filtre du reniflard de l'évent de carburant est situé sous l'aile arrière, entre le col du réservoir de carburant et le siège.



1. Au niveau du passage de roue arrière droit, débranchez les tuyaux du filtre.



2. Enlevez et jetez le filtre à huile.
3. Installez le nouveau filtre en orientant la flèche vers l'arrière du véhicule.



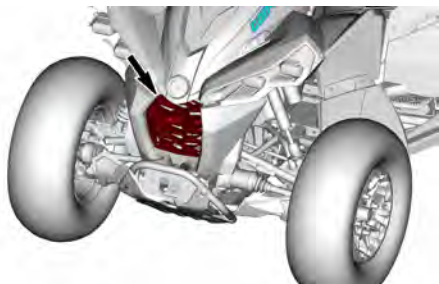
4. S'assurer que les boyaux ne sont pas tordus et correctement branchés.

RADIATEUR

Inspection du radiateur

Vérifiez périodiquement la propreté de la zone du radiateur.

1. Tirez sur la grille avant pour accéder au radiateur.



2. Vérifiez si le radiateur et les boyaux présentent des fuites ou s'ils sont endommagés.
3. Examinez les ailettes du radiateur. Elles doivent être propres, sans traces de boue, de saleté, de feuilles ni d'autres dépôts pouvant empêcher le radiateur d'assurer un bon refroidissement.
4. Éliminez le plus de dépôts possible avec vos mains. Si vous avez un tuyau d'eau à proximité, essayez de rincer les ailettes du radiateur.

⚠ ATTENTION

Ne nettoyez jamais le radiateur avec vos mains lorsqu'il est chaud. Laissez-le d'abord refroidir.

AVIS

Vous devez être prudent quand il s'agit de nettoyer les ailettes du radiateur. N'utilisez aucun objet ou outil pouvant les endommager. Si vous utilisez un tuyau d'arrosage, assurez-vous que la pression est faible. N'utilisez jamais un nettoyeur HAUTE PRESSION.

5. Adressez-vous à un concessionnaire agréé Can-Am hors route, un atelier de réparation ou une personne de votre choix pour vérifier le fonctionnement du système de refroidissement.

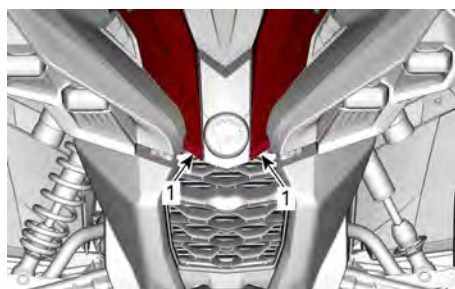
LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

Vérification du niveau de liquide de refroidissement du moteur

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement quand le moteur est froid. N'ajoutez jamais de liquide dans le système de refroidissement quand le moteur est chaud.

1. Placez le véhicule sur une surface de niveau.
2. Enlevez le siège.
3. Soulevez la partie avant du panneau central.



1. Soulevez ici

4. Retirez la console. Reportez-vous à la section *Équipement*.
5. Retirez le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement du moteur.
6. Lorsque le véhicule se trouve sur une surface horizontale, le niveau de liquide doit être entre les marques MIN. et MAX. du réservoir.



1. Réservoir du liquide de refroidissement

REMARQUE :

Lorsqu'on vérifie le niveau à une température inférieure à 20 °C (68 °F), celui-ci peut être légèrement plus bas que la marque MIN.

7. Ajoutez du liquide de refroidissement au besoin.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas retirer le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement si le moteur est chaud.

8. Utilisez un entonnoir pour éviter de renverser du liquide. **Évitez tout remplissage excessif.**
9. Remettez en place et vissez bien le bouchon du réservoir.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter de vous brûler, ne retirez pas le bouchon du radiateur quand le moteur est chaud.

REMARQUE :

Si le système de refroidissement a souvent besoin de liquide, il y a probablement des fuites ou des anomalies au niveau du moteur. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am hors route autorisé.

10. Remettre en place toutes les pièces enlevées.

Liquide de refroidissement recommandé

Liquide de refroidissement recommandé XPS

Liquide de refroidissement prémélangé XPS à durée de vie prolongée

Si le liquide de refroidissement XPS recommandé n'est pas disponible

Mélange d'eau distillée et d'antigel (50 % d'eau distillée et 50 % d'antigel).

AVIS

Utilisez un antigel à base d'éthylène glycol comportant des agents anticorrosion destinés spécifiquement aux moteurs à combustion interne en aluminium.

Remplacement du liquide de refroidissement du moteur

Purge du système de refroidissement

1. Retirez la console. Reportez-vous à la section *Équipement*.
2. Retirez le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement.

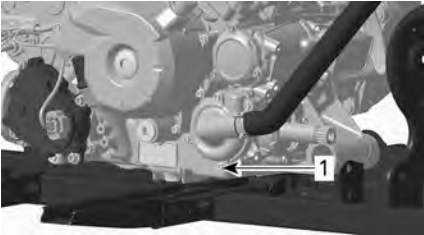
⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter des brûlures potentielles, ne retirez pas le bouchon de pression et ne desserrez pas le bouchon de vidange lorsque le moteur est chaud.



1. Bouchon du réservoir de liquide de refroidissement du moteur

3. Dévissez le bouchon de vidange de liquide de refroidissement et vidangez le liquide dans un contenant approprié.



1. Bouchon de vidange du liquide de refroidissement

REMARQUE :

Ne dévissez pas complètement le bouchon de vidange.

Moteurs 650

4. Débranchez le tuyau inférieur du radiateur et vidangez le liquide de refroidissement restant dans un récipient approprié.

REMARQUE :

Marquez la position du collier de serrage sur le tuyau inférieur du radiateur au niveau du radiateur.

5. Réinstallez le boyau inférieur du radiateur.

6. Placez le collier de serrage à la position notée au moment de la dépose.

Tous les moteurs

7. Installez le bouchon de vidange du système de refroidissement avec une bague d'étanchéité neuve et serrez selon la fiche technique.

Couple de serrage	
Bouchon de vidange du système de refroidissement	10 ± 1 Nm (89 ± 9lbf-po)

8. Purgez le système de refroidissement, reportez-vous à la section *Purge du système de refroidissement*.

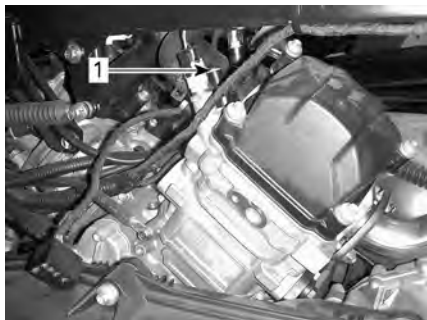
Purge du système de refroidissement

1. Dévissez les vis de purge des cylindres avant et arrière.



TYPIQUE

1. Vis de purge du cylindre avant



TYPIQUE

1. Vis de purge du cylindre arrière
2. Enlevez le bouchon de pression.
3. Remplissez le système de refroidissement jusqu'à ce que du liquide sorte par la ou les vis de vidange.
4. Installez les vis de purge ainsi que des joints d'étanchéité **NEUFS** et serrez selon la fiche technique.

Couple de serrage	
Vis de purge	$5 \pm 0,6\text{Nm}$ ($44 \pm 5 \text{ lbf-po}$)

5. Ajoutez du liquide de refroidissement jusqu'à ce que le liquide atteigne le bouchon de pression.
6. Démarrer le moteur.

REMARQUE :

N'installez pas le bouchon de pression.

7. Faites tourner le moteur au ralenti jusqu'à ce que le ventilateur de refroidissement soit activé.

REMARQUE :

Surveillez le niveau de liquide de refroidissement lorsque le moteur est chaud et ajoutez du liquide au besoin.

8. Appuyez sur l'accélérateur deux ou trois fois ; vérifiez le niveau du liquide de refroidissement.
9. Arrêtez le moteur et laissez-le refroidir.

10. Vérifiez que le système de refroidissement ne fuit pas.
11. Vérifiez le niveau du liquide de refroidissement dans le réservoir. Ajoutez du liquide de refroidissement au besoin.
12. Vissez le bouchon de pression.
13. Remettre en place toutes les pièces enlevées.

SILENCIEUX ET PARE-ÉTINCELLES

Nettoyage de la zone entourant le système d'échappement

AVERTISSEMENT

L'accumulation de débris peut entraîner un incendie du véhicule lorsque le système d'échappement est chaud et que les débris sont secs.

Dans certaines situations, ce problème peut être la cause de dégâts matériels importants, de blessures graves ou même mortelles.

Nettoyez souvent et régulièrement la zone entourant le système d'échappement lorsque vous roulez dans un marécage, une tourbière, du foin ou des feuilles mortes.

Dans d'autres situations, nettoyez selon les exigences du programme d'entretien.

De même, vérifiez régulièrement que les boucliers thermiques des pots d'échappement ne sont pas endommagés et remplacez-les si nécessaire.

ATTENTION

Ne faites jamais cette opération immédiatement après une période de fonctionnement du moteur, car l'échappement est alors brûlant.

1. En commençant depuis l'arrière du véhicule, nettoyez les zones autour du silencieux.
2. Retirez le siège.
3. Retirez le panneau latéral gauche avec le panneau central.
4. Retirez l'aile intérieure avant gauche.
5. Nettoyez les zones autour du tuyau d'échappement avant et tout le long du tuyau d'échappement arrière.

⚠ AVERTISSEMENT

Nettoyez aussi sous les pare-chaaleur.

6. Remettre en place toutes les pièces enlevées.

Inspection et nettoyage du pare-étincelles du silencieux

⚠ ATTENTION

Laissez le système d'échappement refroidir avant de procéder à son nettoyage et à son inspection.

1. Enlevez et jetez les vis de fixation du tuyau d'échappement arrière.



TYPIQUE - RETRAIT DU TUYAU ARRIÈRE

2. Déposez le tuyau d'échappement, le joint et le pare-étincelles. Jetez le joint et les vis.



TYPIQUE

1. Joint
2. Tuyau d'échappement arrière
3. Éliminez les dépôts de carbone du pare-étincelles avec une brosse.

AVIS

Utilisez une brosse souple et évitez d'endommager les mailles du pare-étincelles.



1. Nettoyez le pare-étincelles.
4. Vérifiez si les mailles du pare-étincelles sont endommagées. Remplacez-les au besoin.

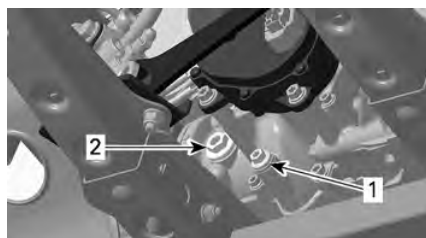
AVIS

Le remplacement du tamis du pare-étincelles n'est nécessaire que si celui-ci est endommagé.

5. Inspectez la chambre du pare-étincelles dans le silencieux. Enlevez tout débris au besoin.

6. Installez le nouveau joint, le tuyau d'échappement et les nouvelles vis.
7. Réinstallez le couvre-silencieux avec de nouvelles vis. Serrez au couple recommandé.

Couple de serrage	
Vis du tuyau d'échappement	11 ± 1 Nm (97 ± 9 lbf-po)
Vis de couvercle	



TYPIQUE

1. Bouchon de vidange
2. Bouchon de niveau d'huile

5. Vérifiez le niveau. Le niveau d'huile doit être à égalité avec le bord de l'orifice de niveau d'huile.
6. Au besoin, ajoutez de l'huile jusqu'à ce qu'elle déborde par l'orifice de niveau d'huile.

BOÎTE DE VITESSES

Vérification du niveau d'huile de la boîte de vitesses

AVIS

Vérifiez le niveau d'huile et remplissez au besoin.
Évitez tout remplissage excessif. Un niveau d'huile inapproprié risque d'endommager sérieusement la boîte de vitesses. Essayez de renverser de l'huile.

1. Stationnez le véhicule sur une surface de niveau.
2. Sélectionnez la position POINT MORT (N).
3. Serrez le frein de stationnement.

REMARQUE :

Vérifiez le niveau d'huile de la boîte de vitesses lorsque le moteur est froid et éteint.

4. Enlevez le bouchon de niveau d'huile de la boîte de vitesses.

Huile de boîte de vitesses recommandée

L'huile XPS est spécialement formulée et testée pour répondre aux exigences de cette boîte de vitesses. BRP recommande l'utilisation de son huile XPS.

Huile de boîte de vitesses XPS recommandée

Huile synthétique pour engrenage XPS 75W140

Si l'huile à boîte de vitesses XPS recommandée n'est pas disponible

Utilisez une huile de boîte de vitesses qui respecte ou dépasse les spécifications industrielles suivantes.

- Huile synthétique pour engrenage 75W140 API GL-5

AVIS

N'utilisez pas d'autre huile que celle recommandée.

Remplacez l'huile de la boîte de vitesses

Vidange de l'huile de la boîte de vitesses

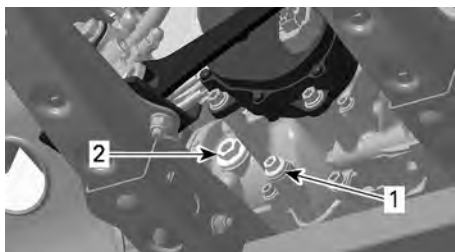
1. Stationnez le véhicule sur une surface de niveau.
2. Amenez le moteur à sa température normale de fonctionnement, puis arrêtez-le.

REMARQUE : Faire tourner le moteur au ralenti n'est pas suffisant, il faut actionner la boîte de vitesses.

3. Nettoyez les zones autour des bouchons de vidange et de niveau.

⚠ ATTENTION

La boîte de vitesses et son huile peuvent être brûlantes.



1. Bouchon de vidange
2. Bouchon de niveau d'huile

4. Placez un bac de récupération sous chaque bouchon de vidange.
5. Enlevez le bouchon de vidange magnétique.
6. Mettez le joint d'étanchéité au rebut.
7. Retirez le bouchon de remplissage d'huile et son joint torique.
8. Pour vider complètement la boîte de vitesses, penchez le véhicule vers la droite à l'aide d'un cric placé sous le repose-pied gauche.
9. Attendez que l'huile s'écoule.
10. Lorsque la boîte de vitesses est vide, installez le bouchon de vidange et remettez le véhicule au sol.

11. Nettoyez le bouchon de vidange magnétique afin de retirer toute rognure de métal et tout résidu.

AVIS

La présence de débris donne une indication de dommage à l'intérieur de la boîte de vitesse.

12. Installez un joint d'étanchéité NEUF sur le bouchon de vidange magnétique.

AVIS

Ne réutilisez jamais un joint ou rondelle d'étanchéité. Installez toujours un joint d'étanchéité neuf.

13. Installez et serrez le bouchon de vidange magnétique.

Couple de serrage

Bouchon magnétique de vidange	20 ± 2 Nm (15 ± 1 lbf-pi)
-------------------------------	------------------------------

14. Éliminez l'huile conformément à la réglementation locale sur l'environnement.

Remplissage de l'huile de la boîte de vitesses

1. En utilisant le bouchon du niveau d'huile comme unité de mesure, ajoutez de l'huile de boîte de vitesses recommandée dans le trou de niveau d'huile jusqu'à ce que le niveau d'huile atteigne le fond du trou.
2. Installez le bouchon de niveau d'huile et son joint torique.

Couple de serrage

Bouchon de niveau d'huile	5 ± 0,6 Nm (44 ± 5 lbf-po)
---------------------------	-------------------------------

CORPS DE PAPILLON

Inspection du boîtier d'accélération

1. Enlevez le boîtier du filtre à air.
2. Retirez le boyau d'adaptateur entre le boîtier de filtre à air et le carter de papillon.
3. Inspectez visuellement la propreté du papillon et du venturi du carter du papillon.
4. Nettoyez l'intérieur du carter du papillon à l'aide d'un nettoyeur si nécessaire.

Lubrification du carter de papillon

Aucune lubrification requise.

Nettoyage du boîtier d'accélération

1. Retirez le boyau d'entrée d'air du carter de papillon.
2. Vérifiez la propreté du carter de papillon en utilisant une lampe de poche. Ouvrez le papillon des gaz complètement et vérifiez :
 - Alésage du carter de papillon
 - Bord du papillon des gaz.

Cherchez :

- Saleté
 - Surfaces huileuses
 - Dépôts de carbone et de sel sur le papillon des gaz et l'alésage environnant.
3. Nettoyez au besoin.
 4. Utilisez un nettoyant pour carter de papillon comme GUNK INTAKE MEDIC ou un équivalent.

AVIS

Utilisez uniquement un nettoyant de carter de papillon approprié qui n'endommage pas les joints toriques et les capteurs EFI.

⚠ ATTENTION

Utilisez le produit dans un endroit bien ventilé. Reportez-vous aux avertissements du fabricant du produit.

5. Pour éviter l'infiltration de saleté dans le moteur, vaporisez le nettoyant sur un chiffon propre puis frottez le chiffon sur le papillon des gaz et l'alésage. Une brosse à dents peut également être utilisée.

⚠ ATTENTION

Assurez-vous que la clé de contact est retirée de sorte que personne ne peut activer le système électrique, sinon l'ECM pourrait s'activer. Cela pourrait causer des blessures sérieuses à vos doigts puisque le papillon des gaz se déplace rapidement.

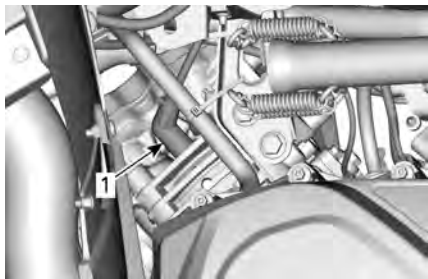
6. Ouvrez doucement le papillon des gaz et maintenez-le ouvert complètement pour atteindre toutes les surfaces.
7. Pour enlever la saleté résiduelle, vaporisez le nettoyant sur le papillon des gaz et sur l'alésage.
8. Réinstallez les pièces retirées.

BOUGIES

Retrait de la bougie

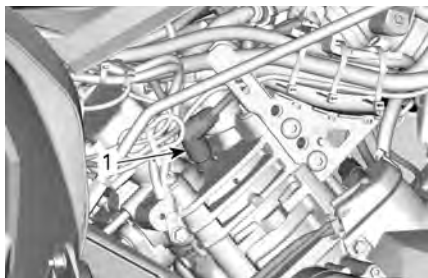
1. Retirez les panneaux latéraux pour atteindre les bougies d'allumage.
2. Débrancher le câble de bougie.
3. Dévissez les bougies d'un tour.
4. Si possible, nettoyez les bougies et les culasses à l'air comprimé.

5. Desserrez les bougies d'allumage complètement à l'aide d'une douille à bougie, puis retirez les bougies.



CÔTÉ DROIT — CYLINDRE ARRIÈRE

1. Bougie



CÔTÉ GAUCHE — CYLINDRE AVANT

1. Bougie

Installez la bougie

1. Avant d'installer les bougies, vérifiez si la surface de contact des culasses et des bougies n'est pas sale.
2. À l'aide d'une jauge d'épaisseur, réglez l'écartement des électrodes conformément à la valeur indiquée dans les *fiches techniques*.
3. Appliquez un peu de lubrifiant sur les filets des bougies pour empêcher leur grippage.

Lubrifiant antigrippant à base de cuivre

4. Serrez les bougies à la main dans les culasses, puis avec une clé

dynamométrique et une douille appropriée.

AVIS

Ne serrez pas les bougies de manière excessive, car cela risque d'endommager le moteur.

Couple de serrage

650	20 ± 2 Nm (15 ± 2 lbf-pi)
1000R	11 ± 1 Nm (97 ± 9 lbf-po)

COUVERCLE DE LA TRANSMISSION VC

Pour une meilleure compréhension, certaines illustrations sont montrées sans le moteur dans le véhicule. Pour les instructions suivantes, il n'est pas nécessaire de retirer le moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne touchez jamais la boîte de vitesses CVT lorsque le moteur est en marche.

Ne conduisez jamais le véhicule lorsque le couvercle de la boîte de vitesses CVT est retiré.

⚠ ATTENTION

Le moteur doit être froid avant de retirer le couvercle.

AVIS

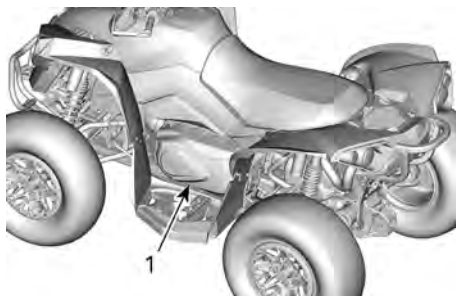
Cette CVT n'a pas besoin de lubrification.

Ne lubrifiez jamais aucun des composants, sauf le roulement de la poulie d'entraînement.

Accès au couvercle de la boîte de vitesses CVT

Le couvercle CVT est situé sur le côté gauche du véhicule.

1. Retirez les panneaux latéraux.
2. Enlevez le panneau appui-pieds.



1. Couvercle de la boîte de vitesses CVT

Dépose du couvercle de la boîte de vitesses CVT

1. Débranchez les conduits d'entrée et de sortie de refroidissement d'air du couvercle de la CVT.
2. Retirez toutes les vis de fixation du couvercle de la boîte CVT.
3. Retirez la vis centrale supérieure en dernier pour soutenir le couvercle lors de la dépose.

AVIS

N'utilisez pas un outil à chocs pour retirer les vis du couvercle de la boîte de vitesses CVT.

4. Retirez le couvercle de la boîte de vitesses CVT et son joint.



1. Vis du couvercle de la boîte de vitesses CVT
2. Couvercle de la boîte de vitesses CVT
3. Joint

Pose du couvercle de la boîte de vitesses CVT

1. Positionnez le couvercle sur le moteur.
2. Installez la vis supérieure centrale en premier

AVIS

N'utilisez pas un outil à choc pour poser les vis du couvercle de la boîte de vitesses CVT.

3. Serrez les vis du couvercle de la boîte de vitesses CVT dans la séquence suivante.



Couple de serrage

Vis du couvercle de la boîte de vitesses CVT	$7 \pm 0,8 \text{ Nm}$ ($62 \pm 7 \text{ lbf-po}$)
--	---

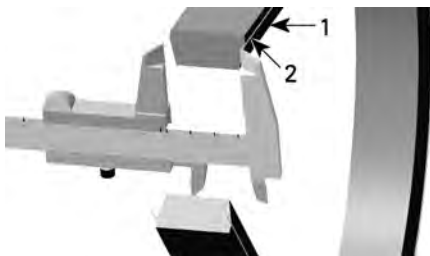
4. Installez les conduits d'entrée et de sortie du refroidissement de l'air.

COURROIE DE DISTRIBUTION

Inspection de la courroie d'entraînement

1. Vérifiez que la courroie d'entraînement ne présente pas de fissures, d'effilochage ou d'usure anormale. Remplacez-les au besoin.
2. Vérifiez la largeur de la courroie d'entraînement au niveau du cordon. Remplacez la courroie si elle n'est pas conforme aux spécifications.

Largeur de la courroie d'entraînement	
Limite d'utilisation	30 mm (1,181 po)



1. Courroie d'entraînement
2. Courroie d'entraînement renforcée

Dépose de la courroie d'entraînement

AVIS

En cas de défaillance de la courroie d'entraînement, le couvercle de la boîte de vitesses CVT, le réservoir de vidange et la sortie d'air doivent être nettoyés et inspectés pour éliminer les obstructions.

1. Retirez le couvercle CVT.

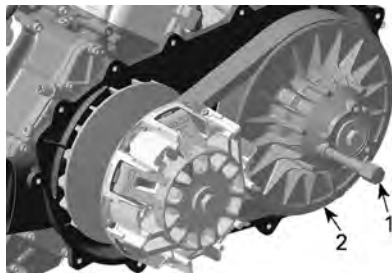
2. Ouvrez la poulie entraînée.

Outil extracteur/de blocage

(N/P 529036098)



3. Vissez l'outil dans le trou fileté de la poulie entraînée et serrez pour ouvrir la poulie.



1. Outil extracteur/de verrouillage
2. Poulie fixe de la poulie entraînée

4. Faites glisser la courroie sur le haut de la poulie fixe pour la déposer.

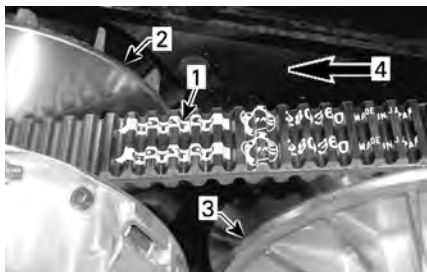


Installation de la courroie d'entraînement

La pose s'effectue à l'inverse de la dépose. Faites attention aux points suivants.

La durée de vie maximale de la courroie d'entraînement est obtenue lorsque la rotation de la courroie d'entraînement est dans le bon sens.

1. Installez-la pour que la flèche imprimée sur la courroie soit orientée vers l'avant du véhicule, vu de haut.



1. Flèche imprimée sur la courroie
2. Poulie d'entraînement (avant)
3. Poulie entraînée (arrière)
4. Sens de rotation

2. Tournez la poulie entraînée jusqu'à ce que la partie la plus basse des pignons sur la surface externe de la courroie d'entraînement soit alignée sur le bord de la poulie entraînée.



1. Partie la plus basse des pignons alignée avec la surface externe de la courroie d'entraînement

POULIES D'ENTRAÎNEMENT ET ENTRAÎNÉES

Inspection des poulies d'entraînement et entraînée

L'inspection doit être effectuée par un concessionnaire Can-Am hors route

autorisé, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement.

Poulie d'entraînement

Inspectez les bagues et les rouleaux du rouet coulissant sur la poulie d'entraînement. Remplacez les pièces usées.

Poulie réceptrice

Inspectez les paliers de la came et de la poulie coulissante de la poulie entraînée. Remplacez les pièces usées.

BATTERIE

⚠ ATTENTION

Ne chargez jamais la batterie pendant qu'elle est dans le véhicule.

Ces véhicules sont munis d'une batterie VRLA, ce qui signifie « Valve Regulated Lead Acid » ou « au plomb-acide à régulation par sursape ». Cette batterie ne requiert aucun entretien; il n'est pas nécessaire d'ajouter de l'eau pour ajuster le niveau d'électrolyte.

AVIS

Ne retirez jamais le capuchon d'é-tanchéité de la batterie.

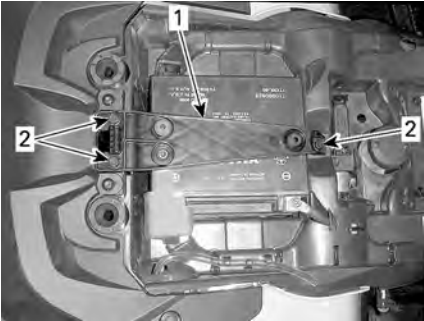
Enlèvement de la batterie

1. Débranchez le câble négatif NOIR (-) en premier, puis le câble positif ROUGE (+).

AVIS

Débranchez toujours le câble négatif NOIR (-) de la batterie en premier.

2. Retirez les vis de fixation et la sangle de retenue de la batterie, puis retirez la batterie du châssis.



- 1. Sangle de retenue de batterie
- 2. Vis de fixation

Nettoyage de la batterie

- 1. Nettoyez la batterie, son boîtier et les bornes avec un mélange de bi-carbonate de soude et d'eau.
- 2. Avec une brosse métallique, enlevez la rouille sur les cosses de câbles et les bornes de la batterie.

Installation de la batterie

Pour l'installation, inversez les étapes du retrait.

AVIS

Branchez toujours le câble positif ROUGE (+) de la batterie en premier.

FUSIBLES

Emplacement des fusibles

La boîte de fusibles principale est située sous le support de l'indicateur.

Description de la boîte à fusibles principale

Modèles équipés d'une commande d'accélérateur électronique (ETC)

N°	Description	Calibre
RY1	Relais du ventilateur de refroidissement	—
RY2	Relais principal	—
RY3	Relais des feux	—



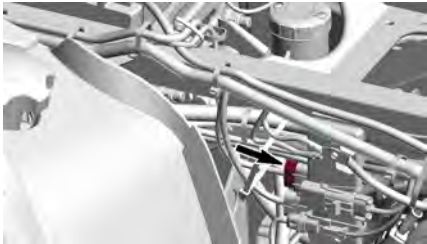
- 1. Soulevez
- 2. Glissez

REMARQUE :

Examinez l'intérieur du couvercle de la boîte à fusibles pour connaître l'emplacement des fusibles.

Le porte du fusible indiqué est situé derrière l'arrière du panneau latéral droit.

Fusible du régulateur de la batterie/ tension	40 A
Fusible DPS	40 A



RY5	Relais d'accessoires	—
RY6	Relais des freins	—
F1	Bouton de démarrage/ Tableau de bord	10A
F2	Feux	30A
F3	ACC 1	20A
F4	ACC2	20A
F5	Pompe à essence/ Injecteurs/ Bobines d'allumage/ EVAP	10A
F6	Tableau de bord/ Relais/ DPS (servodirection dynamique)/ Limiteur de vitesse	10A
F7	Feux de freinage/ feux arrière	10A
F8	D.E.S.S/ECM	10A
F9	Mode 2 ou 4 roues motrices	10A
F12	Ventilateur de refroidissement (réinitialisable)	25A

LUMIÈRES

ATTENTION

Retirez toujours la clé D.E.S.S. de la borne D.E.S.S. ou mettez la clé d'allumage sur la position ARRÊT avant de remplacer une ampoule.

Vérifiez le bon fonctionnement de l'ampoule après l'avoir remplacée.

Remplacement des ampoules de phares

Il n'est pas nécessaire de remplacer des ampoules des phares sur ce véhicule. Il est équipé de phares à DEL (diodes électroluminescentes). Cette technologie a prouvé sa fiabilité.

Dans le cas peu probable où ils ne fonctionneraient pas, faites-les vérifier par un concessionnaire Can-Am hors route agréé, un atelier de réparation ou une personne de votre choix.

Visée du faisceau des phares

1. Chargez le véhicule selon l'utilisation normale.
2. Positionnez le véhicule sur une surface plane à 5 m (16 pi) devant une surface de test verticale (mur ou écran) comme dans la première illustration.
3. Mesurez la distance entre le centre de chaque phare et le sol (feux de route et feux de croisement).
4. Tracez sur la surface de test une ligne parallèle au sol à chaque

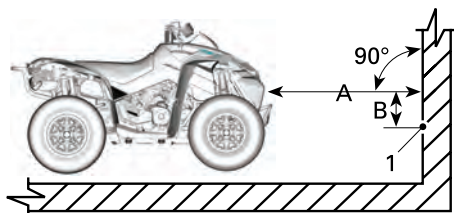
hauteur mesurée (une pour les feux de route et une pour les feux de croisement).

L'orientation du faisceau de croisement est correcte lorsque sa limite supérieure est à 50 mm (2 po) **en dessous** de la ligne centrale horizontale correspondante, tracée sur la surface de test, conformément aux spécifications

L'orientation du faisceau de route est correcte lorsque son centre (point focal) se trouve à 40 mm (1,57 in) **en dessous** de la ligne centrale horizontale correspondante, tracée sur la surface de test, conformément aux spécifications.

REMARQUE :

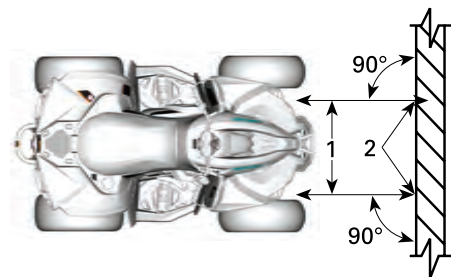
Les phares ne peuvent être réglés que verticalement.



1. Centre du faisceau lumineux

A. 5 m (16 pi)

B. Spécification de la visée du faisceau



1. Lignes centrales des phares

2. Centre du faisceau lumineux

5. Pour régler, tournez les vis de réglage.

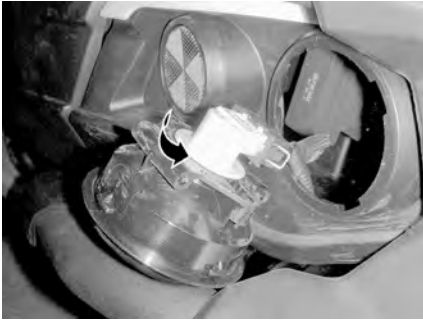


Remplacement des ampoules de feu arrière/feu d'arrêt

1. Faites tourner l'ampoule de feu arrière dans le sens antihoraire pour la libérer de son logement.



2. Débranchez le connecteur de l'ampoule.
3. Faites tourner l'ampoule dans le sens antihoraire pour la libérer de son logement.

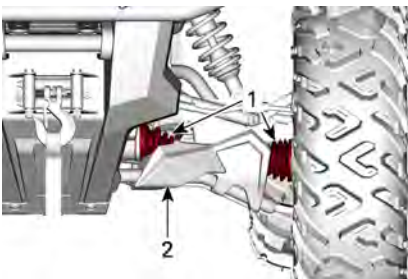


4. L'installation s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.

PROTECTEUR ET SOUFFLETS D'ARBRE DE TRANSMISSION

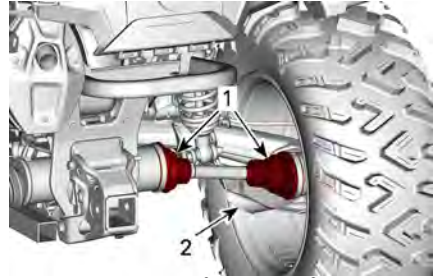
Inspecter le soufflet et le protecteur de l'arbre d'entraînement

1. Inspectez visuellement l'état des protecteurs et des soufflets d'arbre de transmission.
2. Vérifiez l'état des protecteurs, qui doivent être bon état et ne doivent pas frotter contre les arbres.
3. Vérifiez si les soufflets présentent des fissures, des déchirures, des fuites de graisse, etc.
4. Au besoin, réparez ou remplacez les pièces endommagées.



TYPIQUE — AVANT DU VÉHICULE

1. Soufflets d'arbre de transmission
2. Protecteur



TYPIQUE — ARRIÈRE DU VÉHICULE

1. Soufflets d'arbre de transmission
2. Protecteur

ROULEMENT DE ROUE

Inspection d'un roulement de roue

1. Placez le véhicule sur une surface de niveau.
2. Serrez le frein de stationnement.
3. Soulevez le véhicule et soutenez-le.
4. Fixez le véhicule de façon sûre sur des chandelles.
5. Poussez et tirez la roue par le rebord supérieur pour sentir le jeu.
6. Consultez un concessionnaire Can-Am hors route agréé si le jeu est anormal.



TYPIQUE

JANTES ET PNEUS

Pression des pneus

AVERTISSEMENT

La pression des pneus influence grandement la maniabilité et la stabilité du véhicule.

Un pneu trop mou risque de se dégonfler et de tourner sur la jante.

Un pneu trop dur risque d'éclater. Respectez toujours les pressions recommandées.

NE laissez JAMAIS la pression des pneus sous le minimum. Le pneu pourrait se déloger de la jante.

Vérifiez la pression lorsque les pneus sont **froids**, c'est-à-dire avant d'utiliser le véhicule. La pression des pneus varie selon la température et l'altitude. Revérifiez la pression si une de ces conditions a changé.

Consultez l'étiquette *Pression des pneus et charge maximale* pour sélectionner la pression appropriée.

REMARQUE :

Bien que les pneus soient prévus spécialement pour tout type de terrain, une crevaisson reste possible. C'est pourquoi il est recommandé d'emporter un manomètre pour pneus, une pompe et un nécessaire de réparation.

Inspection des pneus

Vérifiez si les pneus sont endommagés ou usés. Remplacez-les au besoin.

AVERTISSEMENT

Ne permutez pas les pneus. Les pneus avant et arrière sont de taille différente. Les pneus gauche et droit ont des sens de rotation unidirectionnels différents.

Remplacement des pneus

Les remplacements de pneus doivent être effectués par un concessionnaire Can-Am hors route autorisé, un atelier de réparation ou une personne de votre choix.

AVERTISSEMENT

Ne remplacez les pneus qu'avec des pneus de même type et de même taille que les pneus originaux.

Installez les pneus unidirectionnels dans leur sens de rotation. Les pneus doivent être montés par quelqu'un d'expérience, conformément aux méthodes de montage reconnues, en se servant de l'équipement d'installation et des outils appropriés.

Dépose de la roue

1. Placez le véhicule sur une surface de niveau.
2. Serrez le frein de stationnement.
3. Desserrez les écrous, puis soulevez le véhicule.
4. Fixez le véhicule de façon sûre sur des chandelles.
5. Dévissez les écrous, puis enlevez la roue.

Installation de la roue.

De temps en temps, les écrous de roue doivent être retirés pour appliquer un lubrifiant antigrippant sur les goujons afin de faciliter leur retrait futur. Ceci est particulièrement important lorsque le véhicule est utilisé dans un environnement d'eau salée ou dans la boue. Retirez un écrou à la fois, lubrifiez-le, puis resserrez-le.

1. Si les pneus sont unidirectionnels, veillez à bien les installer dans leur sens de rotation.
2. Serrez avec précaution les écrous de roue en alternance, puis serrez selon la fiche technique.

AVIS

Utilisez toujours les écrous de roue recommandés pour le type de roue.
L'utilisation d'écrous de roue différents peut endommager la jante ou les goujons.

Couple de serrage	
Écrou de roue	$80 \pm 5 \text{ Nm}$ ($59 \pm 4 \text{ lbf-pi}$)

Inspection de l'anneau de retenue de roue

Resserrage de roue à anneau de retenue

AVIS

N'utilisez pas une clé à chocs pour l'installation des vis à anneau de retenue. Le risque de rupture de la vis ou d'une vis dé-garnie est élevé lors de l'utilisation d'une clé à chocs.

1. Resserrez toutes les vis au couple spécifié et selon l'ordre de serrage suivant.

Couple de serrage	
Vis de roue à anneau de retenue	$11 \pm 1 \text{ Nm}$ ($97 \pm 9 \text{ lbf-po}$)



TYPIQUE - SÉQUENCE DE SERRAGE FINAL

2. Pour que la pression exercée sur l'anneau de retenue soit uniforme, serrez les vis **quelques tours à la fois**.

REMARQUE :

Il est normal que l'anneau de retenue soit légèrement flexible afin qu'il puisse s'adapter au talon du pneu.

Vérifier le jeu de la roue à anneau de retenue

1. Vérifiez le jeu entre le pneu et l'anneau de retenue; il devrait être quasiment égal tout autour de l'anneau.



TYPIQUE

1. Jeu entre l'anneau de retenue et le pneu

Si le jeu n'est pas acceptable, consultez la section *Montage des pneus sur les roues à verrou de talon* suivante.

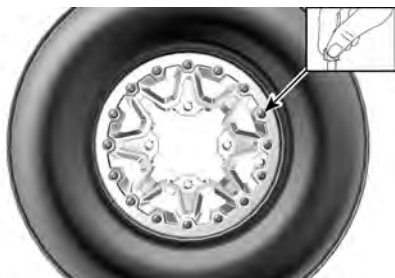
Montage de pneu sur des roues à anneau de retenue

1. Sur le côté opposé de l'anneau de retenue, appliquez un lubrifiant de montage de pneu sur talon intérieur du pneu et de la roue pour garantir une bonne assise lors du gonflage.
2. Monter le talon intérieur sur la roue comme d'habitude.
3. Placez l'anneau extérieur de retenue du pneu dans l'épaulement de l'anneau intérieur de retenue et centrez le pneu.

4. Installer manuellement toutes les vis de roue à anneau de retenue pour éviter les filetages croisés.

AVIS

N'utilisez pas une clé à chocs pour l'installation des vis à anneau de retenue. Le risque de rupture de la vis ou d'une vis dé-garnie est élevé lors de l'utilisation d'une clé à chocs.



TYPIQUE

5. Serrez les vis à anneau de retenue en suivant la fiche technique et la séquence.

REMARQUE :

Pour assurer une pression égale sur l'anneau de fixation, serrez les vis quelques tours à la fois.

Couple de serrage	
Vis de roue à anneau de retenue (PREMIÈRE séquence)	$3 \pm 1 \text{ Nm}$ ($27 \pm 9 \text{ lbf-po}$)



TYPIQUE - SÉQUENCE DE SERRAGE

6. À ce moment, vérifiez si le pneu est encore centré sur la roue. Repositionnez-le au besoin.
7. Serrez les vis à anneau de retenue au couple **secondaire** en suivant la même séquence.

Couple de serrage	
Vis de roue à anneau de retenue (DEUXIÈME séquence)	$8 \pm 1 \text{ Nm}$ ($71 \pm 9 \text{ lbf-po}$)

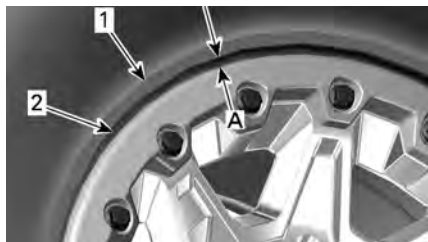


TYPIQUE - SÉQUENCE DE SERRAGE

REMARQUE :

L'anneau de retenue est légèrement flexible afin qu'il puisse s'adapter au talon du pneu. CECI EST NORMAL.

8. Vérifiez le jeu entre le pneu et l'anneau de retenue; il devrait être quasiment égal tout autour de l'anneau.



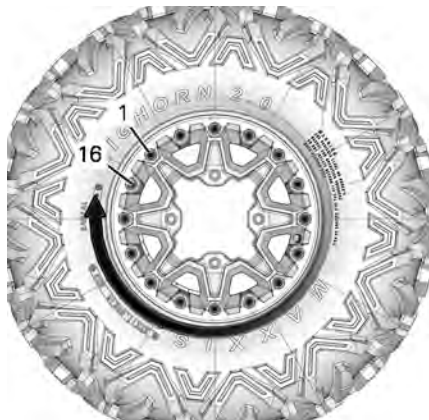
1. Pneu
2. Rebord de l'anneau de fixation

1. Le jeu est égal autour de l'anneau de retenue

Si le jeu n'est pas acceptable.

- Desserrez toutes les vis.
 - Vérifiez la position du pneu sur la roue et repositionnez-le au besoin.
 - Recommencez la séquence de serrage comme indiqué.
9. Serrez les vis de l'anneau de retenue une **dernière** fois en suivant la séquence indiquée.

Couple de serrage	
Vis de roue à anneau de retenue (séquence FINALE)	11 ± 1 Nm (97 ± 9 lbf-po)



TYPIQUE - SÉQUENCE DE SERRAGE FINAL

10. Gonflez le pneu pour fixer le talon intérieur sur la roue. Utilisez toujours des pratiques sécuritaires comme, par exemple, une cage de sécurité.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne dépassez jamais la pression maximale du pneu pour fixer les talons.

DIRECTION

Inspection des embouts de biellette de direction

1. Placez le véhicule sur une surface de niveau.
2. Actionnez le frein de stationnement.
3. Soulevez le véhicule.
4. Fixez le véhicule de façon sûre sur des chandelles.
5. Vérifiez l'absence de fissures dans les soufflets des biellettes.
6. Poussez et tirez la roue par le rebord avant ou arrière pour sentir le jeu.
7. Consultez un concessionnaire Can-Am hors route agréé si le jeu est anormal ou si le soufflet est fissuré.

⚠ AVERTISSEMENT

L'embout de biellette doit être remplacé si le soufflet est fissuré ou s'il présente un jeu anormal.

SUSPENSION***Lubrification de la suspension avant***

1. Lubrifiez la bague de la barre stabilisatrice avant et les bras de suspension au niveau des raccords de graissage.

Graisse synthétique XPS pour suspension***Lubrification de la suspension arrière***

1. Lubrifiez les articulations de la barre stabilisatrice arrière et la bague de pivot au niveau des raccords de graissage.

Graisse synthétique XPS pour suspension***Réglage de la suspension***

Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am hors route autorisé, un atelier de réparation ou une personne de votre choix en cas de problème.

Amortisseurs

1. Vérifiez si les amortisseurs présentent des fuites d'huile ou tout autre dommage.
2. Vérifiez la solidité des fixations.
3. Adressez-vous à un concessionnaire autorisé de véhicules hors route Can-Am le cas échéant.

Joints à rotule

1. Placez le véhicule sur une surface de niveau.

2. Actionnez le frein de stationnement.
3. Soulevez le véhicule.
4. Fixez le véhicule de façon sûre sur des chandelles.
5. Inspectez le soufflet du joint à rotule pour vérifier l'absence de fissures.
6. Poussez et tirez la roue par le rebord supérieur et inférieur pour sentir le jeu.
7. Consultez un concessionnaire Can-Am hors route agréé si le jeu est anormal ou si le soufflet est fissuré.



TYPIQUE

⚠ AVERTISSEMENT

Le joint à rotule doit être remplacé si le soufflet est fissuré ou s'il présente un jeu anormal.

Bras de suspension avant

1. Vérifiez si les bras triangulaires sont fissurés, pliés ou endommagés.
2. Adressez-vous à un concessionnaire autorisé de véhicules hors route Can-Am le cas échéant.

Bras longitudinaux arrière

1. Vérifiez si les bras longitudinaux sont déformés, fissurés ou pliés.
2. S'adresser à un concessionnaire Can-Am hors route agréé si vous détectez un problème.

FREINS

Vérification du niveau de liquide de frein avant

1. Orientez les roues droit devant pour faire en sorte que le réservoir soit de niveau.
2. Vérifiez le niveau de liquide de frein; le réservoir est plein lorsque le liquide atteint la partie supérieure de la fenêtre.
3. Inspectez l'état du soufflet de la manette.
4. Recherchez toute fissure, déchirure, etc. Remplacez au besoin.



Vérification du niveau de liquide de frein arrière

1. Retirez le siège.
2. Lorsque le véhicule se trouve sur une surface horizontale, le niveau de liquide doit être entre les marques MIN. et MAX. du réservoir de liquide de frein.



1. Réservoir de liquide de frein arrière

Ajout de liquide de frein

1. Nettoyez le bouchon de remplissage.

⚠ AVERTISSEMENT

Nettoyez le bouchon de remplissage avant de le retirer pour éviter de contaminer le système de freinage.

2. Enlever le bouchon de réservoir.
3. Ajoutez du liquide au besoin au moyen d'un entonnoir propre. **Évitez tout remplissage excessif.**

AVIS

Le liquide de frein peut endommager les surfaces peintes ou de plastique. Essuyez tout liquide répandu.

4. Remettez en place le bouchon de réservoir d'essence

REMARQUE :

Assurez-vous que le diaphragme du bouchon de remplissage est poussé au fond avant de fermer le bouchon du réservoir de liquide de frein.

5. Sur le réservoir avant, serrez les vis selon les spécifications.

Couple de serrage

Vis du réservoir de liquide de frein	1,3 ± 0,1 Nm (12 ± 1 lbf-po)
--------------------------------------	---------------------------------

Liquide de frein recommandé

Utilisez toujours un liquide de frein qui répond à la norme DOT 4.

AVIS

Pour éviter que le système de freinage soit gravement endommagé, n'utilisez pas de liquide autre que celui recommandé et ne mélangez pas différents liquides pour le remplissage.

N'utilisez pas de liquide provenant d'un vieux contenant ou d'un contenant déjà ouvert.

Inspection du système de freinage

⚠ AVERTISSEMENT

Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am hors route autorisé pour la vidange du liquide de frein, tout entretien ou toute réparation du système de freinage.

⚠ ATTENTION

Les freins peuvent être très chauds après une utilisation prolongée du véhicule et peuvent provoquer des brûlures. Attendez que les freins refroidissent.

L'inspection, l'entretien et la réparation doivent être effectués par un concessionnaire Can-Am autorisé.

1. Vérifiez ce qui suit entre les visites suivantes à votre concessionnaire Can-Am agréé:
 - Le niveau de liquide de frein
 - Le système de freinage ne présente aucune fuite
 - La propreté des freins

SOINS DU VÉHICULE

Nettoyage et protection du véhicule

AVIS

N'utilisez jamais un nettoyeur à haute pression pour nettoyer le véhicule. **NETTOYEZ-LE UNIQUEMENT À BASSE PRESSION** (avec un tuyau d'arrosage par exemple).

Une pression élevée pourrait causer des dommages aux composants électriques ou mécaniques.

Vérifiez les zones où l'eau salée, la boue ou les débris peuvent s'accumuler et causer :

- Incendie
- Usure
- Interférences
- Corrosion.

La liste inclut, mais sans limitation :

- le tour du système d'échappement, entre le silencieux et les couvercles du silencieux.
- Sous et autour du réservoir d'essence
- Radiateur
- Amortisseurs
- Autour des différentiels avant et arrière
- Autour et sous le moteur et la boîte de vitesses
- Intérieur des roues

- Sur la partie supérieure des plaques de protection.

⚠ AVERTISSEMENT

L'accumulation de débris peut entraîner un incendie du véhicule lorsque le système d'échappement est chaud et que les débris sont secs.

Dans certaines situations, ce problème peut être la cause de dégâts matériels importants, de blessures graves ou même mortelles.

Nettoyez souvent et régulièrement la zone entourant le système d'échappement lorsque vous roulez dans un marécage, une tourbière, du foin ou des feuilles mortes.

Dans d'autres situations, nettoyez selon les exigences du programme d'entretien.

Lorsque le véhicule est utilisé dans un environnement d'eau salée, il est nécessaire de le rincer à l'eau douce pour éviter la corrosion de ses composants après chaque journée d'utilisation.

BRP recommande fortement de lubrifier les pièces métalliques.

Utilisez un lubrifiant anti-corrosif ou un équivalent.

Utilisez un lubrifiant XPS anti-corrosif .

Les pièces peintes endommagées doivent être repeintes correctement pour prévenir la rouille.

Au besoin, lavez la carrosserie à l'eau chaude et au savon (utilisez un

détergent doux seulement). Appliquez une cire non abrasive.

AVIS

Ne nettoyez jamais les pièces de plastique avec un détergent concentré, un dégraissant, un diluant à peinture, de l'acétone, etc.

Protégez le véhicule non utilisé avec une bâche pour éviter l'accumulation de poussière.

AVIS

Le véhicule doit être stocké dans un endroit frais et sec et recouvert d'une bâche opaque. Vous protégerez ainsi les plastiques et le vernis des saletés.

Produits nettoyants incompatibles

Type de matériau	Produits de nettoyage incompatibles
Polypropylène	– Tout produit de nettoyage à base de pétrole – Aérosol de finition VTT XPS – Trousse de nettoyage VTT XPS (contient l'Aérosol de finition VTT XPS ci-dessus)

Produits nettoyants compatibles

Type de matériau	Produit nettoyant incompatible
Polypropylène	– Nettoyant XPS VTT – Eau savonneuse

REMISAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE

Si le véhicule n'est pas utilisé pendant plus de 4 mois, vous devez l'entreposer adéquatement.

Si le véhicule doit rester inactif pendant plus de 21 jours, débranchez le câble NOIR (-) de la batterie.

L'utilisation d'un chargeur d'appoint à faible ampérage est recommandée pour maintenir la batterie complètement chargée.

Lorsque le véhicule est utilisé après une période d'entreposage, une préparation s'impose.

Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am Hors route autorisé, un atelier de réparation ou une personne de votre choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement.

En lisant ce Guide du conducteur, n'oubliez pas :



AVERTISSEMENT

Indique un danger potentiel qui, s'il n'est pas évité, peut se traduire en blessure sérieuse ou mort.

Cette page est intentionnellement
vide

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Les composants principaux de votre véhicule (moteur et châssis) sont identifiés par des numéros de série. Il sera utile de les avoir en mains lors d'une réclamation de garantie ou pour retracer le véhicule en cas de perte. Le concessionnaire Can-Am hors route agréé a besoin de ces numéros pour remplir les réclamations de garantie. On recommande fortement de noter les numéros de série de votre véhicule et de les transmettre à votre compagnie d'assurances.

Numéro d'identification du véhicule (NIV)

EAC		kW	
Bombardier Produits Récréatifs Inc.		TYPE: VTT	
565 de la Montagne, Valcourt, QC		Fabriqué au Mexique	
Canada, J0E 2L0		BRP-Rotax GmbH Co. KG	
		Rotaxstrasse 1	
		Gunskirchen, A-4623, Autriche	

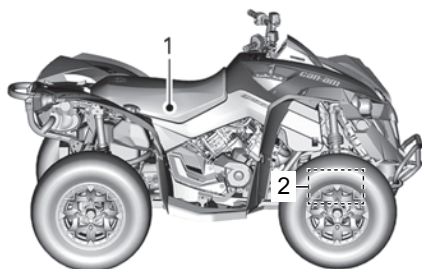
HORS AMÉRIQUE DU NORD - SAUF MODÈLES NRMM

EAC		kW	
Bombardier Produits Récréatifs Inc.		TYPE: VTT	
565 de la Montagne, Valcourt, QC		Fabriqué au Mexique	
Canada, J0E 2L0		BRP-Rotax GmbH Co. KG	
		Rotaxstrasse 1	
		Gunskirchen, A-4623, Autriche	

HORS AMÉRIQUE DU NORD - MODÈLES NRMM

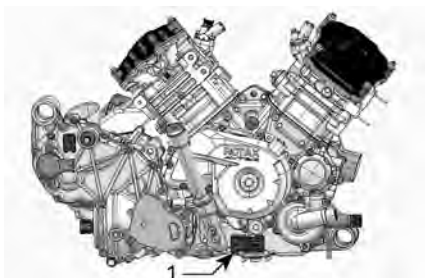
EAC		kW	
Bombardier Produits Récréatifs Inc.		TYPE: VTT / ATV	
565 de la Montagne, Valcourt, QC		CAN ICES-002 / NMB-002	
Canada, J0E 2L0		Fabriqué au Mexique / Made in Mexico	

MODÈLES NORD-AMÉRICAINS



1. Étiquette NIV - Sur le châssis sous le siège
2. NIV estampillé - Sur le côté droit, sous le différentiel avant.

Numéro d'identification du moteur (NIM)



TYPIQUE - CÔTÉ DROIT DU MOTEUR

1. Numéro d'identification du moteur (NIM)

Étiquettes mobiles de conformité

Certification EPA

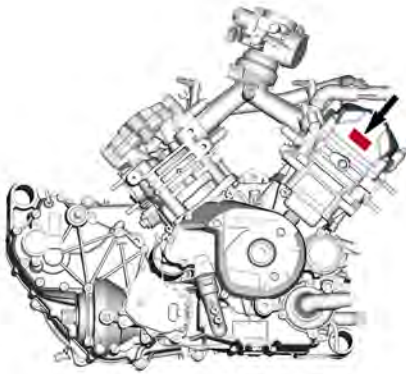
MODÈLE DU VÉHICULE:	
DESCRIPTION DU MOTEUR:	
EPA CERTIFIÉ	
TEN (TAUX D'ÉMISSION NORMALISÉ) =	
SUR UNE ÉCHELLE DE 0 À 10, 0 ÉTANT LE PLUS PROPRE	
BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.	
*NE PAS ENLEVER AVANT LA VENTE.	



Étiquette de conformité

**Règlement (UE) 2016/1628
applicable aux véhicules mobiles
hors route (NRMM)**

Les véhicules conformes au règlement (UE) 2016/1628 (NRMM) sont identifiés sur le couvre-culasse ainsi que sur le cadre sous le siège.



TYPIQUE

Rotax



TYPIQUE - ÉTIQUETTE D'IDENTIFICATION NRMM

REMARQUE :

Toute altération du moteur ou de ses composants entraînera l'annulation de l'homologation de type UE pour le moteur en question.

Conformité ANSI/SVIA

Bombardier Produits Récréatifs inc. certifie que ce VTT est conforme à la norme ANSI / SVIA-1-2023 et qu'il est soumis à un plan d'action approuvé pour les VTT, soumis par BRP et archivé auprès de la U.S. Consumer Product Safety Commission.

10086_FR



Taux d'éthanol dans le carburant

Cette étiquette est située près du bouchon du réservoir.



Étiquettes de renseignements techniques

Entretien du filtre à air

AIR FILTER MAINTENANCE

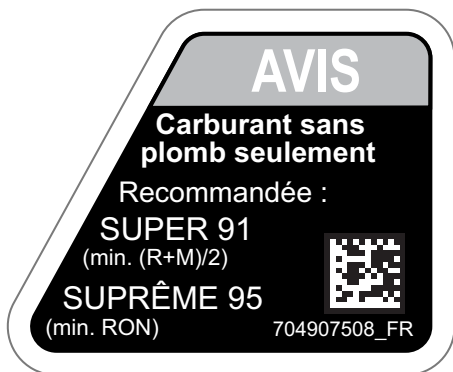
MAINTENANCE MUST BE PERFORMED AS SPECIFIED IN THE OPERATOR'S GUIDE. AIR FILTER MAINTENANCE SHOULD INCREASE IN FREQUENCY IN MORE SEVERE (DUSTY) CONDITIONS.

ENTRETIEN DU FILTRE À AIR

L'ENTRETIEN DOIT ÊTRE EFFECTUÉ TEL QUE SPÉCIFIÉ DANS LE GUIDE DU CONDUCTEUR. ENTREtenir LE FILTRE À AIR PLUS SOUVENT DANS DES CONDITIONS PLUS EXTRÊMES (MILIEUX POUSSIÉREUX). 707800373

SITUÉ SOUS LE SIÈGE

Essence recommandée



MOTEURS 1000R - PRÈS DU BOUTON DE RÉSERVOIR D'ESSENCE

BRP RF DESS POST GEN3 (CAN)

États-Unis et Canada

Ce dispositif est conforme aux normes de la FCC partie 15 et aux CNR applicables aux appareils radio exempts de licence d'Industrie Canada. Le fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes :

1. ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences, et
2. cet appareil doit accepter toute interférence, y compris les interférences susceptibles de provoquer un fonctionnement indésirable de l'appareil.

Cet équipement a été testé et déclaré conforme aux limites imposées aux appareils numériques de classe B, conformément à la section 15 de la réglementation de la FCC. Ces limites sont conçues pour fournir une protection raisonnable contre les interférences nuisibles dans une installation résidentielle. Cet équipement génère, utilise et peut émettre des fréquences radio. S'il n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions, il peut causer des interférences nuisibles aux communications radio. Cependant, il n'y a aucune garantie que des interférences ne se produiront pas dans une installation particulière. Si cet équipement provoque des interférences nuisibles à la réception de la radio ou de la télévision, ce qui peut être déterminé en éteignant et en allumant l'équipement, l'utilisateur peut essayer de corriger les interférences avec une ou plusieurs des mesures suivantes :

- Réorienter ou déplacer l'antenne de réception;
- Augmenter la distance entre l'équipement et le récepteur;
- Brancher l'appareil sur une prise de courant appartenant à un circuit où le récepteur n'est pas branché.
- Consultez le revendeur ou un technicien radio/TV expérimenté pour obtenir de l'aide.

Le dispositif a été évalué et déclaré conforme aux exigences générales de l'exposition aux radiofréquences. L'appareil peut être utilisé dans des conditions d'exposition mobiles sans restriction.

Le dispositif a été évalué et déclaré conforme aux exigences générales de l'exposition aux radiofréquences. L'appareil peut être utilisé dans des conditions d'exposition mobiles sans restriction.

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence.

1. l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et
2. l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Tout changement ou modification effectuée sans l'autorisation expresse de la partie responsable de la conformité peut annuler le droit d'usage de l'équipement.

IC : 12006A-1001317030 Pour les variantes 1001316154 (CAN)

ID FCC : 2ACER 1001317030 Pour les variantes 1001316154 (CAN)

Mexique



IFETEL

Marca: BRP Megatech

Número : BRME1023-28186

Numéro de certificat BRP Megatech : 1450978

Modelo : 1001316154

NOM-208-SCFI-2016 (Disposición Técnica IFT-008-2015)

La operación de este equipo está sujeta a las siguientes dos condiciones:

1. Es posible que este equipo o dispositivo no cause interferencia perjudicial y
2. Este equipo o dispositivo debe aceptar cualquier interferencia, incluyendo la que pueda causar su operación no deseada.

Brésil



Número : 05254-23-15603

Numéro de certificat BRP Megatech : 1450991

Modelo : 1001316154

Este equipamento não tem direito à proteção contra interferência prejudicial e não pode causar interferência em sistemas devidamente autorizados. Para maiores informações, consulte o site da ANATEL.

Japon

Ce dispositif est autorisé conformément à la loi japonaise sur la radio (電波法) et à la loi japonaise sur le commerce des télécommunications (電気通信事業法). Ce dispositif ne doit pas être modifié (sinon le numéro de désignation attribué deviendra invalide).

Europe

Déclaration de conformité

Déclaration de conformité simplifiée de l'UE selon la directive relative aux équipements hertziens 2014/53/EU



DE

Hiermit erklärt BRP Megatech, dass der Funkanlagentyp 1001316154 der Richtlinie 2014/53/EU entspricht. Der vollständige Text der EU-Konformitätserklärung ist unter der folgenden Internetadresse verfügbar: <https://www.brp.com/en/corporatesocialresponsibility/productsafety.html>

FR

Le soussigné, BRP Megatech, déclare que l'équipement radioélectrique du type 1001316154 est conforme à la directive 2014/53/UE. Le texte complet de la déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse internet suivante: <https://www.brp.com/en/corporatesocialresponsibility/productsafety.html>

BG

С настоящото BRP Megatech декларира, че този тип радиосъоръжение 1001316154 е в съответствие с Директива 2014/53/ЕС.

Цялостният текст на ЕС декларацията за съответствие може да се намери на следния интернет адрес: <https://www.brp.com/en/corporatesocialresponsibility/productsafety.html>

EL

Με την παρούσα ο/η BRP Megatech, δηλώνει ότι ο ραδιοεξοπλισμός 1001316154 πληροί την οδηγία 2014/53/ΕΕ. Το πλήρες κείμενο της δήλωσης συμμόρφωσης ΕΕ διατίθεται στην ακόλουθη ιστοσελίδα στο διαδίκτυο: <https://www.brp.com/en/corporatesocialresponsibility/productsafety.html>

CS

Tímto BRP Megatech prohlašuje, že typ rádiového zařízení 1001316154 je v souladu se směrnicí 2014/53/EU. Úplné znění EU prohlášení o shodě je k dispozici na této internetové adrese: <https://www.brp.com/en/corporatesocialresponsibility/productsafety.html>

DA

Hermed erklærer BRP Megatech, at radioudstyrstypen 1001316154 er i overensstemmelse med direktiv 2014/53/EU.

EU-overensstemmelseserklæringens fulde tekst kan findes på følgende internetadresse: <https://www.brp.com/en/corporatesocialresponsibility/productsafety.html>

ET

Käesolevaga deklareerib BRP Megatech, et käesolev raadioseadme tüüp 1001316154 vastab direktiivi 2014/53/EL nõuetele.

ELi vastavusdeklaratsiooni täielik tekst on kättesaadav järgmisel internetiaadressil: <https://www.brp.com/en/corporatesocialresponsibility/productsafety.html>

ES

Por la presente, BRP Megatech declara que el tipo de equipo radioeléctrico 1001316154 es conforme con la Directiva 2014/53/UE.

El texto completo de la declaración UE de conformidad está disponible en la dirección Internet siguiente: <https://www.brp.com/en/corporatesocialresponsibility/productsafety.html>

FI

BRP Megatech vakuuttaa, että radiolaitetyyppi 1001316154 on direktiivin 2014/53/EU mukainen. EU-vaatimustenmukaisuusvakuutuksen täysimittainen teksti on saatavilla seuraavassa internetosoitteessa: <https://www.brp.com/en/corporatesocialresponsibility/productsafety.html>

EN

Hereby, BRP Megatech declares that the radio equipment type 1001316154 is in compliance with Directive 2014/53/EU. The full text of the EU declaration of conformity is available at the following internet address: <https://www.brp.com/en/corporatesocialresponsibility/product-safety.html>

HR

BRP Megatech ovime izjavljuje da je radijska oprema tipa 1001316154 u skladu s Direktivom 2014/53/EU. Cjeloviti tekst EU izjave o sukladnosti dostupan je na sljedećoj internetskoj adresi: <https://www.brp.com/en/corporate-social-responsibility/productsafety.html>

HU

BRP Megatech igazolja, hogy a 1001316154 típusú rádióberendezés megfelel a 2014/53/EU irányelvnek. Az EU-megfelelőségi nyilatkozat teljes szövege elérhető a következő internetes címen: <https://www.brp.com/en/corporate-social-responsibility/productsafety.html>

IT

Il fabbricante, BRP Megatech, dichiara che il tipo di apparecchiatura radio 1001316154 è conforme alla direttiva 2014/53/UE.

Il testo completo della dichiarazione di conformità UE è disponibile al seguente indirizzo Internet: <https://www.brp.com/en/corporate-socialresponsibility/product-safety.html>

LT

Aš, BRP Megatech, patvirtinu, kad radijo įrenginių tipas 1001316154 atitinka Direktyvą 2014/53/ES. Visas ES atitikties deklaracijos tekstas prieinamas šiuo interneto adresu: <https://www.brp.com/en/corporate-social-responsibility/productsafety.html>

LV

Ar šo BRP Megatech deklarē, ka radioiekārta 1001316154 atbilst Direktīvai 2014/53/ES. Pilns ES atbilstības deklarācijas teksts ir pieejams šādā interneta vietnē: <https://www.brp.com/en/corporate-social-responsibility/productsafety.html>

MT

B'dan, BRP Megatech, niddikjara li dan it-tip ta' tagħmir tar-radju 1001316154 huwa konformi mad-Direttiva 2014/53/UE. It-test kollu tad-dikjarazzjoni ta' konformità tal-UE huwa disponibbli f'dan l-indirizz tal-Internet li ġej: <https://www.brp.com/en/corporatesocialresponsibility/productsafety.html>

NL

Hierbij verklaar ik, BRP Megatech, dat het type radioapparatuur 1001316154 conform is met Richtlijn 2014/53/EU.

De volledige tekst van de EU-conformiteitsverklaring kan worden geraadpleegd op het volgende internetadres: <https://www.brp.com/en/corporatesocialresponsibility/productsafety.html>

PL

BRP Megatech niniejszym oświadczam, że typ urządzenia radiowego 1001316154 jest zgodny z dyrektywą 2014/53/UE. Pełny tekst deklaracji zgodności UE jest dostępny pod następującym adresem internetowym: <https://www.brp.com/en/corporatesocialresponsibility/productsafety.html>

PT

O(a) abaixo assinado(a) BRP Megatech declara que o presente tipo de equipamento de rádio 1001316154 está em conformidade com a Diretiva 2014/53/UE.

O texto integral da declaração de conformidade está disponível no seguinte endereço de Internet: <https://www.brp.com/en/corporatesocialresponsibility/productsafety.html>

RO

Prin prezenta, BRP Megatech declară că tipul de echipamente radio 1001316154 este în conformitate cu Directiva 2014/53/UE. Textul integral al declarației UE de conformitate este disponibil la următoarea adresă internet: <https://www.brp.com/en/corporatesocialresponsibility/productsafety.html>

SV

Härmed försäkrar BRP Megatech att denna typ av radioutrustning 1001316154 överensstämmer med direktiv 2014/53/EU. Den fullständiga texten till EU-försäkran om överensstämmelse finns på följande webbadress: <https://www.brp.com/en/corporatesocialresponsibility/productsafety.html>

SL

BRP Megatech potrjuje, da je tip radijske opreme 1001316154 skladen z Direktivo 2014/53/EU. Celotno besedilo izjave EU o skladnosti je na voljo na naslednjem spletnem naslovu: <https://www.brp.com/en/corporatesocialresponsibility/productsafety.html>

SK

BRP Megatech týmto vyhlasuje, že rádiové zariadenie typu 1001316154 je v súlade so smernicou 2014/53/EÚ. Úplné EÚ vyhlásenie o zhode je k dispozícii na tejto internetovej adrese: <https://www.brp.com/en/corporatesocialresponsibility/productsafety.html>

IS

BRP Megatech lýsir því hér með yfir að þráðlausi fjarskiptabúnaðurinn 1001316154 er í samræmi við tilskipun 2014/53/ESB. Östyttan texta ESB-samræmisyfirlýsingarinnar er að finna á veffanginu: <https://www.brp.com/en/corporatesocialresponsibility/productsafety.html>

Liechtenstein

Hiermit erklärt BRP Megatech, dass der Funkanlagentyp 1001316154 der Richtlinie 2014/53/EU entspricht. Der vollständige Text der EU-Konformitätserklärung ist unter der folgenden Internetadresse verfügbar: <https://www.brp.com/en/corporatesocialresponsibility/productsafety.html>

NO

Hermed erklærer BRP Megatech at radioutstyrstypen 1001316154 er i samsvar med direktiv 2014/53/EU. Hele teksten i EU-samsvarserklæringen finnes på følgende internettadresse: <https://www.brp.com/en/corporatesocialresponsibility/productsafety.html>

RU

Компания BRP Megatech настоящим заявляет, что радиотехническое оборудование категории 1001316154 отвечает требованиям Директивы 2014/53/EU.

Полный текст декларации соответствия ЕС доступен на сайте : <https://www.brp.com/en/corporatesocialresponsibility/productsafety.html>

RÉGLEMENTATION RÉGISSANT LE SYSTÈME DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE BRUIT (CANADA/ÉTATS-UNIS)

Il est interdit de trafiquer le système de réduction des émissions de bruit!

En vertu de la loi fédérale américaine et des lois provinciales canadiennes, il peut être interdit d'effectuer les opérations suivantes :

1. La dépose ou la mise hors d'usage par quiconque n'ayant pas pour intention de procéder à l'entretien, à la réparation ou au remplacement d'un dispositif incorporé à un véhicule neuf dans le but d'en contrôler le bruit avant la vente ou la livraison à l'acheteur, ou en cours d'utilisation, ou encore
2. L'utilisation du véhicule après qu'un tel dispositif ou élément de conception a été enlevé ou rendu inopérant par toute personne.

Les opérations suivantes sont considérées comme des actes de trafiquage :

1. La dépose, l'altération ou la perforation du silencieux ou d'un composant du moteur acheminant les gaz d'échappement du moteur.
2. La dépose, l'altération ou la perforation d'une partie du système d'admission d'air.
3. Le remplacement de pièces mobiles du véhicule ou de pièces du système d'échappement ou d'admission d'air par des pièces autres que celles prescrites par le fabricant.
4. Un entretien inadéquat.

VALEURS DES ÉMISSIONS SONORES ET DES VIBRATIONS (TOUS LES PAYS SAUF CANADA ET ÉTATS-UNIS)

ÉMISSIONS SONORES ET VIBRATIONS ¹			
Bruit	Pression acoustique (L _{pA})	650	78 dB(A) @ 3600 RPM (incertitude (K _{pA}) 3 dB(A))
		1000R	84 dB(A) @ 3500 RPM (incertitude (K _{pA}) 3dB(A))
	Niveau de puissance acoustique (L _{WA})	650	93 dB(A) @ 4000 RPM (incertitude (K _{WA}) 3dB(A))
		1000R	94 dB(A) @ 3500 RPM (incertitude (K _{WA}) 3dB(A))
Vibration	Système main-bras	650	3,5 m/s ² @ 3600 tr/min (incertitude 1,715 m/s ²)
		1000R	3,5 m/s ² à 3500 tr/min
	Tout le corps sur le siège	650	<0,5 m/s ² à 3600 tr/min
		1000R	<0,5 m/s ² @ 3500 tr/min
1 : Les valeurs des émissions sonores et des vibrations sont mesurées conformément à la norme EN 15997:2011 sur une surface pavée, au point mort.			

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ - CE



ADVENTURE BY DESIGN

565 rue de la Montagne
Valcourt (Québec) J0E 2L0
Canada
www.brp.com

Déclaration de conformité UE

Représentant autorisé : BRP-Rotax GmbH Co. KG, Rotaxstrasse 1, Gunskirchen,
A-4623, Autriche

Cette déclaration de conformité est présentée sous la seule responsabilité du fabricant.

Le soussigné, représentant le constructeur, déclare par la présente que les **véhicules tout-terrain (VTT)** de l'année **2026** portant la marque **CE** et un numéro d'identification du véhicule à 17 caractères dans le format **3JBxxxxxTxxxxxx** sous les noms commerciaux **Can-Am Outlander** et **Can-Am Renegade** sont conformes à toutes les dispositions pertinentes des directives et règlements suivants :

Directive 2006/42/CE relative aux machines (MD), modifiée jusqu'au règlement (UE) 2019/1243 inclus.	ISO 12100:2010 et EN 15997:2011
Règlement (UE) 2016/1628 relatif aux engins mobiles non routiers (EMNR) sur les polluants gazeux, modifié jusqu'au règlement (UE) 2020/1040 inclus.	Catégorie ATS, Limites d'émissions Stage V
Directive 2014/30/UE sur la compatibilité électromagnétique (CEM), modifiée jusqu'au règlement (UE) 2018/1139 inclus.	CISPR 12:2007/A1:2009 et IEC 61000-6-1:2016 ou UN R10.04 ou version plus récente
Directive sur les batteries 2006/66/CE modifiée jusqu'à et y compris la directive (UE) 2018/849 et, Règlement (UE) 1103/2010 sur l'étiquetage de la capacité des batteries	EN 50342-7:2015
Directive sur les équipements radio (RED) 2014/53/UE, telle que modifiée jusqu'au règlement (UE) 2018/1139 inclus. (si doté d'une clé avec radiofréquence D.E.S.S.)	Art. 3.1a: IEC 62368-1:2014 Art. 3.1b: CISPR 25:2016 et ISO 11452-2:2004 Art. 3.2: ETSI EN 300 330 V2.1.1:2017

Renald Plante, Ing.
Directeur, Développement de produit, VTT Can-Am
Bombardier Produits Récréatifs inc.

Valcourt, QC, Canada
13 mars 2025

ski-doo LYNX SEV-ADO EVINRUDE ROTAX CAN-AM

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ - R.U.



565 rue de la Montagne
Valcourt (Québec) J0E 2L0
Canada
www.brp.com

Déclaration de conformité pour le Royaume-Uni

Représentant autorisé : BRP UK Ltd., (BWM Accountants Limited), Suite 5.1,
12 Tithebarn Street, Liverpool, L2 2DT. R.U.

Cette déclaration de conformité est présentée sous la seule responsabilité du fabricant.

Le soussigné, représentant le constructeur, déclare par la présente que les **véhicules tout-terrain (VTT)** de l'année modèle **2026** portant la marque **UK** et un numéro d'identification du véhicule de 17 caractères dans le format **3JBxxxxxTxxxxxx** sous les noms commerciaux de **Can-Am Outlander** et **Can-Am Renegade** sont conformes à toutes les dispositions pertinentes des instruments de réglementation suivants :

Règlement de 2008 sur la fourniture de machines (Sécurité), UK SI 2008/1597, modifié jusqu'à SI 2020/1112 inclus.	ISO 12100:2010 et EN 15997:2011
Règlement de 2018 sur les engins mobiles non routiers (approbation de type et émission de polluants gazeux et particulaires), UK SI 2018/764 tel que modifié jusqu'à SI 2020/1393 inclus.	Catégorie ATS, Limites d'émissions Stage V
Règlement sur la compatibilité électromagnétique de 2016, UK SI 2016/1091 tel que modifié jusqu'à et y compris SI 2020/1112.	CISPR 12:2007/A1:2009 et IEC 61000-6-1:2016 ou UN R10.04 ou version plus récente
Règlement de 2008 sur les piles et accumulateurs (mise sur le marché), UK SI 2008/2164, modifié jusqu'à et y compris UK SI 2020/904.	EN 50342-7:2015
Réglementation sur les équipements radioélectriques de 2017, UK SI 2017/1206 tel que modifié jusqu'à et y compris SI 2020/1112. (si doté d'une clé avec radiofréquence D.E.S.S.)	Art. 3.1a: IEC 62368-1:2014 Art. 3.1b: CISPR 25:2016 et ISO 11452-2:2004 Art. 3.2: ETSI EN 300 330 V2.1.1:2017

Renald Plante, Ing.
Directeur, Développement de produit, VTT Can-Am
Bombardier Produits Récréatifs inc.

Valcourt, QC, Canada
13 mars 2025

SKI-DOO LYNX SEADOO EVIRUDE ROTAX CAN-AM

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ - COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EURASIATIQUE

**Laisser vide pour le marquage de conformité eurasiatique
le cas échéant**

Cette page est intentionnellement
vide

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

MOTEUR		
Type de moteur		ROTAX®, 4 temps, 2 cylindres (en V), refroidissement liquide
Train de soupapes		4 soupapes/cylindre (réglage mécanique), simple arbre à cames en tête (SACT) avec chaîne de distribution
Jeu des soupapes	Admission	0,06 à 0,14 mm (0,0024 à 0,0055 po)
	Système d'échappement	±0,11 à 0,19 mm (0,0043 à 0,0075 po)
Alésage		91 mm (3,58 po)
Course		75 mm (2,95 po)
Cylindrée		976 cm ³ (59,6 po ³)
Système d'échappement	modèles NRMM	Catalyseur
	Tous les autres	Pare-étincelles approuvé par le USDA Forest Service
Filtre à air		Filtre en papier synthétique avec mousse

SYSTÈME DE LUBRIFICATION		
Type		Carter humide. Cartouche de filtre à huile remplaçable
Filtre à huile		Type papier BRP Rotax, remplaçable
Huile moteur	Capacité (vidange d'huile avec filtre)	± 2,0 l (2,1 gal [liq., É.-U.])
	Huile XPS recommandée	Consultez la rubrique <i>Huile moteur recommandée</i> dans la section <i>Procédure d'entretien</i>

CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT		
Fluide de refroidissement	Liquide de refroidissement XPS recommandé	Consultez la rubrique <i>Liquide de refroidissement recommandé</i> dans la section <i>Procédure d'entretien</i>
	Contenance	3,5 l (92 gal (liq.,US))

TRANSMISSION	
Type	Transmission à changement de vitesse continu (CVT), sous-transmission avec L/H/N/R/P, freinage moteur standard
Régime d'embrayage	1800 tr/min

BOÎTE DE VITESSES		
Type	Deux rapports (petite vitesse et grande vitesse) avec positions de stationnement, point mort et marche arrière	
Huile de boîte de vitesses	Contenance	450 ml (15,22 oz liq. (É.-U.))
	Huile XPS recommandée	Consultez la rubrique <i>Huile de boîte de vitesses recommandée</i> dans la section <i>Procédure d'entretien</i>

SYSTÈME ÉLECTRIQUE		
Puissance de la magnéto		650 W à 6 000 tours/min
Type Système d'allumage		IDI (allumage par décharge inductive)
Séquence d'allumage		Non réglable
Bougie	quantité	2
	Marque et type	NGK LMAR8D-J ou l'équivalent
	Écartement des électrodes	0,7 à 0,9 mm (0,028 à 0,035 po)
Limiteur de régime moteur	Avant	8000 tr/min

SYSTÈME ÉLECTRIQUE		
	Marche arrière (sans neutralisation)	15 km/h (9 mi/h)
Batterie	Type	Sans entretien
	Tension	12 volts
	Capacité nominale	18 Ah
	Puissance de sortie du démarreur	0,7 KW
Phares	Haut	LED
	Inférieur	LED
Feux arrière		2 x 5/21 W
Fusibles		Voir <i>Fusibles</i> dans la section <i>Entretien</i>

SYSTÈME D'ALIMENTATION		
Alimentation en essence		Système électronique d'injection (EFI), boîtier de papillon 54 mm, 1 injecteur par cylindre
Pompe à essence	Type	Électrique (dans le réservoir d'essence)
Régime de ralenti		1250 ± 100 tr/min
Carburant	Type	Super sans plomb Premium Référez-vous à la section <i>Exigences relatives au carburant</i>
	Indice d'octane recommandé	Indice 91 AKI affiché à la pompe (95 E10 RON)
	Indice d'octane minimum	Indice 87 AKI affiché à la pompe (91 RON ou 95 E10 RON)
Contenance du réservoir d'essence		20,5 l (5,4 gal [liq., É.-U])
Quantité d'essence qui reste dans le réservoir lorsque le voyant de faible niveau d'essence S'ALLUME		± 5 l (1,3 gal [liq., É.-U.])

SYSTÈME D'ENTRAÎNEMENT		
Type de système d'entraînement		Sélection du mode 2 ou 4 roues motrices, ou 4 roues motrices 4WDLock
Entraînement avant		Différentiel avant à verrouillage automatique Visco-4Lok et à verrouillage complet
Rapport d'entraînement avant		3,6:1
Entraînement arrière		Engrenage conique droite/ Entraînement final par arbre
Rapport d'entraînement arrière		3,6:1
Huile de différentiel avant	Contenance	400 ml (14 onces liquides (É.-U.))
	Huile XPS recommandée	Huile synthétique pour engrenage XPS 75W90
	Si les produits XPS recommandés ne sont pas disponibles	Huile synthétique pour engrenages 75W90 API GL-5
Huile entraînement final arrière	Contenance	250 ml (8,45 oz liq. (É.-U.))
	Huile XPS recommandée	Huile synthétique pour engrenage XPS 75W140
	Si les produits XPS recommandés ne sont pas disponibles	Huile synthétique pour engrenages 75W140 API GL-5
Graisse pour joint homocinétique		Graisse pour joint homocinétique ou son équivalent
Graisse d'arbre de transmission		Graisse pour arbre de transmission ou son équivalent

SUSPENSION AVANT		
Type de suspension		Double bras de suspension avec géométrie de contrôle anti-plongée et barre stabilisatrice externe
Amortisseur	Qté	2

SUSPENSION AVANT		
	Type	Amortisseur RC2 à réservoir externe, réglage de la force de compression à 2 vitesses et réglage d'amortissement des rebonds.
Type de réglage de la précharge		Fileté

SUSPENSION ARRIÈRE		
Type de suspension		Bras longitudinal de torsion (TTI) indépendant avec barre stabilisatrice externe
Amortisseur	Qté	2
	Type	Amortisseur RC2 à réservoir externe, réglage de la force de compression à 2 vitesses et réglage d'amortissement des rebonds.
Type de réglage de la précharge		Fileté

FREINS		
Frein avant	Qté	2
	Type	Freins à disques perforés de 214 mm avec étriers hydrauliques à double pistons
Frein arrière	Qté	1
	Type	Freins à disques perforés de 214 mm avec étriers hydrauliques à double piston
Liquide de frein	Contenance	260 ml (8,8 oz liq. (É.-U.))
	Type	DOT 4
Étrier		Doubles pistons flottants (2 x 26 mm)
Matériau de la plaquette de frein		Métallique
Épaisseur minimale des plaquettes de frein		1 mm (0,04 po)

FREINS	
Épaisseur minimale des disques de frein	4,0 mm (0,157 po)
Gauchissement maximal des disques de frein	0,2 mm (0,01 po)

PNEUS		
Pression		La pression de gonflage recommandée est indiquée sur l'étiquette des pneus. Reportez-vous à la section " <i>Étiquettes importantes sur les produits</i> " pour connaître son emplacement.
Hauteur minimum des blocs de la bande de roulement		3 mm (0,118 po)
Volume	Avant	25 x 8-12 W
	Arrière	25 x 11-12 W

ROUES		
Type		Aluminium coulé avec anneaux de retenue
Dimensions de la jante	Avant	30,5 x 16,5 cm (12 x 6,5 po)
	Arrière	30,5 x 16,5 cm (12 x 6,5 po)
Déport de la roue	Avant	41,2 mm (1,62 po)
	Arrière	51 mm (2,01 po)
Couple de serrage des écrous de roue		80 ± 5 Nm (59 ± 4 lbf-pi)

DIMENSIONS	
Longueur hors tout	218,4 cm (86 po)
Largeur hors tout	121,9 cm (48 po)
Hauteur hors tout	124 cm (49 po)

DIMENSIONS		
Empattement		129,5 cm (51 po)
Largeur de la voie	Avant	103,5 cm (40,75 po)
	Arrière	100,6 cm (39,61 po)
Garde au sol		26,7 cm (10,5 po)

POIDS ET CAPACITÉ DE CHARGE	
Poids à sec	361 kg (795 lb)
Capacité de la zone de chargement arrière	16 kg (35 lb)
Charge totale admissible (y compris le poids du conducteur, du passager, des autres charges et des accessoires ajoutés)	141 kg (310 lb)
Capacité de remorquage	590 kg (1 300 lb)
Charge arrière (y compris la zone de chargement arrière et la charge d'attelage, le cas échéant)	23 kg (50 lb)

DÉPANNAGE

DIRECTIVES DE DIAGNOSTIC DES PANNES

Le moteur ne tourne pas

1. Interrupteur d'arrêt du moteur.

- Vérifier si l'interrupteur d'arrêt du moteur est à «ON».

2. La clé D.E.S.S. n'est pas installée sur la borne D.E.S.S.

- Installez la clé D.E.S.S. sur la borne D.E.S.S. correctement.

3. L'affichage numérique indique BAD KEY (erreur de clé)

- Mauvaise clé D.E.S.S., utilisez la bonne clé pour ce véhicule.

4. La boîte de vitesses n'est pas réglée sur « P » (STATIONNEMENT) ou « N » (POINT MORT).

- Mettez la boîte de vitesses à la position de stationnement (P) ou au point mort (N) ou actionnez la manette de frein.
- Appuyez sur le levier de frein.

5. Fusible grillé.

- Vérifiez l'état du fusible principal.

6. Batterie faible ou connexions desserrées.

- Vérifiez le système de charge.
- Vérifiez l'état des connexions et des bornes.
- Faites vérifier la batterie.
- Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am hors route autorisé.

7. Démarreur faible ou connexions desserrées.

- Vérifiez les connexions du démarreur.
- Vérifier le relais de démarreur.

Le moteur tourne, mais refuse de démarrer

1. Moteur noyé (la bougie est humide lorsqu'on l'enlève).

- Voir la section Moteur Noyé dans les Procédures spéciales.

2. L'essence ne parvient pas au moteur (bougie sèche lorsqu'on l'enlève).

- Vérifiez le niveau d'essence.
- Vérifiez le fusible et le relais de la pompe à essence.
- Il peut y avoir une panne de la pompe à essence.
- Si le moteur ne démarre pas, adressez-vous à un concessionnaire autorisé Can-Am hors route, un atelier de réparation ou une personne de votre choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement.

Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la Garantie liée aux émissions (EPA, É.-U.) du présent document.

3. Bougie/système d'allumage (aucune étincelle).

- Vérifiez le fusible de l'injection/de l'allumage.
- Enlevez la bougie et rebranchez-la à la bobine d'allumage.
- Mettez la bougie à la masse sur le moteur, loin du puits de bougie, et démarrez. S'il n'y a pas d'étincelle, remplacez la bougie.
- Si le problème persiste, adressez-vous à un concessionnaire Can-Am hors route autorisé, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement

Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la Garantie liée aux émissions (EPA, É.-U.) du présent document.

4. Le témoin ANOMALIE MOTEUR est allumé et l'affichage numérique indique ANOMALIE MOTEUR.

- Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am hors route autorisé, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement.

Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la Garantie liée aux émissions (EPA, É.-U.) du présent document.

5. Le moteur est en mode protection (limp home).

- Le témoin d'anomalie du moteur ANOMALIE MOTEUR est allumé. L'affichage numérique indique le message ANOMALIE MOTEUR. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am hors route autorisé, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement.

Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la Garantie liée aux émissions (EPA, É.-U.) du présent document.

Accélération ou puissance insuffisante du moteur

1. Bougies encrassées ou défectueuses.

- Voir la section Le moteur tourne, mais refuse de démarrer.

2. L'essence ne parvient pas au moteur.

- Voir la section Le moteur tourne, mais refuse de démarrer.

3. Surchauffe du moteur. (Le témoin ANOMALIE MOTEUR s'allume et TEMP HAUTE s'affiche sur l'écran numérique).

- Consultez la rubrique Surchauffe du moteur.

4. Filtre à air/boîtier de filtre à air obstrué ou sale.

- Vérifiez le filtre à air et nettoyez-le au besoin.
- Vérifiez s'il y a des dépôts dans le conduit de vidange du boîtier de filtre à air.
- Vérifiez le conduit d'admission d'air.

5. Boîte de vitesses CVT utilisée ou sale.

- Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am hors route autorisé.

6. Le moteur est en mode préservation.

- Vérifiez les messages sur l'afficheur numérique.
- Le témoin d'anomalie du moteur ANOMALIE MOTEUR est allumé. L'affichage numérique indique le message ANOMALIE MOTEUR ou MODE PROTECTION. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am hors route autorisé, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement.

Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la Garantie liée aux émissions (EPA, É.-U.) du présent document.

Surchauffe du moteur

1. Bas niveau de liquide de refroidissement dans le circuit de refroidissement.

- Vérifiez le niveau du liquide de refroidissement du moteur. Reportez-vous à la section Vérification du liquide de refroidissement du moteur dans les Procédures d'entretiens.

2. Ailettes de radiateur sales.

- Nettoyez les ailettes du radiateur. Consultez la section Inspection du radiateur dans les Procédures d'entretien.

3. Ventilateur de refroidissement inopérant.

- Vérifiez le fusible ou le relais du ventilateur de refroidissement. Consultez la section Fusibles dans Procédures d'entretien. Si le fusible fonctionne normalement, adressez-vous à un concessionnaire autorisé Can-Am hors route, un atelier de réparation ou une personne de votre choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement.

Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la Garantie liée aux émissions (EPA, É.-U.) du présent document.

Retour de flamme du moteur

1. Le système d'échappement fuit.

- Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am hors route autorisé, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement.

Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la Garantie liée aux émissions (EPA, É.-U.) du présent document.

2. Le moteur tourne en surchauffe.

- Reportez-vous à la section Accélération ou puissance insuffisante du moteur.

3. Mauvais réglage de l'allumage ou panne du système d'allumage.

- *Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am hors route autorisé, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement.*

Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la Garantie liée aux émissions (EPA, É.-U.) du présent document.

Ratés d'allumage

1. Bougie encrassée, défectueuse ou usée.

- *Nettoyez la bougie et vérifiez son degré thermique. Remplacez-les au besoin.*

2. Présence d'eau dans l'essence.

- *Videz le système d'alimentation et remplissez-le d'essence neuve.*

Le véhicule ne peut atteindre sa vitesse maximale.

1. Problèmes mécaniques du moteur.

- *Reportez-vous à la section Accélération ou puissance insuffisante du moteur.*

2. Levier de verrouillage du frein engagé.

- *S'assurer que le levier de verrouillage du frein est complètement désengagé.*

3. Filtre à air/boîtier de filtre à air obstrué ou sale.

- *Vérifiez le filtre à air et nettoyez-le au besoin.*
- *Vérifiez s'il y a des dépôts dans le conduit de vidange du boîtier de filtre à air.*
- *Vérifiez le conduit d'admission d'air.*

4. Boîte de vitesses CVT usée ou sale.

- *Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am hors route autorisé.*

5. Le moteur est en mode protection (limp home).

- *Vérifiez les messages sur l'afficheur numérique.*
- *Le témoin d'anomalie du moteur ANOMALIE MOTEUR est allumé. L'affichage numérique indique le message ANOMALIE MOTEUR ou MODE PROTECTION. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am hors route autorisé, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement.*

Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la Garantie liée aux émissions (EPA, É.-U.) du présent document.

Levier sélecteur difficile à déplacer

- 1. Les engrenages de la boîte de vitesses se trouvent dans une position empêchant le levier sélecteur de bien fonctionner.**
 - *Faites faire un mouvement de va-et-vient au véhicule pour déplacer les engrenages de la boîte de vitesses et permettre au levier sélecteur de bien se placer.*
- 2. Boîte de vitesses CVT usée ou sale.**
 - *Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am hors route autorisé.*

Le régime du moteur augmente, mais le véhicule n'avance pas

- 1. Boîte de vitesses en position « P » (STATIONNEMENT) ou « N » (POINT MORT).**
 - *Mettez la transmission sur « R », « HI » ou « LO ».*
- 2. Boîte de vitesses CVT usée ou sale.**
 - *Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am hors route autorisé.*
- 3. Présence d'eau dans le logement de la boîte CVT.**
 - *Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am hors route autorisé.*

Assistance du système de servodirection réduite

- 1. Lorsque le système de servodirection dynamique (DPS) est soumis à des conditions extrêmes, l'assistance de la direction fournie par le moteur DPS peut être réduite pour protéger le système.**
 - *Lorsque la charge est réduite, l'assistance de la direction normale est rétablie.*
- 2. Le témoin ANOMALIE MOTEUR est allumé et l'affichage numérique indique ANOMALIE DPS.**
 - *Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am hors route autorisé, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement.*

MESSAGES DE L'AFFICHAGE NUMÉRIQUE

Message	Témoin(s) ALLUMÉ(S)	Signal sonore	Description
MAUVAISE CLÉ		Aucun	Indique que vous avez utilisé une mauvaise clé d'allumage, ou clé D.E.S.S. Utilisez la clé destinée à ce véhicule. Un mauvais contact est aussi possible, alors retirez et nettoyez la clé.
CLÉ D.E.S.S. non reconnue		Aucun	Indique la possibilité d'un mauvais contact. Retirez et nettoyez la clé.
FREIN		Simple - court	S'affiche lorsque le levier de verrouillage du frein est engagé pendant plus de 15 secondes (en roulant) ou lorsque le levier de frein ou la pédale de frein est actionné en roulant.
TENSION BASSE BATT		Aucun	Vérifier la tension de la batterie et le système de charge.
TENSION ÉLEVÉE BATT		Aucun	Vérifier la tension de la batterie et le système de charge.
BASSE PRESSION HUILE ⁽¹⁾		Simple - long	Pression d'huile moteur trop basse. Arrêter immédiatement le moteur.
SURCHAUF FE		Simple - long	Si le moteur surchauffe, consultez la rubrique <i>Surchauffe du moteur</i> dans la section <i>Diagnostic des pannes</i>
MODE PRÉSERVA TION		Simple - long	Problème mécanique grave qui peut modifier le fonctionnement normal du moteur. Le témoin ANOMALIE MOTEUR clignote. Reportez-vous à la section <i>Dépannage</i> .
ANOMALIE MOTEUR		Aucun	En cas de problème mécanique, le témoin ANOMALIE MOTEUR s'allume. Consultez la section <i>Dépannage</i> .
AUCUNE COMMUNICA TION ECM		Aucun	Signifie qu'il y a une erreur de communication entre l'indicateur de vitesse et le module de commande du moteur (ECM)

VÉRIFIER DPS		Aucun	Indique que la direction assistée dynamique (DPS) ne fonctionne pas correctement. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am hors route autorisé.
ENTRETIEN REQUIS		Aucun	S'affiche dans l'indicateur lorsqu'un entretien est requis.
ERREUR TPS - APPUYER SUR LE BOUTON NEUTRALI SER POUR INITIER LE MODE PRÉSERVA TION		Aucun	Le capteur de position d'accélérateur ne fonctionne pas correctement. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am hors route autorisé, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Pour plus d'informations à propos des demandes de garantie, reportez-vous à la Garantie liée aux émissions (EPA, É.-U.) du présent document.
DIFFÉREN TIEL AVANT VERROUILLA BLE – DÉVER ROUILLAGE	Aucun	Double - court	Le verrouillage du différentiel avant est désactivé.
MODE SPORT ACTIF	<i>SPORT</i>	Simple - court	Le mode Sport est maintenant sélectionné.

AVIS

(1) Si le message et le voyant d'anomalie moteur ne s'éteignent pas après le démarrage du moteur, arrêter le moteur. Vérifiez le niveau d'huile du moteur. Remplissez au besoin. Si le niveau d'huile est bon, adressez-vous à un concessionnaire Can-Am hors route autorisé, un atelier de réparation ou une personne de votre choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Pour plus d'informations à propos des demandes de garantie, reportez-vous à la Garantie liée aux émissions (EPA, É.-U.) du présent document. N'utilisez pas le véhicule tant qu'il n'est pas réparé.

GARANTIE

GARANTIE LIMITÉE BRP ÉTATS-UNIS ET CANADA : 2026 CAN-AM® VTT

1) PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE

Bombardier Produits Récréatifs Inc. (« **BRP** ») garantit ses VTT Can-Am 2026 (le « **produit** ») vendus par les concessionnaires BRP autorisés (tel que définis ci-après) aux États-Unis d'Amérique (« **É.-U.** ») et au Canada contre tout défaut de matériau ou de fabrication pour la période et les conditions décrites ci-dessous.

La présente garantie limitée deviendra nulle et non avenue si :

1. le Produit a été utilisé pendant des courses ou autres compétitions, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur, ou
2. le produit a été altéré ou modifié de manière à pénaliser son fonctionnement, ses performances ou sa durabilité, ou a été altéré ou modifié d'une manière visant à modifier son usage prévu.

Les pièces et accessoires qui ne sont pas installés à l'usine ne sont pas couverts par cette garantie limitée. Veuillez vous reporter au texte de la garantie limitée applicable aux pièces et accessoires.

2) LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LOI, CETTE GARANTIE EST EXPRESSEMENT ACCORDÉE ET ACCEPTÉE EN LIEU ET PLACE DE TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, SANS LIMITATION, TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINS ÉTATS/PROVINCES N'AUTORISENT PAS LES RENONCIATIONS, LIMITATIONS ET EXCLUSIONS IDENTIFIÉES CI-DESSUS. ELLES PEUVENT PAR CONSÉQUENT NE PAS S'APPLIQUER. LA PRÉSENTE GARANTIE CONFÈRE DES DROITS PRÉCIS, AINSI QUE D'AUTRES DROITS ET RECOURS POUVANT VARIER SELON LES ÉTATS OU LES PROVINCES.

Ni un distributeur, ni un Distributeur/Concessionnaire BRP, ni aucune autre personne est autorisé à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie limitée, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

3) EXCLUSIONS – HORS GARANTIE

Les éléments suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par la garantie :

- l'usure normale;
- les éléments d'entretien de routine, les mises au point et les réglages;

- Les dommages causés par négligence ou le défaut de se conformer aux normes d'entretien ou de remisage comme stipulé dans le Guide du conducteur;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, d'entretien ou de service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un concessionnaire/distributeur BRP autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du Guide du conducteur;
- les dommages résultant d'un accident, d'une submersion, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- Les dommages résultant de la rouille, corrosion et de l'exposition aux éléments naturels;
- Les dommages résultant d'introduction de neige ou d'eau;
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, les coûts de transport, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus ou la perte de jouissance du véhicule pendant la durée du service ou des réparations.

4) PÉRIODE DE LA GARANTIE

La présente garantie limitée entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes: (1) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (2) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et pour la période suivante :

- **DOUZE (12) mois consécutifs**, pour utilisation privée ou commerciale.
- **Pour les composants appartenant à un système d'émissions**, veuillez vous reporter à la *Garantie liée aux émissions (EPA, É.-U.)*.
- **Pour les composants du système des émissions par évaporation des modèles California équipés du système de contrôle des émissions par évaporation produits par BRP et vendus dans l'État de la Californie** à un résident ou dont la garantie est ensuite enregistrée à un résident de l'État de la Californie, veuillez vous reporter à la *Déclaration de garantie de contrôle des émissions par évaporation en Californie* figurant aux présentes.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

5) CONDITIONS D'APPLICATION DE LA GARANTIE

La présente garantie s'applique seulement si chacune des conditions suivantes est respectée :

- Le Produit doit être acheté neuf et inutilisé par son premier propriétaire auprès d'un Concessionnaire autorisé à distribuer le Produit dans le pays où la vente a eu lieu;

- Le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être exécuté, documenté et signé par l'acheteur.
- le produit doit être enregistré en bonne et due forme par un distributeur/Concessionnaire agréé;
- le produit doit être acheté dans le pays où le propriétaire réside;
- l'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si l'une des conditions précédentes n'est pas satisfaite, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée liée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

6) COMMENT BÉNÉFICIER DE LA PROTECTION DE LA GARANTIE

Le client doit cesser d'utiliser le Produit dès la découverte d'une anomalie. Il doit aviser un distributeur BRP dans les trois (3) mois suivant la découverte d'une anomalie ou vice. Il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai suffisant pour le réparer.

L'utilisateur doit présenter au Concessionnaire agréé une preuve d'achat du Produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie.

Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

7) OBLIGATIONS DE BRP

Les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à sa seule discrétion, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice ou anomalie, ou soit à remplacer ces pièces sans frais pour les pièces et la main-d'œuvre par tout concessionnaire BRP autorisés pendant la période de garantie et les conditions décrites dans les présentes. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente du produit au propriétaire.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que le produit se trouve en dehors du pays où il a été acheté, le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, telles que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, les taxes, les droits de licence, les frais d'importation, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs organismes respectifs.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

8) TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie limitée, sous réserve de ses conditions, sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP ou un concessionnaire/distributeur autorisé reçoive une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoive les coordonnées du nouveau propriétaire.

9) ASSISTANCE CLIENT

Face à un conflit ou à un problème de service lié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire. BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement avec le gérant ou propriétaire du service du concessionnaire BRP autorisé.

Si le problème ne peut pas être résolu, contactez BRP en remplissant le formulaire de contact que vous trouverez sur **www.brp.com** ou contactez BRP par la poste à l'une des adresses répertoriées dans la rubrique **NOUS CONTACTER** de ce guide.

GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS DE L'EPA, É.-U.

Bombardier Produits Récréatifs inc. («BRP»)* garantit au dernier acheteur et à tout acheteur subséquent que ce véhicule neuf, y compris toutes les pièces de son système de contrôle des émissions d'échappement et de son système de contrôle des émissions par évaporation, est conforme à deux conditions :

1. Ce produit est conçu, fabriqué et équipé et conforme aux exigences 40 CFR 1051 et 40 CFR 1060 à la date de sa vente à l'acheteur final.
2. Il est exempt de défauts de matériaux et de fabrication qui pourraient l'empêcher de satisfaire les exigences 40 CFR 1051 et 40 CFR 1060.

Lorsqu'une condition de garantie est satisfaite, BRP réparera ou remplacera, à sa discrétion, toute pièce ou composant avec un défaut de matériau ou de fabrication qui augmenterait les émissions du moteur de tout polluant réglementé pendant la période de garantie indiquée, sans frais pour le propriétaire, y compris les dépenses relatives au diagnostic et la réparation ou le remplacement des pièces liés aux émissions. Toutes les pièces défectueuses remplacées au titre de cette garantie deviennent la propriété de BRP.

Pour toute réclamation de garantie liée aux émissions, BRP restreint le diagnostic et la réparation de pièces liées émissions aux seuls concessionnaires Can-Am autorisés, à moins qu'il s'agisse de réparations d'urgence requises par l'élément 2 de la liste suivante.

En tant que fabricant certifiant, BRP ne refusera pas les demandes de garantie liées aux émissions basées sur l'une des situations suivantes :

1. Entretien ou autre service effectué par BRP ou par des installations BRP autorisées.
2. Travaux de réparation de moteur/matériel qu'un opérateur a effectués pour corriger une situation urgente et dangereuse attribuable à BRP, si l'opérateur tente de rétablir le moteur/matériel dans sa configuration conforme, dès que possible.
3. Toute action ou inaction de l'opérateur sans rapport avec la déclaration sous garantie.
4. Entretien qui a été effectué plus fréquemment que ce que BRP recommande.
5. Tout ce qui est de la faute ou de la responsabilité de BRP.
6. L'utilisation de tout carburant couramment disponible lorsque le matériel fonctionne, sauf si les instructions écrites d'entretien de BRP affirment que ce carburant pourrait nuire au système de contrôle des émissions du matériel, alors que l'opérateur peut facilement trouver un carburant approprié. Reportez-vous aux sections Entretien et Exigences du carburant et sa manipulation.

Période de garantie liée aux émissions

La Garantie liée aux émissions est valide pour la période suivante selon la première éventualité :

	HEURES	MOIS	KILOMÈTRES
Composants liés aux émissions d'échappement et aux émissions par évaporation	500	30	5000

Composants couverts

La garantie relative aux émissions couvre tous les composants dont la défaillance pourrait augmenter les émissions d'un polluant réglementé, notamment les composants suivants :

1. Pour les émissions de gaz d'échappement, les composants liés aux émissions incluent toutes pièces de moteur dépendantes des systèmes suivants :
 - Système d'admission d'air
 - Système d'alimentation en carburant
 - Système d'allumage
 - Systèmes de recirculation des gaz d'échappement.
2. Les pièces suivantes sont aussi considérées comme des composants du système des gaz d'échappement :
 - Dispositifs de post-traitement
 - Soupapes de ventilation du carter
 - Capteurs
 - Unités de contrôle électronique.
3. Les pièces suivantes sont considérées comme des composants du système de contrôle des émissions par évaporation :
 - Réservoir de carburant
 - Bouchon du réservoir
 - Conduite de carburant
 - Raccords de canalisation du carburant
 - Colliers*
 - Soupapes de surpression*
 - Soupapes de régulation*
 - Solénoïdes de régulation*
 - Contrôles électroniques*
 - Diaphragmes de commande à dépression*
 - Câbles de commande*
 - Tringleries de commande*
 - Robinets de purge
 - Tuyaux de vapeur
 - Séparateur liquide/vapeur
 - Filtre à charbon actif
 - Supports de montage du réservoir à charbon actif
 - Port de connexion de purge du carburateur.

REMARQUE :

* En relation avec le système de récupération des vapeurs d'essence.

4. Les composants liés aux émissions incluent aussi toute autre pièce dont le seul but est de réduire les émissions, ou dont la défaillance augmentera les émissions sans dégrader significativement les performances du moteur.

Limitation de l'applicabilité de la garantie

En tant que fabricant certifiant, BRP peut refuser les demandes de garantie liées aux émissions pour des défaillances qui ont été causées par un entretien ou une utilisation inappropriée sous la responsabilité du propriétaire ou de l'utilisateur, ou accidentellement, et pour lesquelles le fabricant ne peut être tenu responsable, ou en cas de force majeure. Par exemple, une réclamation relative à la

garantie des émissions n'a pas à être honorée pour des défaillances qui ont été directement causées par l'abus de l'utilisateur du moteur/équipement ou de l'utilisation du moteur/équipement d'une façon pour lequel il n'a pas été conçu et ne sont pas imputable au fabricant en aucune façon.

Si vous avez des questions concernant vos droits et responsabilités au titre de la garantie, ou le nom et l'emplacement du concessionnaire BRP autorisé le plus proche, vous pouvez contacter BRP en remplissant le formulaire de contact client disponible sur le site web **www.brp.com** ou contactez BRP par courrier à l'une des adresses indiquées dans la section CONTACTEZ-NOUS de ce guide, ou par téléphone au 1-888-272-9222.

GARANTIE DU SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS PAR ÉVAPORATION DE CALIFORNIE

Les périodes de garantie commencent à la date de livraison du nouveau véhicule récréatif hors route (VRHR) à l'acheteur final.

Bombardier Produits Récréatifs Inc. (« BRP ») garantit au dernier acheteur et à tout acheteur subséquent que ce véhicule VRHR :

1. est conçu, construit et équipé pour assurer sa conformité, au moment de la vente, à tous les règlements applicables, et
2. qu'il est exempt de défauts de matériaux et de fabrication capables d'entraîner la défaillance d'une pièce garantie. Toutes les pièces de rechange doivent être identiques à tous égards importants aux pièces décrites dans la demande de certification de BRP.

La garantie sur les pièces liées aux émissions fonctionne comme suit :

1. La réparation ou le remplacement de toute pièce garantie doit être effectué sans frais pour le propriétaire du VRHR, dans un centre de garantie, sauf en cas de réparation lorsqu'une pièce garantie ou un centre de garantie n'est pas raisonnablement accessible au propriétaire du VRHR. Lorsqu'une réparation est autorisée, elle peut être effectuée dans tout établissement de service disponible, ou par le propriétaire, en utilisant toute pièce de rechange. BRP s'engage à rembourser le propriétaire pour ses dépenses, ainsi que les frais de diagnostic pour une telle réparation ou remplacement, sans dépasser le prix de détail suggéré par le fabricant pour toutes les pièces remplacées sous garantie et les frais de main-d'œuvre basés sur le délai recommandé par le fabricant pour la réparation sous garantie et le taux horaire de main-d'œuvre approprié dans la région concernée.
2. Le manque de disponibilité des pièces nécessaires ou le caractère incomplet des réparations dans un délai raisonnable, sans dépasser 30 jours à compter du moment où le VRHR est initialement présenté au centre de garantie pour réparation, constitue une urgence.
3. Toute pièce garantie dont le remplacement n'est pas prévu par le programme d'entretien dans les instructions écrites est garantie pendant la période de garantie définie ci-dessous. Si une telle pièce tombe en panne pendant la période de garantie, elle sera réparée ou remplacée par BRP. Toute pièce de ce type réparée ou remplacée sous garantie doit être entièrement garantie.
4. Toute pièce garantie dont l'inspection régulière est prévue dans les instructions écrites est garantie pendant la période de garantie définie ci-dessous. Une déclaration incluse dans ces instructions pour "réparer ou remplacer si nécessaire" ne réduit pas la période de couverture de la garantie. Toute pièce réparée ou remplacée sous garantie est garantie pendant la période de garantie restante.
5. Toute pièce garantie dont le remplacement est prévu par le programme d'entretien et les instructions écrites est garantie pendant la période ou le kilométrage, selon la première éventualité, avant le premier point de remplacement prévu pour cette pièce. Si la pièce tombe en panne avant le premier point de remplacement prévu, la pièce sera réparée ou remplacée par BRP. Toute pièce réparée ou remplacée sous garantie est garantie pendant le reste de la période avant le premier point de remplacement prévu pour la pièce.
6. Les services de garantie ou les réparations sont fournis par tous les concessionnaires du fabricant qui appartiennent au fabricant ou qui sont franchisés pour l'entretien des VRHR en question.

7. Le propriétaire du VRHR ne doit pas être facturé pour le travail de diagnostic qui permet de déterminer qu'une pièce garantie est en fait défectueuse, à condition que ce travail de diagnostic soit effectué dans une station de garantie.
8. BRP est responsable des dommages causés à d'autres composants du véhicule par la défaillance d'une pièce garantie.
9. Toute pièce de rechange désignée par BRP peut être utilisée pour les réparations sous garantie, sans frais pour le propriétaire du véhicule. Cette utilisation ne réduira pas les obligations de garantie de BRP, sauf que BRP ne peut pas être responsable de la réparation ou du remplacement d'aucune des pièces de rechange non couverte par la garantie.
10. Toute pièce ajoutée ou modifiée conformément aux exemptions de l'Air Resources Board applicables aux interdictions de la section 27156 du Code des véhicules peut être utilisée sur un VRHR. Une telle utilisation, en soi, ne constitue pas un motif de rejet d'une demande de garantie. BRP n'est pas responsable des défaillances des pièces garanties causées par l'utilisation d'une ou de plusieurs pièces ajoutées ou modifiées, à moins que ces pièces ne soient également garanties.

Conditions et exclusions :

- BRP peut vous refuser la couverture de la garantie si votre VRHR ou une pièce a subi une défaillance directement due à une utilisation abusive, une négligence, un entretien inadéquat ou des modifications non approuvées.

Vos obligations et droits de garantie

Le California Air Resources Board est heureux d'expliquer la garantie du système de contrôle des émissions par évaporation de votre véhicule hors route 2026. En Californie, les nouveaux véhicules récréatifs hors route doivent être conçus, construits et équipés pour satisfaire aux normes anti-smog strictes de l'État. BRP doit garantir le système de contrôle des émissions par évaporation de votre véhicule hors route pour les périodes de temps indiquées plus bas dans la mesure où il n'y a aucun abus, négligence, entretien inapproprié ou modification non approuvée de votre véhicule hors route.

Votre système de contrôle des émissions par évaporation peut comprendre des pièces telles que le carburateur ou le système d'injection, un réservoir d'essence, des boyaux d'essence, un réservoir à charbon activé et un ordinateur de moteur. Des boyaux, des courroies, des connecteurs et d'autres assemblages des émissions avec évaporation peuvent aussi en faire partie. Dans l'éventualité d'un problème couvert par la garantie, Bombardier Produits Récréatifs inc. réparera votre véhicule hors route sans frais incluant le diagnostic, les pièces et la main-d'œuvre.

Protection de la garantie du fabricant OHRV

La période de garantie pour ce véhicule hors route récréatif est de 60 mois, 8 000 kilomètres ou 500 heures, selon la première échéance.

Pièces couvertes:

1. Support(s) de montage de filtre à charbon actif
2. Filtre à charbon actif
3. Connecteur du port de purge

4. Collier(s)*
5. Contrôle électronique*
6. Bouchon du réservoir d'essence
7. Goulot de remplissage
8. Boyau de goulot de remplissage
9. Canalisation(s) d'essence
10. Raccord(s) de canalisation d'essence
11. Réservoir d'essence
12. Soupape(s) de surpression*
13. Robinet(s) de purge
14. Clapet(s) de retenue
15. Tuyau(x) de vapeur
16. Réducteur de débit
17. Filtre(s)*
18. Pompe à essence
19. Les autres pièces ne figurant pas sur cette liste qui ont une incidence sur le système de contrôle des émissions par évaporation

REMARQUE :

* En relation avec le système de récupération des vapeurs d'essence.

Si une pièce liée au contrôle des émissions par évaporation de votre véhicule hors route est défectueuse, elle sera réparée ou remplacée par Bombardier Produits Récréatifs inc.

Responsabilités du propriétaire au titre de la garantie

Le propriétaire d'un véhicule hors route est responsable de l'entretien obligatoire stipulé dans le Guide du conducteur. Bombardier Produits Récréatifs inc. recommande que vous conserviez tous les reçus relatifs à l'entretien du moteur de votre véhicule hors route; toutefois, Bombardier Produits Récréatifs inc. ne peut refuser la garantie uniquement sur la base d'absence de reçus ou l'incapacité du propriétaire à s'assurer qu'un entretien planifié ait été exécuté.

Comme propriétaire, il vous incombe d'apporter votre véhicule hors route à un concessionnaire Bombardier Produits Récréatifs inc. dès qu'un problème survient. Les réparations sous garantie doivent être complétées dans un délai raisonnable, ne dépassant pas 30 jours.

Comme propriétaire d'un véhicule hors route, notez cependant que Bombardier Produits Récréatifs inc. est susceptible de réfuter la couverture de garantie si la défaillance du véhicule hors route ou d'une pièce est due à un abus, une négligence, un entretien inapproprié ou des modifications non approuvées.

Si vous avez des questions concernant vos droits et responsabilités en matière de garantie, vous devez contacter :

- Bombardier Produits Récréatifs Inc. Tél. 1-888-272-9222, ou
- The California Air Resource Board, 4001 Iowa Avenue, Riverside, CA 92507. États-Unis.

GARANTIE LIMITÉE INTERNATIONALE BRP : 2026 CAN-AM® VTT

1) PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE

Bombardier Produits Récréatifs Inc. (« **BRP** ») garantit ses VTT Can-Am 2026 (le « **produit** ») vendus par des distributeurs ou des concessionnaires autorisés par BRP à distribuer les Produits à l'extérieur des États-Unis d'Amérique (« **É.-U.** »), du Canada, des États membres de l'Espace économique européen (« **EEE** »), (ce qui inclut les États membres de l'Union Européenne, Royaume-Uni, Norvège, Islande et Liechtenstein), les pays membres de la Communauté des États indépendants (« **CEI** ») (incluant l'Ukraine et le Turkménistan) et la Turquie contre tout vice dans les matériaux ou la fabrication pendant la période décrite et selon les conditions décrites ci-dessous.

La présente garantie limitée deviendra nulle et non avenue si :

1. le Produit a été utilisé pendant des courses ou autres compétitions, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur, ou
2. le produit a été altéré ou modifié de manière à pénaliser son fonctionnement, ses performances ou sa durabilité, ou a été altéré ou modifié d'une manière visant à modifier son usage prévu.

Les pièces et accessoires qui ne sont pas installés à l'usine ne sont pas couverts par cette garantie limitée. Veuillez vous reporter au texte de la garantie limitée applicable aux pièces et accessoires.

2) LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LOI, CETTE GARANTIE EST EXPRESSEMENT ACCORDÉE ET ACCEPTÉE EN LIEU ET PLACE DE TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, SANS LIMITATION, TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. LES EXONÉRATIONS, LIMITES ET EXCLUSIONS MENTIONNÉES PLUS HAUT NE SONT PAS RECONNUES DANS CERTAINES CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES. ELLES PEUVENT PAR CONSÉQUENT NE PAS S'APPLIQUER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES PAYS. BRP NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE SI LES PRODUITS OU LES PIÈCES SOUS GARANTIE NE SONT PAS DISPONIBLES DANS CERTAINS PAYS POUR DES RAISONS INDÉPENDANTES DE LA VOLONTÉ DE BRP.

Pour les produits achetés en Australie, voir la section spécifique à l'Australie ci-dessous.

Ni un distributeur, ni un distributeur/concessionnaire BRP, ni aucune autre personne n'est autorisé à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles

stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie limitée, ce-la n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

3) EXCLUSIONS – HORS GARANTIE

Les éléments suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par la garantie :

- l'usure normale;
- les éléments d'entretien de routine, les mises au point et les réglages;
- Les dommages causés par négligence ou le défaut de se conformer aux normes d'entretien ou de remisage comme stipulé dans le Guide du conducteur;
- les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, d'entretien ou de service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un concessionnaire/distributeur BRP autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du Guide du conducteur;
- les dommages résultant d'un accident, d'une submersion, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- Les dommages résultant de la rouille, corrosion et de l'exposition aux éléments naturels;
- Les dommages résultant d'introduction de neige ou d'eau;
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, les coûts de transport, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus ou la perte de jouissance du véhicule pendant la durée du service ou des réparations.

4) PÉRIODE DE LA GARANTIE

La présente garantie limitée entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes: (1) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (2) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et pour la période suivante :

- **DOUZE (12) mois consécutifs**, pour utilisation privée ou commerciale.

En AUSTRALIE et en NOUVELLE-ZÉLANDE uniquement, cette garantie sera en vigueur à partir (1) de la date de livraison au premier consommateur au détail ou (2) de la date de première mise en service du produit, selon la première éventualité, et pour une période de DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS et de TRENTE-SIX (36) MOIS CONSÉCUTIFS pour les systèmes de transmission et de moteur du groupe motopropulseur seulement, pour un usage privé ou commercial.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

La période identifiée ci-dessus est une durée minimale de garantie limitée, qui peut être prolongée par tout programme promotionnel de garantie applicable, selon le cas.

Veuillez prendre note que la durée ou toutes autres modalités de la garantie sont sujettes aux lois locales ou nationales qui s'appliquent pour votre pays.

POUR LES PRODUITS VENDUS EN AUSTRALIE SEULEMENT

Nos produits bénéficient de garanties qui ne peuvent pas être exclues en vertu de la loi australienne sur la protection des consommateurs.

Vous avez droit à un remplacement ou un remboursement pour une défaillance majeure et une compensation pour toute autre perte ou dommage raisonnablement prévisible.

Vous avez également droit au remplacement ou à la réparation des produits dont la qualité n'est pas acceptable et lorsque la défaillance ne constitue pas une défaillance majeure.

Rien dans les dispositions de cette garantie ne peut être utilisé pour exclure, restreindre ou modifier l'application de toute condition, garantie, droit ou recours conféré ou implicite en vertu de la loi sur la concurrence et les utilisateurs de 2010 (Cth), ou de la loi australienne sur la protection des consommateurs ou toute autre loi, alors que cela serait contraire à cette loi, ou causer l'invalidation d'une partie des présentes modalités. Les avantages conférés par cette garantie limitée s'ajoutent aux autres droits et recours que vous avez sous la loi australienne.

5) CONDITIONS D'APPLICATION DE LA GARANTIE

La présente garantie s'applique seulement si chacune des conditions suivantes est respectée :

- le produit doit être acheté neuf et inutilisé par son premier propriétaire auprès d'un distributeur/concessionnaire autorisé à distribuer le produit dans le pays où la vente a eu lieu;
- Le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être exécuté, documenté et signé par l'acheteur.
- le produit doit être enregistré en bonne et due forme par un distributeur/concessionnaire autorisé;
- le produit doit être acheté dans le pays où le propriétaire réside;
- l'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si l'une des conditions précédentes n'est pas satisfaite, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée liée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

6) COMMENT BÉNÉFICIER DE LA PROTECTION DE LA GARANTIE

Le client doit cesser d'utiliser le produit dès l'apparition d'une anomalie ou un vice. Il doit aviser le distributeur/concessionnaire BRP dans les deux (2) mois suivant la découverte d'une anomalie ou vice. Il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai suffisant pour le réparer.

Le délai de notification est déterminé par la législation nationale ou locale applicable dans le pays du client.

L'utilisateur doit présenter au Distributeur/Concessionnaire agréé une preuve d'achat du Produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie.

Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

7) OBLIGATIONS DE BRP

Dans toute la mesure permise par la loi, les obligations de BRP en vertu de cette garantie sont limitées, à sa seule discrétion, à réparer les pièces trouvées défectueuses après une utilisation normale, à l'entretien ou au remplacement de telles pièces, sans frais de pièces et de main-d'œuvre, chez tout distributeur/concessionnaire BRP autorisé pendant la période de garantie et conformément aux conditions décrites dans les présentes. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente du produit au propriétaire. Vous avez peut-être d'autres droits, lesquels peuvent varier d'un pays à l'autre.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que le Produit se trouve en dehors du pays où il a été acheté, le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, telles que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, les taxes, les droits de licence, les frais d'importation, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs organismes respectifs.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

8) TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie limitée, sous réserve de ses conditions, sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP ou un concessionnaire/distributeur autorisé reçoive une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoive les coordonnées du nouveau propriétaire.

9) ASSISTANCE CLIENT

Face à un conflit ou à un problème de service lié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire.

BRP vous recommande de discuter du problème avec le gérant ou propriétaire du service du concessionnaire Can-Am autorisé.

Si le problème ne peut pas être résolu, contactez BRP en remplissant le formulaire de contact que vous trouverez sur **www.brp.com** ou contactez BRP par la poste à l'une des adresses répertoriées dans la rubrique **NOUS CONTACTER** de ce guide.

GARANTIE LIMITÉE BRP POUR L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN, LA COMMUNAUTÉ DES ETATS INDÉPENDANTS ET LA TURQUIE : 2026 CAN-AM® VTT

1) PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE

Bombardier Produits Récréatifs Inc. (« **BRP** »)* garantit ses VTT Can-Am 2026 (le « **produit** ») vendues par des distributeurs ou des concessionnaires agréés par BRP à distribuer les Produits dans les pays membres de l'Espace économique européen (ce qui comprend les États membres de l'Union européenne, le Royaume-Uni, la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein) (« **EEE** »), les pays membres de la Communauté des États indépendants (« **CEI** ») (ce qui comprend l'Ukraine et le Turkménistan) et la Turquie (un **distributeur/concessionnaire BRP**) contre tout défaut dans les matériaux et la fabrication pendant la période et selon les conditions décrites ci-dessous.

La présente garantie limitée deviendra nulle et non avenue si :

1. le Produit a été utilisé pendant des courses ou autres compétitions, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur, ou
2. le produit a été altéré ou modifié de manière à pénaliser son fonctionnement, ses performances ou sa durabilité, ou a été altéré ou modifié d'une manière visant à modifier son usage prévu.

Les pièces et accessoires qui ne sont pas installés à l'usine ne sont pas couverts par cette garantie limitée. Veuillez vous reporter au texte de la garantie limitée applicable aux pièces et accessoires.

2) LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LOI, CETTE GARANTIE EST EXPRESSEMENT ACCORDÉE ET ACCEPTÉE EN LIEU ET PLACE DE TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, SANS LIMITATION, TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. LES EXONÉRATIONS, LIMITES ET EXCLUSIONS MENTIONNÉES PLUS HAUT NE SONT PAS RECONNUES DANS CERTAINES CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES. ELLES PEUVENT PAR CONSÉQUENT NE PAS S'APPLIQUER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES PAYS. BRP NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE SI LES PRODUITS OU LES PIÈCES SOUS GARANTIE NE SONT PAS DISPONIBLES DANS CERTAINS PAYS POUR DES RAISONS INDÉPENDANTES DE LA VOLONTÉ DE BRP.

Pour les Produits achetés en France, voir la section spécifique à la France ci-dessous.

Ni un distributeur, ni un distributeur/concessionnaire BRP, ni aucune autre personne n'est autorisé à faire des déclarations ou des représentations ou encore à

offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie limitée, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

3) EXCLUSIONS – HORS GARANTIE

Les éléments suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par la garantie :

- l'usure normale;
- les éléments d'entretien de routine, les mises au point et les réglages;
- Les dommages causés par négligence ou le défaut de se conformer aux normes d'entretien ou de remisage comme stipulé dans le Guide du conducteur;
- les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, d'entretien ou de service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un concessionnaire/distributeur BRP autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du Guide du conducteur;
- les dommages résultant d'un accident, d'une submersion, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- Les dommages résultant de la rouille, corrosion et de l'exposition aux éléments naturels;
- Les dommages résultant d'introduction de neige ou d'eau;
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, les coûts de transport, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus ou la perte de jouissance du véhicule pendant la durée du service ou des réparations.

4) PÉRIODE DE LA GARANTIE

La présente garantie limitée entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes: (1) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (2) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et pour la période suivante :

1. VINGT-QUATRE (24) mois consécutifs pour les propriétaires avec usage privé.
2. SIX (6) mois consécutifs pour les propriétaires avec usage commercial.

Un Produit est utilisé à des fins commerciales lorsqu'on l'utilise dans le cadre de tout travail ou emploi qui génère des revenus, à n'importe quel moment de la période de garantie. Un Produit est également utilisé à des fins commerciales

lorsque, à n'importe quel moment de la période de garantie, il est immatriculé à des fins commerciales.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

La période identifiée ci-dessus est une durée minimale de garantie limitée, qui peut être prolongée par tout programme promotionnel de garantie applicable, selon le cas.

Veuillez prendre note que la durée ou toutes autres modalités de la garantie sont sujettes aux lois locales ou nationales qui s'appliquent pour votre pays.

5) POUR LES PRODUITS VENDUS EN FRANCE UNIQUEMENT

Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts existants lors de la livraison. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque c'est de sa responsabilité par le contrat ou réalisé sous sa responsabilité. Pour être conforme au contrat, le bien doit :

1. Être conforme à l'usage normal de produits similaires à cet égard et, le cas échéant :
 - correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle;
 - présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eut égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le fabricant ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage; ou
2. présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties, ou conformes à tout usage spécial recherché par l'acheteur, présentées à la connaissance du vendeur et acceptées par lui.

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien. Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés du bien vendu qui le rendent impropre à l'usage auquel on le destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquis, ou en aurait donné un moindre prix, s'il les avait connus. L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

6) CONDITIONS D'APPLICATION DE LA GARANTIE

La présente garantie s'applique seulement si chacune des conditions suivantes est respectée :

- le produit doit être acheté neuf et non utilisé par son premier propriétaire auprès d'un distributeur/concessionnaire autorisé à distribuer le produit dans le pays ou l'union de pays où la vente a été conclue (« distributeur/concessionnaire »);
- le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être exécuté, documenté et signé par l'acheteur;

- le produit doit être enregistré en bonne et due forme par un distributeur/concessionnaire autorisé;
- le produit doit être acheté dans le pays (ou, dans le cas de l'EEE, l'union de pays) où l'acheteur réside;
- l'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si l'une des conditions précédentes n'est pas satisfaite, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée liée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

7) COMMENT BÉNÉFICIER DE LA PROTECTION DE LA GARANTIE

Le client doit cesser d'utiliser le produit dès l'apparition d'une anomalie ou un vice. Il doit aviser le distributeur/concessionnaire BRP dans les deux (2) mois suivant la découverte d'une anomalie ou vice. Il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai suffisant pour le réparer.

Le délai de notification est déterminé par la législation nationale ou locale applicable dans le pays du client.

L'utilisateur doit présenter au Distributeur/Concessionnaire agréé une preuve d'achat du Produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie.

Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

8) OBLIGATIONS DE BRP

Dans toute la mesure permise par la loi, les obligations de BRP en vertu de cette garantie sont limitées, à sa seule discrétion, à réparer les pièces trouvées défectueuses après une utilisation normale, à l'entretien ou au remplacement de telles pièces, sans frais de pièces et de main-d'œuvre, chez tout distributeur/concessionnaire BRP autorisé pendant la période de garantie et conformément aux conditions décrites dans les présentes. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente du produit au propriétaire. Vous avez peut-être d'autres droits, lesquels peuvent varier d'un pays à l'autre.

Si la prestation de service est requise ailleurs que dans le pays où le Produit a été acheté, ou à l'extérieur de l'EEE dans le cas de résidents de l'EEE, le propriétaire assumera les frais supplémentaires encourus en raison de conditions et pratiques locales, y compris, entre autres, le transport, les assurances, les taxes, les droits d'immatriculation, les droits à l'importation et tous les autres droits dont ceux perçus par les administrations publiques, les états, les territoires et leurs organismes respectifs.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

9) TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie limitée, sous réserve de ses conditions, sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP ou un concessionnaire/distributeur autorisé reçoive une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoive les coordonnées du nouveau propriétaire.

10) ASSISTANCE CLIENT

Face à un conflit ou à un problème de service lié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire. BRP vous recommande de discuter du problème avec le gérant ou propriétaire du service du concessionnaire Can-Am autorisé.

Si le problème ne peut pas être résolu, contactez BRP en remplissant le formulaire de contact que vous trouverez sur **www.brp.com** ou contactez BRP par la poste à l'une des adresses répertoriées dans la rubrique *NOUS CONTACTER* de ce guide.

Cette page est intentionnellement
vide

RENSEIGNEMENTS SUR LE CLIENT

INFORMATIONS SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

INFORMATIONS SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Bombardier Produits Récréatifs Inc., ses filiales et ses sociétés affiliées (« BRP ») s'engagent à protéger vos renseignements personnels. Le présent avis a pour but de vous informer de la manière dont nous recueillons, utilisons et partageons vos renseignements personnels dans le cadre de la gestion de notre relation avec vous. Vous trouverez plus de détails en consultant la politique de confidentialité de BRP : <https://www.brp.com/fr/politique-de-confidentialite.html> ou en scannant le code QR ci-dessous.

Soyez assuré(e) que nous avons mis en place des mesures de sécurité appropriées afin de conserver vos renseignements personnels en toute sécurité et de les protéger contre tout accès, utilisation ou divulgation non autorisés.

Les renseignements personnels que nous détenons à votre sujet sont collectés soit directement auprès de vous, soit par l'intermédiaire de nos concessionnaires agréés et de tiers (ex : avec lesquels nous offrons des services ou participons à des activités de marketing conjointes), et comprennent :

- Vos coordonnées, vos renseignements démographiques et les données d'enregistrement de votre produit BRP (ex : nom, adresse complète, numéro de téléphone, courriel, sexe, historique d'achat de véhicule, langue de communication).
- Renseignements transactionnels (ex : informations nécessaires au traitement des retours, informations relatives au paiement lorsque vous achetez des produits ou services de BRP par le biais de ses sites Web ou applications mobiles et d'autres questions liées à votre achat de produits BRP).
- Renseignements sur le véhicule (ex : numéro de série, numéro d'identification du véhicule, kilométrage, date d'achat et de livraison, utilisation du véhicule, emplacement du véhicule et ses déplacements).
- Vos commentaires, opinions et critiques sur nos produits et services.
- Renseignements recueillis automatiquement lorsque vous naviguez sur les sites Web ou les applications mobiles de BRP ou des concessionnaires, recueillis au moyen de témoins de connexion et de technologies similaires (ex : adresse IP, type de navigateur, type d'appareil, système d'exploitation, pages Web consultées).

Nous pouvons également recevoir des renseignements à votre sujet provenant de plateformes de médias sociaux, lorsque vous interagissez avec nous sur ces plateformes.

Nous utilisons vos renseignements personnels pour diverses raisons, principalement pour :

- Gérer votre commande de produits et services BRP (ex : pour compléter ou livrer votre commande, ou entretenir votre produit BRP);
- Fournir un soutien à la clientèle, une assistance et un service après-vente (ex : compléter ou assurer le suivi de votre commande ou de l'entretien, vous aider en cas de problèmes de livraison, gérer les retours et autres questions liées à votre achat de produits BRP);
- Gérer l'enregistrement de vos produits BRP, la garantie, la sécurité, les rappels de sécurité et la résolution des litiges (ex : pour vous offrir la garantie et

- le service après-vente, protéger votre sécurité et votre sûreté, effectuer des rappels de sécurité);
- Vous envoyer des communications commerciales sur nos produits et services (ex : vous informer sur les nouveaux produits, services ou caractéristiques de BRP; partager des nouvelles sur les concours, les promotions et les événements ou discuter des produits ou services offerts par BRP qui pourraient vous intéresser);
 - Vous offrir une expérience, un contenu ou des offres et services personnalisés basés sur des technologies de profilage ou de géolocalisation (ex : pour vous informer lorsque votre véhicule pourrait avoir besoin d'un entretien, pour localiser le concessionnaire le plus proche de chez vous);
 - Effectuer des analyses de données et des statistiques qui ne vous identifient plus personnellement, à des fins d'intelligence économique et pour avoir des idées sur la manière d'améliorer nos produits et services;
 - Prévenir, détecter et contrôler la fraude et toute activité non autorisée ou illégale (ex : détecter et contrôler la fraude liée à l'achat de produits ou de services BRP; gérer les activités illégales ou non autorisées et les cybermenaces);
 - Nous conformer aux lois et réglementations applicables.

Vos renseignements personnels peuvent être partagés aux personnes suivantes : BRP, concessionnaires autorisés de BRP, distributeurs, fournisseurs de services, partenaires en publicité et en études de marché et autres tiers autorisés.

Selon les circonstances, vos renseignements personnels peuvent être communiqués en dehors de la région où vous résidez. Vos renseignements personnels ne sont conservés que pendant la durée nécessaire à la réalisation de l'objectif pour lequel nous les avons obtenus et conformément à nos politiques de conservation

Pour exercer vos droits en matière de protection des renseignements personnels (ex. : droit d'accès, droit de rectification), pour retirer votre consentement afin de ne plus vous retrouver sur notre liste d'adresses à des fins de marketing ou pour le sondage de satisfaction ou pour toute question sur la protection des renseignements personnels, veuillez communiquer avec la Responsable de la protection des renseignements personnels de BRP à l'adresse privacyofficer@brp.com ou par courrier à l'adresse suivante : Service juridique de BRP, 726 St-Joseph, Valcourt, Québec, Canada, J0E 2L0

BRP traite vos renseignements personnels en conformité avec sa Politique de confidentialité accessible à l'adresse suivante : <https://www.brp.com/fr/politique-de-confidentialite.html> ou en utilisant le code QR suivant.



NOUS CONTACTER

www.brp.com

Asie-Pacifique

BRP Asie

107D & 107E, 17/F, Tower 1,
Grand Century Place, Mongkok,
Kowloon, Hong Kong

BRP Australie

Level 26
477 Pitt Street
Sydney, NSW 2020

BRP Chine

上海市徐汇区衡山路10号6号楼301
Rm 301, Building 6,
No.10 Heng Shan Rd,
Shanghai, Chine

BRP Japon

21F Shinagawa East One Tower
2-16-1 Konan, Minato-ku-ku,
Tokyo 108-0075

BRP Nouvelle-Zélande

Suite 1.6, 2-8 Osborne Street,
Newmarket, Auckland 2013

Europe, Moyen-Orient et Afrique

Belgique

Oktrooiplein 1
9000 Gent

République tchèque

Stefanikova 43a
Prague 5
150 00

Allemagne

Alte Papierfabrik 16
D-40699 Erkrath

Finlande

Isoaavantie 7
PL 8040
96101 Rovaniemi

France

Arteparc Bâtiment B
Route de la Côte d'Azur,

13 590 Meyreuil

Norvège

Ingvald Ystgaardsvei 15
N-7484 Trondheim
Salg, marketing, ettermarked

Suède

Spinnvägen 15
903 61 Umeå
Sweden 90821

Suisse

Avenue d'Ouchy 4-6
1006 Lausanne

Amérique latine

Brazil

Rua Odila Maia Rocha Brito, 25
Edifício Beaumont, andar 1 ao 5
CEP 13092-110 Campinas -SP

Mexique

Av. Ferrocarril 202
Parque Industrial Querétaro
Santo Rosa Jauregui, Querétaro
C.P. 76220

Amérique du Nord

Canada

3200A, rue King Ouest,
Suite 300
Sherbrooke (Québec) J1L 1C9

États-Unis

10101 Science Drive
Sturtevant, Wisconsin
53177

CHANGEMENT D'ADRESSE/PROPRIÉTAIRE

Si votre adresse a changé ou si vous êtes le nouveau propriétaire du véhicule, assurez-vous d'en aviser BRP :

- En communiquant avec un concessionnaire Can-Am autorisé.
- **Amérique du Nord seulement:** en appelant au 1 888 272-9222.
- Postez l'une des cartes de changement d'adresse indiquées aux pages suivantes à l'une des adresses BRP indiquées dans la section *CONTACTEZ--NOUS* de ce guide.

S'il s'agit d'un changement de propriété, veuillez fournir la preuve que le propriétaire précédent accepte le transfert.

Même après l'expiration de la garantie limitée, il est très important d'informer BRP qui pourra ainsi contacter le propriétaire du véhicule si nécessaire, par exemple lorsque des rappels de sécurité sont effectués. C'est la responsabilité du propriétaire d'aviser BRP.

VÉHICULES VOLÉS : Si votre véhicule est volé, vous devriez aviser BRP ou un concessionnaire Can-Am autorisé. On vous demandera vos nom, adresse, numéro de téléphone ainsi que le numéro d'identification du véhicule et la date à laquelle le véhicule a été volé.

CHANGEMENT D'ADRESSE				CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE			
NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE							
Numéro de modèle				Numéro d'identification du véhicule (N.I.V.)			
ANCIENNE ADRESSE OU ANCIEN PROPRIÉTAIRE :				NOM			
				N°		RUE	
						APP.	
				VILLE		ÉTAT/PROVINCE	
				ZIP/CODE POSTAL			
				PAYS		TÉLÉPHONE	
NOUVELLE ADRESSE OU NOUVEAU PROPRIÉTAIRE :				NOM			
				N°		RUE	
						APP.	
				VILLE		ÉTAT/PROVINCE	
				ZIP/CODE POSTAL			
				PAYS		TÉLÉPHONE	
				COURRIEL			

CHANGEMENT D'ADRESSE										CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE									
NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE																			
Numéro de modèle					Numéro d'identification du véhicule (N.I.V.)														
ANCIENNE ADRESSE										ANCIEN PROPRIÉTAIRE									
OU ANCIEN PROPRIÉTAIRE :										NOM									
										N°									
										RUE									
										APP.									
										VILLÉ									
										ÉTAT/PROVINCE									
										ZIP/CODE POSTAL									
										PAYS									
										TÉLÉPHONE									
NOUVELLE ADRESSE										NOUVEAU PROPRIÉTAIRE									
OU NOUVEAU PROPRIÉTAIRE :										NOM									
										N°									
										RUE									
										APP.									
										VILLÉ									
										ÉTAT/PROVINCE									
										ZIP/CODE POSTAL									
										PAYS									
										TÉLÉPHONE									
										COURRIEL									

Cette page est
vierge intentionnellement

Cette page est
vierge intentionnellement

Note : _____

[illegible]

Note : _____

Note : _____

[illegible]

Note : _____

Note : _____

[illegible]

Note : _____

Note : _____

[illegible]

Note : _____

Note : _____

[illegible]

Note : _____

N° MODÈLE _____

NUMÉRO D'IDENTIFICATION
DU **VÉHICULE** (N.I.V.) _____

NUMÉRO D'IDENTIFICATION
DU **MOTEUR** (N.I.M.) _____

Propriétaire : _____

NOM

N°

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT/PROVINCE

ZIP/CODE POSTAL

Date d'achat _____

ANNÉE

MOIS

JOUR

**Date d'expiration
de la garantie** _____

ANNÉE

MOIS

JOUR

Doit être complété par le concessionnaire au moment de la vente.

MARQUE DU CONCESSIONNAIRE

⚠ AVERTISSEMENT

LA CONDUITE DE CE VÉHICULE PEUT ÊTRE DANGEREUSE.

Vous devez être prudent, sinon une collision ou un renversement pourrait survenir rapidement, même lors de manœuvres de routine comme la négociation de virages et d'obstacles ou la conduite en pente.

DES BLESSURES GRAVES ET MÊME LA MORT peuvent survenir si vous ne vous conformez pas à ces instructions :

- **LISEZ LE PRÉSENT GUIDE DU CONDUCTEUR, LES ÉTIQUETTES DE SÉCURITÉ APOSÉES SUR LE VÉHICULE ET REGARDEZ LA VIDÉO DE SÉCURITÉ AVANT DE CONDUIRE LE VÉHICULE.**



- **N'UTILISEZ JAMAIS CE VÉHICULE SANS LES INSTRUCTIONS QUI S'IMPOSENT.**
Suivez un cours de formation certifié.
- **NE DÉPASSEZ JAMAIS LE NOMBRE MAXIMAL DES PASSAGERS DU VÉHICULE**
- **AVEC LES MODÈLES UNE PLACE, NE TRANSPORTEZ JAMAIS UN PASSAGER.**
Le risque de perdre la maîtrise augmente avec le fait de transporter un passager.

- **N'UTILISEZ JAMAIS CE VÉHICULE SUR DES SURFACES ASPHALTÉES.**

Le risque de perdre la maîtrise augmente si vous conduisez ce véhicule sur des surfaces asphaltées.

- **N'UTILISEZ JAMAIS CE VÉHICULE SUR LES ROUTES PUBLIQUES.**

Vous pourriez entrer en collision avec un autre véhicule si vous utilisez ce véhicule sur une route publique.

- **LE CONDUCTEUR ET LE PASSAGER (modèles MAX) DOIVENT TOUJOURS PORTER UN CASQUE APPROUVÉ,** des lunettes de protection et des vêtements protecteurs.

- **NE L'UTILISEZ JAMAIS SOUS L'INFLUENCE DE L'ALCOOL OU DE DROGUES.**

Ces substances augmentent le temps de réaction et affaiblissent les capacités de jugement.

- **NE CIRCULEZ JAMAIS À UNE VITESSE EXCESSIVE.**

Le risque de perdre le contrôle augmente si le véhicule circule à des vitesses trop élevées pour le terrain, la visibilité et l'expérience du conducteur.

- **NE FAITES JAMAIS DE CABRÉS, DE SAUTS NI D'AUTRES CASCADES.**

© MC et le logo BRP sont des marques de commerce de BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC. ou de ses sociétés affiliées.

©2025 BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC. TOUS DROITS RÉSERVÉS

www.brp.com

ALUMACRAFT®

CAN-AM®

LYNX®

MANITOU®

QUINTREX®

ROTAX®

SEA-DOO®

SKI-DOO®